

Les expériences de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes, 2019

par Marta Burczycka

Date de diffusion : le 14 septembre 2020



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2020

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Les expériences de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes, 2019 : faits saillants

- Une majorité (71 %) d'étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens ont été témoins ou ont été victimes de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires en 2019, soit sur le campus, soit hors campus dans une situation impliquant des étudiants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement. Parmi les étudiants, 45 % de ceux s'identifiant comme des femmes et 32 % de ceux s'identifiant comme des hommes ont personnellement été la cible d'au moins un comportement de ce genre dans le contexte de leurs études postsecondaires.
- Au cours de l'année précédente, 1 étudiante sur 10 (11 %) a été victime d'une agression sexuelle dans un contexte d'études postsecondaires. Environ 1 femme sur 5 (19 %) qui a été agressée sexuellement a indiqué que l'agression avait pris la forme d'une activité sexuelle à laquelle elle n'avait pas consenti, après consentement à une autre forme d'activité sexuelle; il peut s'agir par exemple d'une activité sexuelle non protégée après consentement à une relation sexuelle protégée.
- La majorité des femmes (77 %) et des hommes (70 %) qui avaient subi une agression sexuelle dans un contexte d'études postsecondaires ont déclaré qu'au moins un incident s'était produit hors campus. En ce qui concerne les femmes, la moitié (51 %) des agressions sexuelles commises à leur endroit dans un contexte d'études postsecondaires ont eu lieu dans un restaurant ou dans un bar situé hors campus.
- La plupart des femmes (80 %) et des hommes (86 %) qui ont été la cible de comportements sexualisés non désirés ont indiqué que les auteurs de ces comportements étaient d'autres étudiants. Relativement peu d'étudiants ont dit que les auteurs étaient des professeurs et d'autres personnes en position d'autorité.
- Chez les étudiantes, il n'y avait pas de différence significative au chapitre de la prévalence des agressions sexuelles chez celles qui étaient inscrites à des programmes où la plupart des étudiants étaient des hommes (15 %) comparativement à la prévalence observée chez celles qui étaient inscrites à des programmes où la plupart des étudiants étaient des femmes (13 %). Parmi les hommes, les agressions sexuelles étaient plus fréquentes chez ceux inscrits à des programmes comptant une majorité d'étudiantes (7 %) que chez ceux inscrits à des programmes où prédominaient les hommes (4 %).
- Moins de 1 femme sur 10 (8 %) et moins de 1 homme sur 10 (6 %) qui ont subi une agression sexuelle et moins de 1 femme sur 10 (9 %) et moins de 1 homme sur 10 (4 %) qui ont été la cible de comportements sexualisés non désirés ont parlé de l'incident qui s'est produit avec une personne rattachée à l'établissement d'enseignement (comme un enseignant, un groupe d'assistance aux pairs ou une autre personne associée à l'administration de l'établissement d'enseignement ou à un service géré par des étudiants). Bien que de nombreuses personnes considéraient que l'incident qui s'était produit n'était pas assez grave pour être signalé, d'autres ont mentionné un manque de connaissances quant à ce qu'il faut faire ou une méfiance à l'égard de la façon dont l'établissement d'enseignement gérerait la situation.
- La majorité des étudiants ont choisi de ne pas intervenir, d'obtenir de l'aide ou de prendre d'autres mesures dans au moins un cas où ils ont été témoins de comportements sexualisés non désirés, y compris 91 % des femmes et 92 % des hommes qui ont été témoins de tels comportements. Beaucoup de femmes n'ont pas agi parce qu'elles se sentaient mal à l'aise (48 % de celles qui n'ont pas pris de mesures), parce qu'elles craignaient des conséquences négatives (28 %) ou parce qu'elles craignaient pour leur sécurité (18 %).

Les expériences de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes, 2019

par Marta Burczycka, Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités

On assiste à une sensibilisation accrue concernant la violence fondée sur le sexe, le consentement sexuel et les attitudes connexes au sujet de ce qui constitue un comportement acceptable dans de nombreuses sphères publiques, y compris sur les campus postsecondaires et dans leurs espaces en ligne. La vague de dénonciations par les personnes ciblées par diverses formes d'inconduite sexuelle, renforcée par des plateformes comme #MoiAussi, a accru la visibilité des agressions sexuelles et des comportements connexes et a suscité de nombreuses discussions concernant leurs causes profondes (Hampson, 2019; Tambe, 2018).

Des décennies de recherches sur la violence sexuelle au Canada ont révélé des corrélations entre le fait d'être jeune et un risque accru de victimisation (Conroy et Cotter, 2017; Perreault, 2015; Rotenberg, 2017). Les jeunes — plus particulièrement ceux qui s'identifient comme des femmes — sont plus souvent victimes d'agressions sexuelles et d'autres formes de violence que les autres personnes. En outre, des recherches canadiennes antérieures ont révélé que ce groupe affiche des taux élevés d'agressions sexuelles (Conroy et Cotter, 2017).

En plus des études portant sur les agressions sexuelles, des recherches canadiennes récentes ont permis de mesurer la prévalence des comportements sexualisés non désirés dans divers segments de la population (Burczycka, 2019; Cotter, 2019; Cotter et Savage, 2019). Bien qu'ils ne soient pas nécessairement de nature criminelle, les comportements comme les commentaires, les gestes ou les avances sexuelles non désirés peuvent avoir des répercussions négatives sur les personnes ciblées et sur les autres personnes (Cotter et Savage, 2019). La présente étude sera la première à décrire la prévalence et les caractéristiques des agressions sexuelles et des comportements sexualisés non désirés, ainsi que les attitudes les entourant, parmi les 2,5 millions d'étudiants de niveau postsecondaire au Canada (voir l'encadré 1).

Élaborée et menée par Statistique Canada, l'Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire (ESIPEP) a permis de recueillir des données auprès des étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes en 2019. Les questions de l'enquête visaient à mesurer la nature et la prévalence des agressions sexuelles et des comportements sexualisés non désirés et discriminatoires parmi les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens. On a également recueilli des renseignements sur les attitudes et les impressions des étudiants. L'enquête a été financée par Femmes et Égalité des genres Canada, dans le cadre de la stratégie *Il est temps : La Stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe*. Un rapport traitant des expériences de comportements discriminatoires des étudiants suivra la présente étude.

L'ESIPEP comprenait des questions sur les expériences des étudiants relativement à 10 comportements sexualisés. Certains d'entre eux étaient explicitement définis comme inappropriés ou non désirés (p. ex. les « attouchements non désirés » ou les « discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle d'une personne »). D'autres comportements n'étaient pas explicitement définis de cette façon (p. ex. les « blagues à caractère sexuel » ou l'« incitation à regarder du matériel sexuellement explicite en ligne »). Il faut reconnaître que les comportements de ce genre n'ont peut-être pas été perçus comme non désirés par tous les participants à l'enquête. Cependant, peu importe la façon dont ces comportements sont perçus par les personnes, ils peuvent signaler l'existence d'une culture plus vaste dans laquelle les comportements sexualisés créent une atmosphère de peur, de manque de respect, d'inégalité et de dévalorisation en fonction du genre et de la sexualité, ce qui peut entraîner des conséquences négatives sur les personnes ciblées et sur les autres personnes (Hampson, 2019; Levchak, 2013; Sue, 2010). C'est la raison pour laquelle les comportements sexualisés décrits dans la présente étude sont considérés comme non désirés, et cette terminologie est utilisée tout au long de l'analyse.

Le présent article de *Juristat* comprend des constatations sur la prévalence, les caractéristiques et les répercussions des agressions sexuelles et des comportements sexualisés non désirés chez les étudiants de 18 à 24 ans des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes (17 à 24 ans pour les étudiants vivant au Québec¹), de même que sur leurs sentiments de sécurité. Le contexte dans lequel les agressions sexuelles et les comportements sexualisés non désirés sont survenus — où ils se sont produits, qui en était responsable et qui était présent au moment de l'incident — donne un aperçu des fondements culturels des comportements sexualisés non désirés sur les campus. Conjugée à de l'information sur les attitudes et les croyances des étudiants, cette analyse donne une indication de la culture qui prévaut dans les établissements d'enseignement postsecondaire en ce qui concerne les questions entourant les comportements sexualisés non désirés et les agressions sexuelles.

Encadré 1

Termes clés

L'Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire (ESIPEP) de 2019 permet de mesurer les comportements qui se sont produits dans un contexte d'études postsecondaires. Les universités, les collèges, les cégeps et les autres établissements d'enseignement postsecondaire font partie du champ de l'enquête².

L'enquête a permis de recueillir des données sur 10 comportements sexualisés non désirés, soit :

les communications verbales ou non verbales inappropriées

- les blagues à caractère sexuel
- les attentions sexuelles non désirées telles que les sifflements et les interpellations
- les commentaires sexuels inappropriés au sujet de l'apparence ou du corps d'une personne
- les discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle

le matériel sexuellement explicite

- les messages ou le matériel sexuellement explicites affichés, montrés ou envoyés en ligne
- les photos ou les vidéos sexuelles inappropriées ou sexuellement suggestives d'étudiants prises ou affichées sans leur consentement

les attouchements non désirés ou relations sexuelles suggérées

- l'indécence ou les parties du corps exhibées d'une façon sexuelle
- les pressions répétées d'une même personne pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels
- les attouchements non désirés ou les rapprochements trop intimes
- les avantages personnels offerts en échange de faveurs sexuelles ou les traitements injustes pour avoir refusé des faveurs sexuelles

Par ailleurs, l'ESIPEP permet de mesurer les agressions sexuelles qui se produisent dans un contexte d'études postsecondaires. Pour obtenir plus de renseignements sur la façon dont les agressions sexuelles sont mesurées dans le cadre de l'enquête, voir l'encadré 2.

Par contexte d'études postsecondaires, on entend :

- le campus
- les déplacements à destination et en provenance de l'établissement d'enseignement
- les événements hors campus organisés ou reconnus par l'établissement d'enseignement postsecondaire, y compris les événements sportifs officiels
- les activités ou rencontres sociales officieuses organisées par les étudiants et le personnel enseignant, que ce soit sur le campus ou hors campus
- un emploi à l'établissement d'enseignement
- un programme coop ou un stage pratique en milieu de travail organisé par l'établissement d'enseignement
- les comportements qui se sont produits en ligne et où certaines ou l'ensemble des personnes responsables étaient des étudiants, du personnel enseignant ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement.

Le terme « campus » renvoie à l'immeuble ou aux immeubles ainsi qu'aux espaces extérieurs adjacents où ont lieu les cours, les activités ou les études, y compris (par exemple) les résidences, les cafétérias, les bibliothèques et les salles de lecture.

Près des trois quarts des étudiants de niveau postsecondaire ont été témoins ou ont fait l'objet de comportements sexualisés non désirés au cours de l'année précédente

Les comportements comme les commentaires, les gestes ou les avances sexuelles non désirés peuvent avoir des répercussions négatives sur les personnes qui sont ciblées et peuvent créer ou renforcer des stéréotypes qui touchent la société en général. Certains, comme les attouchements non désirés ou l'affichage de photos sexuelles sans consentement, pourraient être considérés comme des actes criminels. D'autres, comme les blagues à caractère sexuel, peuvent représenter des façons plus subtiles de stéréotyper ou de dévaloriser les femmes en particulier, ou de les traiter comme des objets (Sue, 2010). Selon certaines recherches, les environnements sociaux où les femmes sont ouvertement dévalorisées ou traitées comme des objets sont également caractérisés par des justifications des agressions sexuelles commises et de l'incrédulité à l'égard de celles qui dénoncent leurs expériences (Hampson, 2019; Levchak 2013).

Les comportements sexualisés non désirés étaient répandus dans les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens en 2019. Dans l'ensemble, plus de 7 étudiants de niveau postsecondaire sur 10 (71 %) ³ ont été témoins ou ont été la cible de ces comportements. Dans l'ensemble, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir été témoins ou d'avoir été la cible de ces comportements (73 % par rapport à 69 %) (tableau 1) ⁴. On a observé un écart

particulièrement prononcé entre les femmes et les hommes au chapitre de la prévalence des attentions sexuelles non désirées, comme les sifflements et les interpellations (40 % par rapport à 23 %). Des écarts marqués ont également été observés en ce qui concerne les attouchements non désirés ou les rapprochements trop intimes (31 % des femmes par rapport à 19 % des hommes), ainsi que les pressions répétées d'une même personne pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels (18 % par rapport à 10 %) — deux comportements qui atteignent le seuil de l'acte criminel⁵.

Les hommes étaient plus susceptibles que les femmes d'être témoins de comportements sexualisés non désirés (comme les sifflements ou les interpellations) sans en avoir personnellement fait l'objet (18 % par rapport à 13 %). Toutefois, la proportion de femmes ayant à la fois été témoins et la cible de ce type de comportements était cinq fois plus élevée que celle observée chez les hommes (27 % par rapport à 6 %).

Les expériences personnelles de comportements sexualisés non désirés sont plus répandues chez les étudiantes

Bien que les environnements sociaux où des comportements sexualisés sont souvent observés peuvent avoir une incidence généralement négative sur le sentiment d'une personne d'être respectée, valorisée ou en sécurité (Hampson, 2019; Levchak, 2013; Sue, 2010), le fait d'être personnellement la cible de tels comportements peut avoir des conséquences encore plus graves.

Selon les données de l'ESIPEP de 2019, 45 % des femmes et 32 % des hommes ont déclaré avoir personnellement été la cible d'au moins un comportement sexualisé non désiré dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents (tableau 2). Les blagues à caractère sexuel étaient le comportement sexualisé non désiré le plus souvent vécu par les étudiants dans un contexte d'études postsecondaires, tant par les femmes (27 %) que par les hommes (25 %), même si des proportions similaires de femmes ont aussi été la cible de façon plus précise d'attentions sexuelles non désirées, comme des sifflements et des interpellations (27 %), de même que d'attouchements non désirés ou de rapprochements trop intimes (21 %).

L'écart le plus prononcé entre les femmes et les hommes concernait les attentions sexuelles non désirées, dont 27 % des femmes et 6 % des hommes ont été la cible. Des écarts marqués ont aussi été notés en ce qui a trait aux attouchements non désirés et aux rapprochements trop intimes : trois fois plus de femmes (21 %) que d'hommes (7 %) ont indiqué avoir personnellement été la cible de ce type de comportement. La même situation a été observée en ce qui concerne les pressions répétées d'une même personne pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels (pressions vécues par 11 % des femmes et 3 % des hommes). Les femmes étaient plus susceptibles d'avoir été personnellement la cible de chacun des 10 comportements sexualisés non désirés mesurés au moyen de l'enquête.

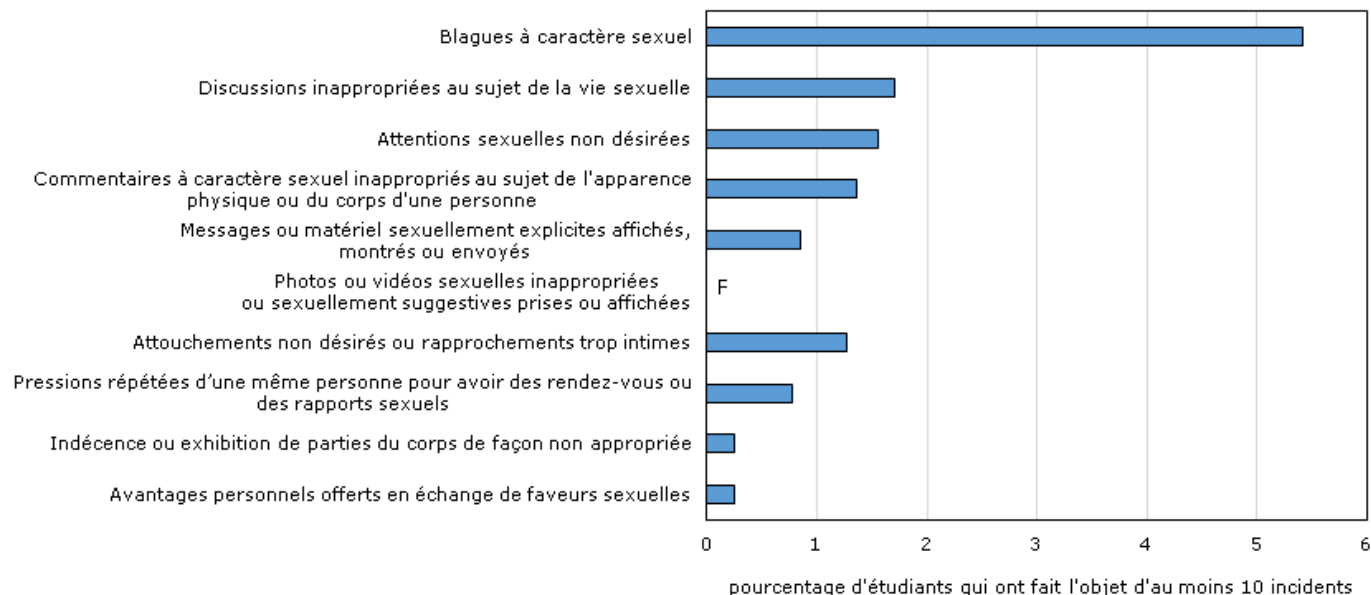
Il convient de souligner que les attouchements non désirés ou les rapprochements trop intimes, ainsi que les pressions répétées d'une même personne pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels, sont des comportements qui peuvent être considérés comme criminels dans certains cas⁶. Le fait que ces comportements touchent beaucoup plus les femmes est révélateur. Même si l'environnement postsecondaire semble être un environnement où la plupart des étudiants sont exposés à des blagues et à des conversations de nature sexuelle ou à d'autres comportements non criminels à caractère sexuel, les femmes sont plus souvent la cible de comportements potentiellement criminels que les hommes, ce qui laisse entendre que des disparités importantes existent entre les expériences qu'elles vivent dans l'environnement postsecondaire et celles que les hommes vivent.

En plus d'être les comportements les plus répandus, les comportements liés aux communications verbales et non verbales inappropriées étaient ceux dont les étudiants avaient été la cible à répétition. Parmi tous les comportements sexualisés non désirés, les blagues à caractère sexuel ont été le plus souvent vécues à 10 reprises et plus au cours des 12 mois précédents (5 % des étudiants). Comparativement à la plupart des autres types de comportements sexualisés non désirés, les attentions sexuelles non désirées et les discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle d'une personne ont été plus souvent vécues à 10 reprises et plus (graphique 1).

Graphique 1

Étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens qui ont personnellement fait l'objet de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires à au moins 10 reprises au cours des 12 mois précédents, selon le type de comportements, 2019

Type de comportements



F trop peu fiable pour être publié

Note : Comprend les étudiants de niveau postsecondaire âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) en date du 31 décembre 2018 qui résidaient dans les provinces canadiennes et qui ont fait l'objet (ciblés, visés personnellement) de comportements sexualisés non désirés au cours des 12 mois précédents. Comprend les comportements qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors du campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, d'un stage pratique ou de bénévolat associé aux études postsecondaires) ou en ligne (lorsque quelques-unes des personnes responsables de l'incident ou toutes celles-ci étaient des étudiants, des enseignants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement). Exclut les comportements dont les répondants ont entendu parler par une autre personne (p. ex. un incident qu'un ami leur a confié). Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les intervalles de confiance sont disponibles sur demande.

Source : Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

Il était moins courant pour les femmes que pour les hommes d'avoir été la cible à 10 reprises et plus du comportement sexualisé non désiré le plus répandu, soit les blagues à caractère sexuel (4 % par rapport à 7 %). Toutefois, les femmes étaient plus susceptibles d'avoir été la cible d'autres comportements sexualisés non désirés à 10 reprises et plus, y compris les attentions sexuelles non désirées (3 % par rapport à 0,3 %) et les atteintes non désirées ou les rapprochements trop intimes (2 % par rapport à 0,5 %).

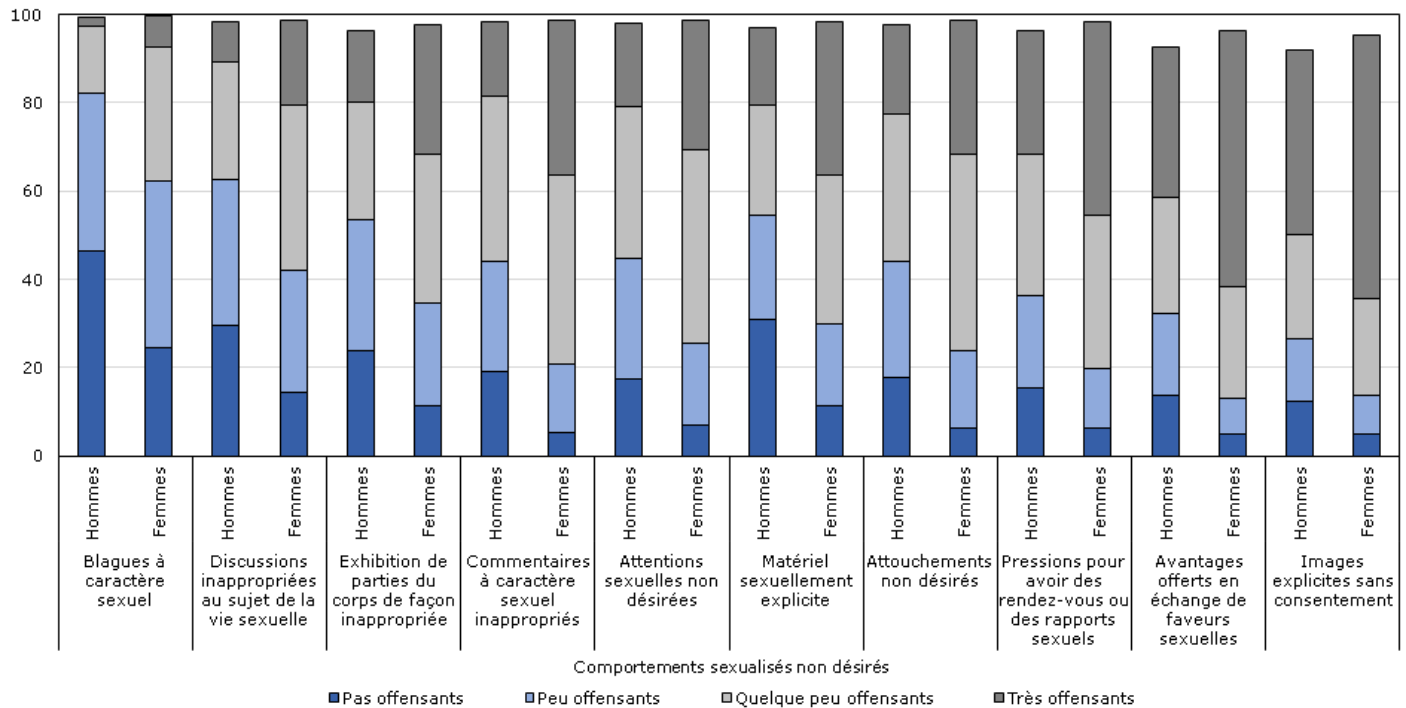
Les images à caractère sexuel prises ou affichées sans consentement sont considérées comme comportements les plus offensants par les étudiants

On a demandé aux étudiants à quel point ils considéraient comme offensants les comportements sexualisés non désirés. Les photos ou les vidéos inappropriées ou sexuellement suggestives d'étudiants qui sont prises ou affichées sans leur consentement étaient le comportement le plus souvent perçu comme très offensant, tant par les femmes (59 %) que par les hommes (42 %) qui en ont été témoins ou qui en ont été la cible (graphique 2); il s'agissait aussi du plus rare des 10 comportements sexualisés non désirés (7 % des femmes et 4 % des hommes en ayant été témoins ou en ayant fait l'objet; tableau 1).

Graphique 2

Perceptions des étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens quant au caractère offensant des comportements sexualisés non désirés dont ils ont été témoins ou ont été la cible, selon le type de comportements et le genre de l'étudiant, 2019

pourcentage d'étudiants qui sont d'accord



Note : Comprend les étudiants de niveau postsecondaire âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) en date du 31 décembre 2018 qui résidaient dans les provinces canadiennes et qui ont été témoins (vu ou entendu) ou ont fait l'objet (ciblés, visés personnellement) de comportements sexualisés non désirés au cours des 12 mois précédents. Comprend les comportements qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, d'un stage pratique ou de bénévolat associé aux études postsecondaires) ou en ligne (lorsque quelques-unes des personnes responsables de l'incident ou toutes celles-ci étaient des étudiants, des enseignants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement). Exclut les comportements dont les répondants ont entendu parler par une autre personne (p. ex. un incident qu'un ami leur a confié). Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les intervalles de confiance sont disponibles sur demande.

Source : Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

Un autre comportement qui était considéré comme particulièrement offensant était le fait de se voir offrir des avantages personnels en échange de faveurs sexuelles ou d'avoir été traité injustement pour avoir refusé des faveurs sexuelles, ce comportement ayant été caractérisé comme très offensant par les femmes (58 %) et offensant dans une moindre mesure par les hommes (34 %) (graphique 2). Encore une fois, ce type de comportement a été observé ou vécu moins souvent que presque tous les autres (8 % des femmes et 5 % des hommes) (tableau 1).

En revanche, les comportements qui étaient plus répandus étaient aussi ceux qui étaient habituellement considérés comme moins offensants, tant par les femmes que par les hommes. Par exemple, les blagues à caractère sexuel — de loin le type de comportement sexualisé non désiré le plus couramment observé ou vécu par les étudiants — ont été considérées comme très offensantes par une faible proportion de femmes (7 %) et d'hommes (2 %), tandis que 30 % et 15 %, respectivement, ont déclaré les trouver quelque peu offensantes. Parallèlement, la majorité des étudiants, soit 62 % des femmes et 82 % des hommes, percevaient les blagues à caractère sexuel comme n'étant pas très offensantes ou pas offensantes du tout. Quel que soit le type de comportement, sa rareté ou sa fréquence, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de considérer les comportements sexualisés non désirés comme très offensants.

Les femmes et les hommes ont des opinions différentes sur certains comportements sexualisés non désirés

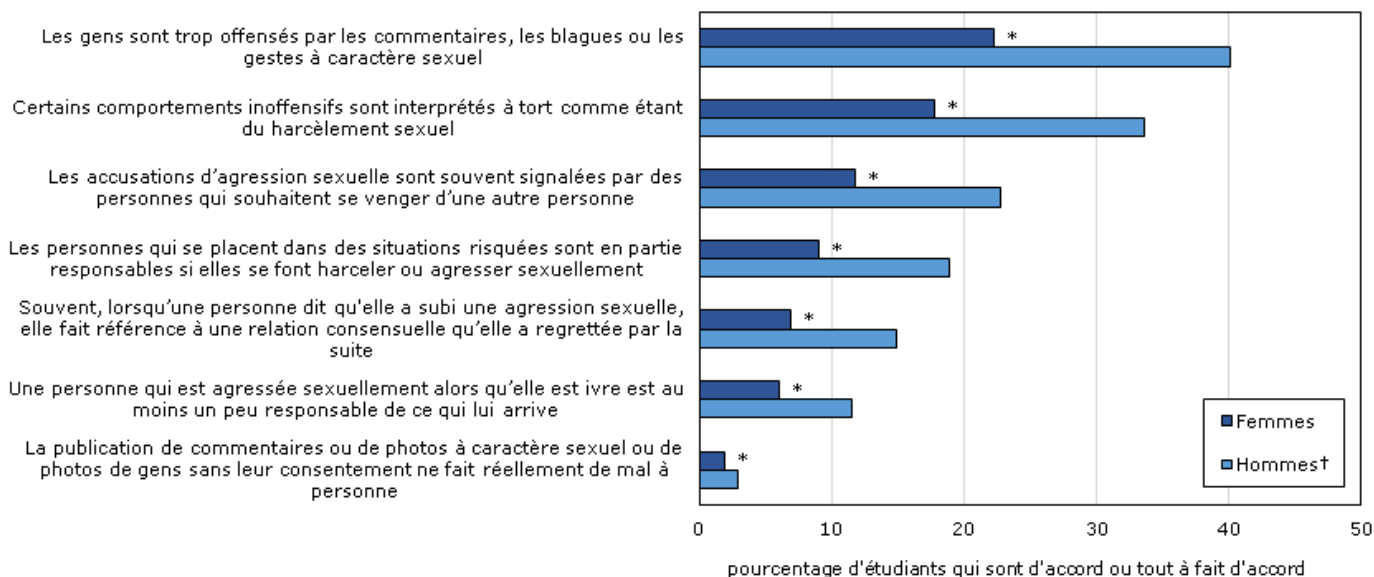
Comme pour certains comportements particuliers perçus comme offensants, les attitudes générales des étudiants à l'égard des questions liées aux comportements sexualisés variaient, surtout entre les femmes et les hommes. À l'aide de plusieurs questions adaptées de la Campus Climate Validation Study (voir Krebs et autres, 2016), on a demandé aux étudiants dans quelle mesure ils étaient d'accord ou en désaccord avec une série d'énoncés. Des énoncés comme « les gens sont trop offensés par les commentaires, les blagues ou les gestes à caractère sexuel » visaient à déterminer dans quelle mesure les étudiants percevaient les comportements sexualisés comme préjudiciables. D'autres énoncés, comme « les accusations d'agression sexuelle sont souvent signalées par des personnes qui souhaitent se venger d'une autre personne », étaient

destinés à évaluer l'adhésion des étudiants au mythe du viol — des attitudes et des croyances généralement fausses concernant le viol qui servent à nier et à justifier les agressions sexuelles perpétrées par les hommes à l'endroit des femmes (Lonsway et Fitzgerald, 1994, p. 133). Parmi les exemples de mythes relatifs au viol figure l'idée selon laquelle les femmes qui s'habillent d'une certaine façon incitent les hommes à commettre une agression sexuelle, ou encore selon laquelle les agressions sexuelles n'existent pas au sein d'une relation entre partenaires intimes.

En ce qui a trait aux questions de l'enquête visant à mesurer ces attitudes, 40 % des hommes étaient d'accord ou tout à fait d'accord avec l'énoncé selon lequel « les gens sont trop offensés par les commentaires, les blagues ou les gestes à caractère sexuel », soit une proportion près de deux fois plus élevée que celle observée chez les femmes (22 %) qui étaient du même avis. De même, près du quart des hommes (23 %), de même que 12 % des femmes, étaient d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que « les accusations d'agression sexuelle sont souvent signalées par des personnes qui souhaitent se venger d'une autre personne ». Dans tous les cas, les hommes étaient beaucoup plus susceptibles d'être d'accord ou tout à fait d'accord avec ce type d'énoncés (graphique 3).

Graphique 3
Attitudes et croyances des étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens concernant les comportements sexualisés non désirés et le consentement, selon le genre de l'étudiant, 2019

Attitudes et croyances



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : Comprend les étudiants de niveau postsecondaire âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) en date du 31 décembre 2018 qui résidaient dans les provinces canadiennes. Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et hommes cisgenres et transgenres. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les intervalles de confiance sont disponibles sur demande.

Source : Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

Les étudiantes sont plus susceptibles d'intervenir lorsqu'elles sont témoins de comportements sexualisés non désirés à l'égard d'autres personnes

Lorsque des comportements sexualisés non désirés se produisent dans des lieux publics, l'intervention des personnes qui en sont témoins peut être un moyen efficace de décourager les agresseurs et de soutenir les personnes qui sont ciblées (Cadaret et autres, 2019). On a demandé aux étudiants quel type de mesures ils avaient prises ou non en tant que témoins de ce genre de comportements dans un contexte d'études postsecondaires.

La majorité des étudiants (9 sur 10) qui ont été témoins de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires n'ont pas pris de mesures dans au moins un cas (91 % des femmes et 92 % des hommes) (tableau 3). Tant chez les femmes que chez les hommes qui n'ont pas pris de mesures, la raison la plus fréquemment invoquée était le fait qu'ils ne considéraient pas le comportement comme étant assez grave pour justifier une intervention (69 % des femmes et 81 % des hommes). L'impression que le fait d'intervenir ne relevait pas de leurs responsabilités était aussi répandue chez les femmes (32 %) que chez les hommes (26 %) qui ont été témoins de comportements sexualisés non désirés et qui n'ont pas pris de mesures.

Mis à part ces raisons, un grand nombre d'étudiants qui ont été témoins de comportements sexualisés non désirés, et particulièrement des femmes, ont déclaré qu'ils n'avaient pas pris de mesures parce qu'ils ne se sentaient pas à l'aise, qu'ils avaient peur ou qu'ils étaient inquiets de le faire. Près de la moitié (48 %) des femmes qui n'ont pas pris de mesures ont dit qu'elles ne l'ont pas fait parce qu'elles ne se sentaient pas à l'aise, alors que 28 % ne l'ont pas fait parce qu'elles avaient le sentiment que cela pourrait entraîner des conséquences négatives pour elles ou pour d'autres personnes, et 18 %, parce qu'elles étaient inquiètes pour leur sécurité. Pour ce qui est des trois catégories de comportements sexualisés non désirés, toutes ces raisons ont été invoquées beaucoup plus souvent par les femmes, ce qui laisse croire que les femmes ressentent des types différents de pressions et de contraintes lorsqu'elles sont confrontées à ces situations.

En dépit de ces craintes, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de dire qu'elles avaient pris des mesures dans les faits dans au moins un incident lorsqu'elles ont été témoins de comportements sexualisés non désirés (55 % des femmes qui ont été témoins de tels comportements par rapport à 41 % des hommes). Dans l'ensemble, parler aux personnes ciblées par le comportement ou parler aux personnes à l'origine du comportement était les types les plus répandus de mesures prises par les femmes et les hommes témoins de ces comportements (68 % et 60 %, ainsi que 67 % et 80 % des femmes et des hommes qui ont pris des mesures, respectivement). Des proportions plus faibles d'étudiants ont signalé le comportement à l'établissement d'enseignement (12 % des femmes, 9 % des hommes) ou ont parlé à une personne employée par un service géré par l'établissement d'enseignement (10 % des femmes et 7 % des hommes) ou par un groupe d'étudiants (6 % dans chaque cas).

Une étudiante sur dix a été agressée sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires au cours de l'année précédente

Les environnements sociaux où les comportements sexualisés ciblant les femmes sont courants peuvent aussi être porteurs d'une tolérance implicite à l'égard des agressions sexuelles (Hampson, 2019; Warren et autres, 2015). Afin de comprendre de quelle façon ces concepts peuvent interagir dans un contexte d'études postsecondaires au Canada, l'ESIEP de 2019 visait à mesurer les expériences des étudiants en matière de comportements sexualisés non désirés ainsi que d'agressions sexuelles.

Une agression sexuelle peut prendre diverses formes, y compris des contacts sexuels non désirés, une activité sexuelle à laquelle la victime n'a pas consenti ou ne pouvait pas consentir, et les attaques de nature sexuelle comportant de la violence physique (voir l'encadré 2). Une femme sur dix (11 %) qui fréquentait un établissement d'enseignement postsecondaire au cours de la période de référence a indiqué avoir été agressée sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires l'année précédente, soit environ 110 000 étudiantes (tableau 4)⁷. Chez les hommes, la proportion était considérablement plus faible (4 %). En outre, près de 1 femme sur 7 (15 %) a indiqué avoir été agressée sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires à une occasion pendant ses études (que ce soit l'année précédente ou auparavant). Cela représente environ 197 000 femmes et une proportion trois fois plus élevée que celle enregistrée chez les hommes (5 %)⁸.

Dans de nombreux cas, les mêmes personnes ont subi des agressions sexuelles et ont été la cible de comportements sexualisés non désirés au cours de l'année précédente. En fait, 18 % des étudiants qui ont été la cible d'un comportement sexualisé non désiré dans un contexte d'études postsecondaires ont aussi été agressés sexuellement, y compris 23 % des femmes et 10 % des hommes qui ont fait l'objet d'un comportement sexualisé non désiré. En comparaison, 1 % des femmes et des hommes n'ont pas vécu de comportements sexualisés non désirés. De même, 93 % des femmes et 79 % des hommes qui ont été agressés sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires ont aussi été la cible d'un comportement sexualisé non désiré, comparativement à 39 % des femmes et à 30 % des hommes qui n'ont pas été agressés sexuellement.

Encadré 2

Façon dont l'Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire permet de mesurer les agressions sexuelles

Le *Code criminel* du Canada englobe diverses expériences dans la définition d'agressions sexuelles — qui vont des contacts sexuels non désirés à la violence sexuelle donnant lieu à des blessures corporelles ou à des blessures mettant en danger la vie de la victime. Au fil du temps, Statistique Canada a intégré ces définitions dans des questions conçues pour mesurer les agressions sexuelles survenues au sein de la population canadienne. L'Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire de 2019 comprend des questions sur quatre types d'agressions sexuelles :

- Attaque de nature sexuelle : Forcer ou essayer de forcer une personne à se livrer à une activité sexuelle non désirée, en la menaçant, en la maintenant en place ou en la brutalisant;
- Contacts sexuels non désirés : Se livrer à des attouchements sexuels non désirés sur une personne, y compris les attouchements, agrippements, baisers ou caresses non désirés;
- Activité sexuelle à laquelle la victime ne pouvait pas consentir : Obliger une personne à se livrer à une activité sexuelle à laquelle elle ne pouvait pas consentir, y compris parce qu'elle était sous l'effet d'une drogue ou de l'alcool, ou après qu'elle ait été manipulée ou forcée d'une autre façon que physiquement;
- Activité sexuelle à laquelle la victime n'a pas consenti, après consentement à une autre forme d'activité (p. ex. activité sexuelle non protégée après consentement à une activité sexuelle protégée).

Les établissements d'enseignement postsecondaire sont des endroits où il y a beaucoup de jeunes, et les jeunes — surtout les jeunes femmes — subissent des agressions sexuelles dans des proportions plus importantes que les autres. Des questions similaires sur les agressions sexuelles ont été posées aux Canadiens de 18 à 24 ans de la population générale dans le cadre de l'ESIEP. Les données de l'enquête ne se limitent pas au contexte des études postsecondaires, ce qui fait en sorte qu'elles ne sont pas comparables aux réponses fournies par la population étudiante. Malgré ce fait, les données de l'ESIEP ont révélé que 14 % des femmes de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) dans les provinces avaient été agressées sexuellement au cours des 12 mois précédents. Chez les hommes, la proportion correspondante était de 3 %. Autrement dit, les agressions sexuelles constituent un problème de société qui ne se limite pas aux établissements d'enseignement postsecondaire; néanmoins, ceux-ci peuvent être particulièrement bien placés pour offrir du soutien aux victimes d'agression sexuelle et peut-être aussi pour amorcer un changement social plus général.

La plupart des agressions sexuelles prennent la forme de contacts sexuels non désirés

Parmi les étudiants de niveau postsecondaire interviewés dans le cadre de l'ESIEP, la forme la plus répandue d'agressions sexuelles était les contacts sexuels non désirés, une constatation qui est conforme à ce qui a été observé par le passé au sein de la population en général (Conroy et Cotter, 2017). Parmi les étudiantes, 9 % ont indiqué avoir subi ce type d'agression sexuelle au cours des 12 mois précédents (tableau 4). En outre, plus de la moitié (55 %) des femmes qui avaient été la cible de contacts sexuels non désirés ont déclaré qu'elles en avaient fait l'objet plus d'une fois au cours de l'année précédente⁹.

Les attaques de nature sexuelle — la forme la plus grave d'agression à caractère sexuel mesurée au moyen de l'ESIEP — ont été subies par 2 % des femmes dans un contexte d'études postsecondaires l'année précédente. La même proportion de femmes ont fait l'objet d'une activité sexuelle à laquelle elles n'étaient pas en mesure de consentir parce qu'elles étaient sous l'effet d'une drogue ou de l'alcool, ou parce qu'elles avaient été manipulées ou forcées d'une autre façon que physiquement, de même que d'une activité sexuelle à laquelle elles n'avaient pas consenti, après consentement à une autre forme d'activité sexuelle (p. ex. activité sexuelle non protégée après consentement à une activité sexuelle protégée) (2 % dans chaque cas) (tableau 4).

Toutes les formes d'agressions sexuelles étaient beaucoup moins répandues chez les hommes, même si la répartition générale des formes les plus courantes était similaire. Par exemple, 3 % des hommes avaient fait l'objet de contacts sexuels non désirés au cours des 12 mois précédents, 0,3 % avaient été victimes d'attaques de nature sexuelle, 1 % avaient fait l'objet d'une activité sexuelle à laquelle ils n'étaient pas en mesure de consentir et 0,4 % avaient été victimes d'une activité sexuelle à laquelle ils n'avaient pas consenti, après avoir consenti à une autre forme de contact intime.

Les agressions sexuelles s'accompagnent souvent de coercition, de manipulation et d'une incapacité à consentir

La question du consentement est au centre de l'évolution des définitions de l'agression sexuelle. Le *Code criminel* du Canada rend explicite l'exigence selon laquelle l'activité sexuelle doit être consensuelle pour être légale et décrit les situations où le consentement est, par définition, impossible. Cela comprend, entre autres, les situations où le plaignant est incapable de donner son consentement (*Code criminel*, LRC 1985, c. C-46, alinéa 273.1 (2)b)), lorsque l'accusé incite le plaignant à avoir une activité sexuelle par abus de confiance ou de pouvoir (c), et où le plaignant manifeste l'absence d'accord à la poursuite d'une activité sexuelle (e). Dans la foulée du mouvement #MoiAussi, les débats sur le consentement actif et continu ont pris de l'ampleur; ce concept laisse entendre que, pour que l'activité sexuelle soit incontestablement consensuelle, les personnes impliquées doivent clairement exprimer leur consentement à ce qui se passe en tout temps pendant l'activité (Hampson, 2019).

Compte tenu de cette évolution, deux mesures de l'agression sexuelle qui tiennent précisément compte de la question du consentement ont été intégrées à l'ESIEP : une activité sexuelle à laquelle la victime ne pouvait pas consentir parce qu'elle était sous l'effet d'une drogue ou de l'alcool, ou parce qu'elle avait été manipulée ou forcée d'une autre façon que physiquement, et l'activité sexuelle à laquelle la victime n'avait pas consenti, après consentement à une autre forme d'activité sexuelle (p. ex. activité sexuelle non protégée, après consentement à une activité sexuelle protégée) (voir l'encadré 2).

Parmi les femmes ayant été agressées sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, 1 sur 6 (16 %) a indiqué qu'au moins une agression sexuelle s'était produite alors qu'elle ne pouvait pas donner son consentement parce qu'elle était sous l'effet d'une drogue ou de l'alcool, ou parce qu'elle avait été manipulée ou forcée d'une autre façon que physiquement (tableau 5). Environ 1 femme sur 5 (19 %) a indiqué qu'au moins une agression sexuelle avait pris la forme d'une activité sexuelle à laquelle elle n'avait pas consenti, après avoir consenti à une autre forme de contact intime. Combinés, et en gardant à l'esprit que de nombreuses femmes ont déclaré avoir été victimes de plusieurs cas et types d'agressions sexuelles, ces deux formes d'agressions ont été subies par 3 femmes sur 10 (29 %) qui ont été agressées sexuellement.

Chez les hommes, les proportions étaient assez similaires, à savoir que 27 % de ceux qui ont été agressés sexuellement ont indiqué qu'au moins un incident s'était produit en l'absence de consentement, c'est-à-dire qu'ils ne pouvaient pas consentir parce qu'ils étaient sous l'effet d'une drogue ou de l'alcool, ou parce qu'ils avaient été manipulés ou forcés d'une autre façon que physiquement, ou encore parce qu'il s'agissait d'une activité sexuelle à laquelle ils n'avaient pas consenti, après avoir consenti à une autre forme d'activité sexuelle. Ce dernier type d'agression sexuelle était toutefois plus répandu chez les femmes ayant été agressées sexuellement que chez leurs homologues masculins (19 % par rapport à 11 %).

En plus des agressions sexuelles qui étaient le résultat direct de coercition ou de manipulation, on a demandé aux étudiants qui avaient subi l'un ou l'autre type d'agressions sexuelles si les agressions dont ils avaient fait l'objet avaient été accompagnées de coercition ou de manipulation. Plus du tiers (40 %) des étudiantes qui ont été agressées sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents ont indiqué qu'au moins un incident avait été accompagné de pressions verbales exercées de façon continue sur elles, même après qu'elles aient dit « non »; cette situation a été observée chez 24 % des hommes. Parmi les femmes ayant été agressées sexuellement, 15 % ont indiqué qu'on leur avait fait peur en leur disant ce qui pourrait arriver si elles refusaient, tout comme 9 % des hommes; 8 % des femmes et 10 % des hommes ont été menacés que l'on répandrait des mensonges ou des rumeurs à leur sujet ou qu'on mettrait fin à une relation. En outre, chez les femmes plus particulièrement¹⁰, 5 % ont consommé de l'alcool ou des drogues sans y consentir ou en avoir conscience; et 3 % (dans chaque cas) ont été menacées que l'on distribuerait du contenu intime ou ont eu peur que leurs études ou leur carrière future soient compromises si elles refusaient une activité sexuelle.

Les étudiants ayant une incapacité et les étudiants bisexuels sont plus susceptibles d'être la cible d'agressions sexuelles et de comportements sexualisés non désirés

Les étudiants ayant une incapacité étaient surreprésentés parmi les étudiants ayant fait l'objet de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles dans un contexte d'études postsecondaires. Plus particulièrement, plus du double des étudiants qui ont indiqué avoir une forme d'incapacité physique ou mentale¹¹ ont subi une agression sexuelle au cours des 12 mois précédents (12 % par rapport à 5 % des étudiants n'ayant aucune incapacité) (tableau 6). Cela comprenait 15 % des femmes ayant une incapacité (par rapport à 8 % des femmes n'ayant aucune incapacité) et 7 % des hommes ayant une incapacité (par rapport à 3 % des hommes n'ayant aucune incapacité). Ces résultats correspondent à ceux découlant d'autres études de la population, qui ont également révélé que les personnes ayant une incapacité, et plus précisément les femmes, étaient nettement plus susceptibles de faire l'objet d'agressions sexuelles (Cotter, 2018).

Outre les agressions sexuelles, l'ESIPEP a aussi permis de déterminer que les étudiants ayant une incapacité étaient plus souvent victimes de comportements sexualisés non désirés que les autres étudiants (47 % par rapport à 34 %). Plus de la moitié (53 %) des étudiantes ayant une incapacité ont fait l'objet de comportements sexualisés non désirés, tout comme près de 4 hommes sur 10 (37 %) ayant une incapacité.

Une prévalence élevée d'agressions sexuelles et de comportements sexualisés non désirés survenus dans le contexte des études postsecondaires a été notée chez les étudiants bisexuels. Les agressions sexuelles étaient deux fois plus répandues dans ce groupe (16 %) que chez les étudiants hétérosexuels (7 %); par exemple, les femmes bisexuelles affichaient une fréquence particulièrement élevée (18 %), ce qui correspond encore une fois aux constatations découlant d'autres études canadiennes (Simpson, 2018). Les étudiants bisexuels étaient également plus susceptibles que les autres étudiants d'avoir été la cible de comportements sexualisés non désirés (57 % par rapport à 37 %) selon les données de l'ESIPEP.

Parmi les personnes des Premières Nations, les Métis ou les Inuits¹², 1 étudiant sur 10 (10 %) a subi une agression sexuelle dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, soit une proportion similaire à celle enregistrée chez les étudiants non autochtones (8 %)¹³. Plus particulièrement, les hommes autochtones ont affiché une prévalence d'agressions sexuelles dans un contexte d'études postsecondaires représentant plus du double de celle affichée par leurs homologues non autochtones (9 % par rapport à 4 %). Les femmes autochtones, par ailleurs, affichaient une prévalence d'agressions sexuelles similaire à celle observée chez les femmes non autochtones (10 % et 11 %). En outre, les agressions sexuelles étaient aussi courantes chez les hommes autochtones que chez les femmes autochtones, ce qui contraste de façon marquée avec la situation observée chez les étudiants non autochtones, où les femmes étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir été agressées sexuellement.

Des proportions identiques (39 %) d'étudiants autochtones et non autochtones ont été la cible de comportements sexualisés non désirés. Parmi les étudiants autochtones, une proportion plus importante de femmes (44 %) que d'hommes (32 %) ont fait l'objet de ces comportements.

Les agressions sexuelles qui se sont produites dans un contexte d'études postsecondaires étaient un peu moins répandues chez les étudiants qui s'identifiaient comme membres d'un groupe de minorités visibles, par rapport à ceux qui ne s'identifiaient pas comme tels. Des proportions plus faibles d'étudiants s'identifiant comme membres d'un groupe de minorités visibles ont été agressés sexuellement comparativement aux étudiants n'appartenant pas à une minorité visible

(7 % par rapport à 8 %), y compris chez les femmes (10 % d'étudiantes s'identifiant comme appartenant à une minorité visible par rapport à 11 % de celles ne s'identifiant pas comme telles) et chez les hommes (3 % par rapport à 4 %).

La prévalence des comportements sexualisés non désirés était aussi légèrement plus faible chez les étudiants s'identifiant comme appartenant à une minorité visible (36 %) que chez ceux ne s'identifiant pas comme tels (41 %). Cette constatation a été observée chez les femmes, celles s'identifiant comme appartenant à une minorité visible étant moins susceptibles que celles n'appartenant pas à un groupe de minorités visibles d'avoir été la cible de comportements sexualisés non désirés (41 % par rapport à 46 %), et chez les hommes (30 % par rapport à 34 %).

D'autres personnes sont souvent présentes au moment où ont lieu des agressions sexuelles et des comportements sexualisés non désirés

Le contexte dans lequel une agression sexuelle ou un comportement sexualisé non désiré est survenu — où l'incident s'est produit et qui sont les personnes impliquées — peut être révélateur. Par exemple, ces facteurs révèlent si l'incident s'est produit dans un lieu public. Les recherches sur les comportements sexualisés non désirés survenus dans d'autres contextes sociaux ont montré qu'il est important de déterminer dans quelle mesure ces comportements se produisent dans des espaces publics par rapport à des espaces privés (Bastomski et Smith, 2016; Burczycka, 2019; Cotter, 2019). Les comportements qui se produisent « derrière des portes closes » sont peut-être moins susceptibles de susciter l'intervention de témoins, tandis que ceux qui se produisent alors que beaucoup de personnes sont présentes ou prennent part à l'incident peuvent rendre compte d'une culture plus générale dans laquelle les comportements préjudiciables sont tolérés.

Même si les étudiantes ont été la cible d'agressions sexuelles dans un contexte d'études postsecondaires dans des proportions plus élevées que les étudiants, certains aspects des agressions sexuelles dont les deux groupes ont fait l'objet étaient similaires. Par exemple, des proportions extrêmement élevées de femmes et d'hommes ont indiqué qu'une seule personne était le plus souvent responsable de l'incident. Plus des trois quarts des femmes (77 %) et des hommes (79 %) qui avaient été agressés sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires ont déclaré que, dans chaque cas, un seul auteur était impliqué (tableau 7). Des proportions plus faibles ont indiqué que deux personnes et plus étaient impliquées (5 % des femmes et 6 % des hommes qui ont été agressés sexuellement), ou que le nombre de personnes variait d'un incident à l'autre (9 % et 5 %)¹⁴.

La situation était à peu près similaire en ce qui concerne les comportements sexualisés non désirés : par exemple, parmi les étudiants qui avaient fait l'objet d'attouchements non désirés ou de relations sexuelles suggérées, 62 % ont indiqué qu'une seule personne était responsable de l'incident (tableau 8). Les attouchements non désirés ou les relations sexuelles suggérées commis par une personne étaient un peu plus répandus chez les étudiantes qui ont été la cible de ce type de comportement (64 %) que chez les étudiants (58 %).

Même si la plupart des étudiants qui ont été victimes d'agressions sexuelles ou de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires ont déclaré qu'une personne était habituellement responsable, ils ont aussi dit que, dans de nombreux cas, d'autres personnes étaient présentes lorsque l'incident s'est produit. Par exemple, les trois quarts (74 %) des étudiants qui ont fait l'objet de communications inappropriées et 65 % de ceux qui ont été la cible d'attouchements non désirés ou de relations sexuelles suggérées ont indiqué que d'autres personnes étaient présentes au moment où l'incident s'est produit (tableau 8)¹⁵. De même, de nombreuses agressions sexuelles ont eu lieu en présence d'autres personnes. Parmi les étudiants visés par l'étude, c'était le cas de 60 % des femmes et 65 % des hommes qui avaient subi au moins un incident de contacts sexuels non désirés, et de 31 % des femmes et 42 % des hommes qui avaient été la cible d'une activité sexuelle à laquelle ils ne pouvaient pas consentir parce qu'ils étaient sous l'effet d'une drogue ou de l'alcool, ou parce qu'ils avaient été manipulés ou forcés d'une autre façon que physiquement (des différences non statistiquement significatives). Ces constatations laissent penser que bon nombre des agressions sexuelles et des comportements sexualisés non désirés ne se produisent pas en privé.

Malgré le fait qu'il y avait souvent des personnes présentes lorsque des agressions sexuelles ou des comportements sexualisés non désirés ont eu lieu, il est possible que ces témoins n'aient pas été au courant de la situation ou de sa gravité, ou qu'ils aient choisi de ne pas prendre de mesures (voir le tableau 3 pour en savoir davantage sur les raisons invoquées par les témoins qui n'ont pas pris de mesures). En fait, moins de la moitié des personnes qui ont été la cible d'agressions sexuelles ou de comportements sexualisés non désirés alors que d'autres personnes étaient présentes au moment de l'incident ont indiqué que celles-ci sont intervenues dans au moins un cas. Par exemple, chez les femmes qui ont été la cible de contacts sexuels non désirés alors que d'autres personnes étaient présentes, 36 % ont déclaré que ces personnes ont pris des mesures en réaction à l'agression, telles que le fait d'intervenir directement ou d'offrir de l'aide. Chez les hommes, la proportion correspondante était plus faible (19 %). De même, dans les situations où d'autres personnes étaient présentes, 35 % des étudiants qui ont fait l'objet de communications inappropriées, 34 % de ceux qui ont été la cible de comportements liés à du matériel sexuellement explicite et 30 % de ceux qui ont subi des comportements liés à des attouchements non désirés ou à des relations sexuelles suggérées ont indiqué que ces personnes ont pris des mesures en réaction à l'incident (tableau 8).

Ce ne sont pas toutes les mesures prises par les personnes présentes qui étaient positives pour celles faisant l'objet de l'agression sexuelle ou des comportements sexualisés non désirés. Il convient de souligner que 1 étudiante sur 10 (10 %) qui a été agressée sexuellement en présence d'autres personnes qui ont pris des mesures a indiqué que les mesures prises visaient à encourager l'agression sexuelle¹⁶.

La même constatation est ressortie pour ce qui est des comportements sexualisés non désirés. Par exemple, le quart des étudiants ayant fait l'objet de comportements liés à du matériel sexuellement explicite au sujet desquels d'autres personnes ont pris des mesures ont indiqué que ces mesures visaient dans les faits à encourager le comportement (25 %). Cela était le cas chez les hommes (29 %) et chez les femmes (22 %) qui ont fait l'objet de ce comportement lors d'incidents où d'autres personnes étaient présentes et ont pris des mesures (différence qui n'a pas été jugée statistiquement significative).

La plupart des agressions sexuelles, des attouchements non désirés ou des relations sexuelles suggérées se produisent hors campus

Les comportements sexualisés non désirés et les agressions sexuelles qui se sont produits dans un contexte d'études postsecondaires peuvent avoir eu lieu sur le campus ou — s'ils impliquaient un étudiant ou un enseignant, ou avaient eu lieu lors d'une activité sanctionnée ou organisée par des étudiants ou l'établissement d'enseignement — peuvent avoir eu lieu hors campus ou en ligne (voir l'encadré 1).

Compte tenu de leur association avec des vidéos et des images, les comportements liés à du matériel sexuellement explicite se sont le plus souvent produits dans un environnement en ligne lié aux études (62 %, tableau 9). Les médias sociaux étaient l'environnement en ligne dans lequel les étudiants ont le plus souvent été exposés à du matériel sexuellement explicite (78 %). Les environnements en ligne liés aux études pourraient comprendre des sites ou des plateformes hébergés par l'établissement d'enseignement proprement dit, ou encore par d'autres entités, mais sur lesquels des interactions entre des étudiants, des enseignants et d'autres personnes ont lieu.

Les communications verbales ou non verbales inappropriées se sont le plus souvent produites sur le campus (75 %), soit pour 73 % des femmes et 78 % des hommes qui en ont été la cible. Il en allait de même pour les comportements liés à des attouchements non désirés ou à des relations sexuelles suggérées (59 %, soit 60 % des femmes et 57 % des hommes). En revanche, en ce qui a trait aux agressions sexuelles, près de 8 femmes sur 10 (77 %) et 7 hommes sur 10 (70 %) qui ont été agressés sexuellement ont indiqué qu'au moins un incident s'était produit hors campus dans le cadre d'une activité liée aux études (tableau 10).

De nombreux comportements sexualisés non désirés et agressions sexuelles qui se sont produits dans un contexte d'études postsecondaires ont eu lieu dans des endroits publics

Peu importe s'ils se sont produits sur le campus ou hors campus, les agressions sexuelles et les comportements sexualisés non désirés sont souvent survenus dans des lieux publics. Par exemple, 59 % des étudiants (59 % des femmes et 60 % des hommes) qui ont fait l'objet de communications inappropriées sur le campus ont indiqué qu'au moins un incident s'était produit dans un immeuble non résidentiel (comme une bibliothèque, une cafétéria ou un gymnase) (tableau 9). Les agressions sexuelles qui se sont produites sur le campus ont aussi eu lieu le plus souvent dans un immeuble non résidentiel, comme l'ont indiqué 41 % des femmes et 36 % des hommes qui ont subi de telles agressions sexuelles sur le campus (tableau 10).

Une proportion importante des agressions sexuelles et des comportements sexualisés non désirés qui se sont produits dans un contexte d'études postsecondaires ont eu lieu dans un restaurant ou un bar situé hors campus. Chez les femmes, un peu plus de la moitié (51 %) des agressions sexuelles hors campus ont été commises dans un restaurant ou un bar; parmi les hommes qui ont été agressés sexuellement hors campus, 40 % ont indiqué que l'agression s'était produite dans ce genre d'endroit (tableau 10). Comme de nombreuses autres caractéristiques des agressions sexuelles, leur prévalence dans les bars et les restaurants rend compte en grande partie d'incidents de contacts sexuels non désirés (le type le plus répandu d'agression sexuelle): la moitié (52 %) des étudiants qui ont été la cible de ce type d'agression sexuelle survenue hors du campus ont indiqué qu'elle s'était produite dans un restaurant ou un bar.

Le fait que 48 % des femmes et 55 % des hommes qui ont été la cible d'au moins une agression sexuelle dans un contexte d'études postsecondaires ont indiqué qu'ils croyaient que l'agression était liée à la consommation d'alcool ou de drogues par l'agresseur peut être lié au fait que les agressions sexuelles se sont souvent produites dans des bars et des restaurants (tableau 7)¹⁷. De plus, les restaurants et les bars étaient souvent le lieu de comportements liés à des communications inappropriées (55 %) et à des attouchements non désirés ou des relations sexuelles suggérées (49 %) hors campus (tableau 9). Dans l'ensemble, des proportions semblables de femmes (56 %) et d'hommes (53 %) ont déclaré que les comportements sexualisés non désirés hors campus sont survenus dans un restaurant ou un bar.

Il convient de souligner que les femmes qui ont été la cible de comportements sexualisés non désirés hors campus ont souvent indiqué que les incidents s'étaient produits lors de leurs déplacements à destination ou en provenance de leur établissement d'enseignement (40 % chez les femmes par rapport à 22 % chez les hommes). La même constatation a été observée chez 11 % des femmes et 10 % des hommes qui ont été agressés sexuellement hors campus.

Même si la plupart des comportements sexualisés non désirés et des agressions sexuelles se sont produits dans un endroit public, de nombreuses agressions sexuelles, et particulièrement celles qui sont survenues hors campus, ont eu lieu dans un endroit résidentiel. Une résidence ou un logement (autre que les résidences d'associations étudiantes) a été identifié comme le lieu d'au moins une agression sexuelle par 51 % des femmes et 52 % des hommes qui ont été agressés sexuellement hors campus. En ce qui concerne les hommes, il s'agissait du lieu le plus répandu des agressions sexuelles hors campus (tableau 10). Il convient de souligner que les étudiants qui vivaient avec des colocataires dans un logement sur le campus ou hors campus affichaient la fréquence la plus élevée d'agressions sexuelles et de comportements sexualisés non désirés, par rapport aux étudiants qui vivaient avec leurs parents, leur conjoint ou seuls, ou qui avaient d'autres modalités de vie (tableau 6).

D'autres étudiants qui fréquentaient le même établissement d'enseignement étaient le plus souvent responsables des agressions sexuelles et des comportements sexualisés non désirés

Le lien entre la personne qui a été agressée sexuellement et l'agresseur fournit des renseignements essentiels concernant le contexte dans lequel l'incident s'est produit. Ainsi, les situations dans lesquelles l'agresseur est un pair ont des répercussions différentes de celles où l'agresseur est une personne en position d'autorité — par exemple, un professeur ou un entraîneur — dans un contexte d'études postsecondaires.

Les étudiants qui ont été agressés sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires, ainsi que ceux qui ont été ciblés par des comportements sexualisés non désirés, ont le plus souvent indiqué que des pairs étaient responsables de l'incident. Près de 9 hommes sur 10 (86 %) et 8 femmes sur 10 (80 %) qui ont été la cible d'un comportement sexualisé non désiré ont indiqué que, dans au moins un cas, l'agresseur était un étudiant de leur établissement d'enseignement (tableau 11). La même constatation a été faite en ce qui concerne les agressions sexuelles : la plupart des étudiants ayant été agressés sexuellement ont déclaré qu'au moins une agression avait été commise par un ou plusieurs autres étudiants du même établissement d'enseignement (60 % des femmes et 61 % des hommes qui ont été agressés sexuellement) (tableau 7).

Ces constatations laissent penser que, pour la plupart, les agressions sexuelles et les comportements sexualisés non désirés survenus dans le contexte des études postsecondaires se sont produits à l'extérieur de relations dans lesquelles les déséquilibres de pouvoir sont officialisés (comme celles qui existent entre les étudiants et les enseignants, ou les employés et leurs superviseurs). Par exemple, relativement peu d'étudiantes qui ont été agressées sexuellement ont indiqué que l'agresseur était une personne en position de pouvoir ou d'autorité, comme un professeur, un entraîneur, un superviseur ou un employeur (2 %)¹⁸ (tableau 7).

Toutefois, les comportements sexualisés non désirés qui se sont produits dans le cadre de relations de pouvoir officielles ont plus souvent ciblé les femmes. Par exemple, 5 % des femmes qui ont été ciblées par des comportements sexualisés non désirés ont indiqué que l'auteur était un professeur ou un instructeur, comparativement à 2 % des hommes (tableau 11).

Les partenaires amoureux occasionnels, actuels ou anciens, ont été désignés comme les agresseurs par 12 % des femmes et des hommes qui ont été agressés sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires, et 10 % des femmes et 7 % des hommes ont indiqué que l'agresseur était un conjoint ou une conjointe marié, un conjoint ou une conjointe de fait, ou un petit ami ou une petite amie, actuels ou anciens (tableau 7). De plus, les conjoints ou conjointes mariés et les petits amis ou petites amies actuels ou anciens (14 %), ou les partenaires amoureux occasionnels actuels ou anciens (15 %) étaient souvent impliqués dans des comportements liés à du matériel sexuellement explicite (tableau 8), des proportions similaires de femmes (21 %) et d'hommes (23 %) ayant fait l'objet de ce type de comportement¹⁹. Ce type de comportement sexualisé non désiré — des messages ou du matériel sexuellement explicites affichés, montrés ou envoyés, ou des photos ou des vidéos sexuelles inappropriées ou sexuellement suggestives prises ou affichées sans le consentement des victimes concernées — pourrait comprendre ce que l'on appelle la « pornographie de vengeance » ou d'autres situations dans lesquelles des images intimes partagées entre partenaires sont par la suite diffusées à un groupe plus étendu de personnes. Ces constatations laissent croire que, comme c'est le cas ailleurs au sein de la société, la violence et les mauvais traitements subis aux mains de partenaires intimes constituent un problème dans le milieu postsecondaire.

Les comportements sexualisés non désirés subis dans un contexte d'études postsecondaires sont le plus souvent perpétrés par des hommes

Le plus souvent, les étudiants qui ont été ciblés par des comportements sexualisés non désirés ont indiqué que ceux-ci avaient été commis par des hommes. Plus de la moitié (55 %) des étudiants qui ont fait l'objet de communications inappropriées ont indiqué qu'un homme ou que des hommes étaient responsables dans tous les cas, tout comme 56 % des étudiants qui ont fait l'objet de comportements liés à du matériel sexuellement explicite et 69 % de ceux qui ont été la cible d'attouchements non désirés ou de relations sexuelles suggérées (tableau 8). Ces constatations rendent compte des résultats observés chez les femmes : par exemple, parmi les femmes qui ont été la cible d'attouchements non désirés ou de relations sexuelles suggérées, près de 9 sur 10 (85 %) ont indiqué qu'un homme ou que des hommes en étaient responsables, comparativement au quart (25 %) des hommes qui ont fait l'objet de ce type de comportement. Les attouchements non désirés ou les relations sexuelles suggérées provenant de femmes, par contre, étaient plus répandus

chez les hommes qui en ont fait l'objet (42 % des hommes par rapport à 4 % des femmes). La tendance observée pour d'autres formes de comportements sexualisés non désirés était similaire, bien que moins prononcée.

Les hommes étaient responsables de la plupart des agressions sexuelles commises contre des étudiants dans un contexte d'études postsecondaires : 7 étudiants sur 10 (73 %) qui ont été agressés sexuellement ont indiqué que chaque incident qu'ils ont subi était le fait d'un homme. Comme la plupart des agressions sexuelles ont été commises contre des étudiantes, ce résultat rend compte des expériences vécues par les femmes qui ont été agressées sexuellement : 90 % des femmes ont déclaré que les hommes étaient les agresseurs dans tous les cas d'agressions sexuelles commises dans un contexte d'études postsecondaires (tableau 7). Les expériences des hommes étaient très différentes : chez ceux qui avaient été agressés sexuellement, 63 % ont indiqué que des femmes étaient responsables de ces agressions dans tous les cas. De plus, 12 % ont déclaré que des hommes et des femmes étaient impliqués²⁰.

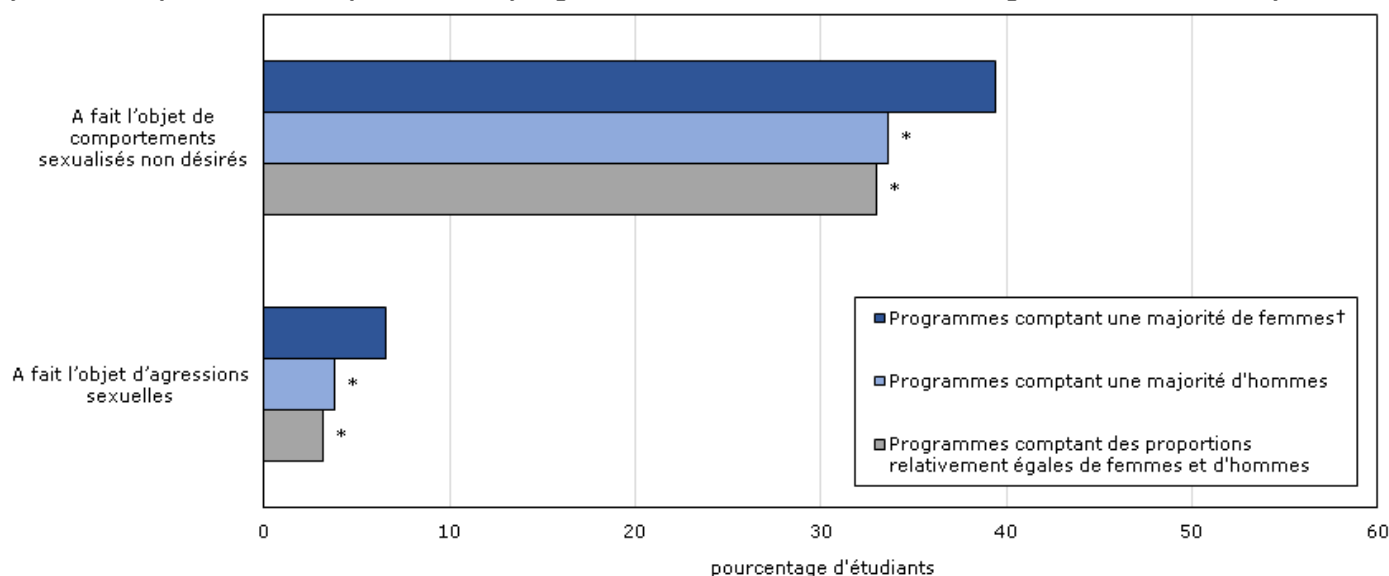
La prévalence des comportements sexualisés non désirés et des agressions sexuelles varie en fonction de la composition des programmes universitaires selon le genre des étudiants

La prévalence des comportements sexualisés non désirés et des agressions sexuelles variait selon le programme d'études universitaires²¹. Les étudiants qui étaient inscrits dans des programmes où 60 % ou plus des étudiants étaient des femmes, où 60 % ou plus des étudiants étaient des hommes et où les proportions d'hommes et de femmes étaient relativement égales ont fait part d'expériences différentes à ce chapitre.

En ce qui concerne les hommes, ceux inscrits à un programme dans lequel 60 % ou plus des étudiants étaient des femmes affichaient une prévalence plus élevée d'agressions sexuelles que les hommes inscrits à d'autres programmes. Ainsi, 1 homme sur 14 (7 %) inscrit à un programme où les femmes constituaient 60 % ou plus des étudiants a été agressé sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires, comparativement à 4 % des hommes inscrits à des programmes où les hommes représentaient 60 % ou plus des étudiants, et à 3 % des hommes inscrits dans les programmes comportant des proportions égales de femmes et d'hommes. De même, les hommes inscrits à des programmes où 60 % ou plus des étudiants étaient des femmes étaient plus susceptibles d'avoir été la cible de comportements sexualisés non désirés (39 %) (graphique 4).

Graphique 4

Prévalence des agressions sexuelles et des comportements sexualisés non désirés chez les hommes étudiant dans des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens au cours des 12 mois précédents, selon la composition du programme d'études en fonction du genre des étudiants, 2019

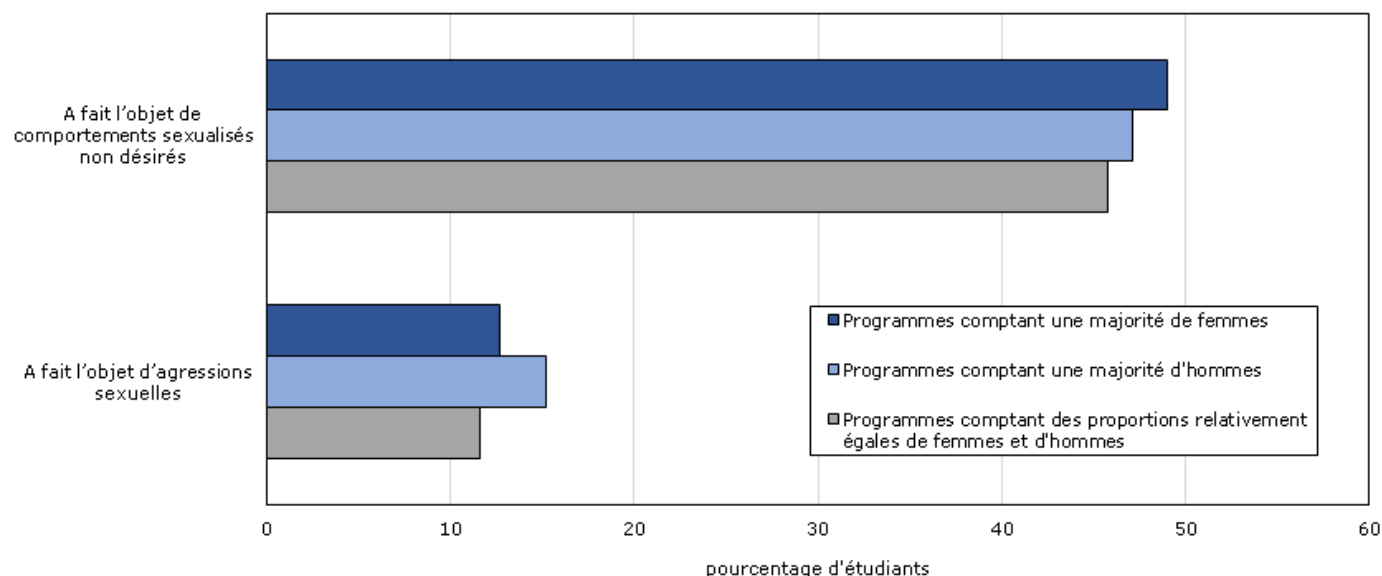


* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)
 † catégorie de référence
Note : Comprend uniquement les étudiants d'université. Comprend les étudiants âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) en date du 31 décembre 2018 qui résidaient dans les provinces canadiennes. Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Comprend les incidents qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, d'un stage pratique ou de bénévolat associé aux études postsecondaires) ou en ligne (lorsque quelques-unes des personnes responsables de l'incident ou toutes celles-ci étaient des étudiants, des enseignants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement). Les programmes où les femmes ou les hommes représentent 60 % ou plus des étudiants (selon les données pour l'année universitaire 2016-2017 recueillies au moyen du Système d'information sur les étudiants postsecondaires) sont considérés comme des programmes dans lesquels les femmes ou les hommes (respectivement) représentent la majorité des étudiants. Les intervalles de confiance sont disponibles sur demande.
Source : Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

La situation observée chez les étudiantes était différente. Aucune différence statistiquement significative n'a été observée au chapitre de la prévalence des agressions sexuelles chez les femmes inscrites à des programmes où les hommes représentaient 60 % ou plus des étudiants (15 %), comparativement aux femmes inscrites à des programmes où 60 % ou plus des étudiants étaient des femmes (13 %) ou à des programmes comportant des proportions relativement égales d'hommes et de femmes (12 %)²². Les résultats observés étaient similaires en ce qui concerne les comportements sexualisés non désirés dont ont fait l'objet un peu moins de la moitié des femmes dans chacun de ces trois types de programmes (graphique 5).

Graphique 5

Prévalence des agressions sexuelles et des comportements sexualisés non désirés chez les femmes étudiant dans des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens au cours des 12 mois précédents, selon la composition du programme d'études en fonction du genre des étudiants, 2019



Note : Les différences ne sont pas statistiquement significatives. Comprend uniquement les étudiants d'université. Comprend les étudiants âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) en date du 31 décembre 2018 qui résidaient dans les provinces canadiennes. Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Comprend les incidents qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, d'un stage pratique ou de bénévolat associé aux études postsecondaires) ou en ligne (lorsque quelques-unes des personnes responsables de l'incident ou toutes celles-ci étaient des étudiants, des enseignants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement). Les programmes où les femmes ou les hommes représentent 60 % ou plus des étudiants (selon les données pour l'année universitaire 2016-2017 recueillies au moyen du Système d'information sur les étudiants postsecondaires) sont considérés comme des programmes dans lesquels les femmes ou les hommes (respectivement) représentent la majorité des étudiants. Les intervalles de confiance sont disponibles sur demande.

Source : Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

Il convient de souligner que ces programmes correspondent aux programmes d'études auxquels les étudiants étaient inscrits au moment de la tenue de l'enquête, et qu'ils peuvent, ou non, être les mêmes programmes que ceux auxquels les étudiants étaient inscrits au moment où ils ont subi une agression sexuelle ou un comportement sexualisé non désiré. Il est possible que les étudiants aient changé de programme à la suite d'une agression sexuelle, par exemple; les données sur le programme d'études initial n'étaient pas disponibles. En outre, on ne sait pas si l'étudiant qui a été la cible d'une agression sexuelle ou d'un comportement sexualisé non désiré était inscrit au même programme d'études que l'agresseur.

D'autres recherches ont démontré que la représentation inégale des hommes dans certains domaines d'études et des femmes dans d'autres domaines d'études entraînait des conséquences négatives pour les personnes et pour les domaines d'études proprement dits (Stratton et autres, 2005; Wang et Degol, 2017). Les expériences d'agressions sexuelles et de comportements sexualisés non désirés découragent certains étudiants de s'inscrire à un programme d'études ou de poursuivre des études et contribuent à la disparité permanente entre les genres dans certains domaines (Barthelemy et autres, 2016; Clancy et autres, 2014). Toutefois, il convient de souligner que nombre de ces études portent sur les interactions qui se produisent dans un contexte strictement universitaire : parallèlement, les données de l'ESIEP de 2019 montrent que la plupart des agressions sexuelles et des comportements sexualisés non désirés qui se produisent dans un contexte d'études postsecondaires ont lieu à l'extérieur des salles de classe. Ainsi, bien qu'il soit important de comprendre les expériences vécues par les étudiants auprès des personnes avec lesquelles ils suivent des cours et travaillent sur le terrain, il est tout aussi important de comprendre les expériences vécues par les étudiants dans d'autres contextes sociaux liés à leurs études postsecondaires.

Les femmes sont plus susceptibles d'être craintives et de changer leurs habitudes en raison de comportements sexualisés non désirés ou d'agressions sexuelles

Les agressions sexuelles et les comportements sexualisés non désirés peuvent avoir de nombreuses et potentiellement dévastatrices répercussions sur les personnes qui les subissent. Dans le cadre de l'ESIPEP, on a demandé aux étudiants de quelle façon les agressions sexuelles ou les comportements sexualisés non désirés dont ils ont été la cible dans un contexte d'études postsecondaires avaient eu des répercussions sur leur santé émotionnelle et mentale, ainsi que sur leur vie universitaire.

Les agressions sexuelles et les comportements sexualisés non désirés ont eu des répercussions négatives sur le bien-être émotionnel de nombreux hommes et femmes qui en ont été la cible. En ce qui concerne les types précis de répercussions émotionnelles déclarées par les étudiants, quelques problèmes courants sont ressortis. Dans l'ensemble, même si les femmes et les hommes ont indiqué avoir subi des conséquences émotionnelles négatives à la suite des incidents dont ils ont fait l'objet, de telles conséquences étaient plus répandues chez les femmes (tableau 12, tableau 13). Plus particulièrement, les femmes étaient plus susceptibles de déclarer des répercussions liées à des craintes pour leur sécurité et des répercussions négatives sur leur santé mentale. Par exemple, la proportion de femmes qui ont dit être devenues craintives après avoir été la cible de comportements sexualisés non désirés était près de six fois plus élevée que la proportion observée chez les hommes : près du quart (23 %) ont indiqué que l'incident dont elles avaient fait l'objet les avait rendues craintives, comparativement à 4 % des hommes (tableau 12). Les femmes qui avaient été agressées sexuellement étaient aussi plus susceptibles que les hommes de dire qu'elles étaient devenues craintives (38 % par rapport à 15 %), tandis que 60 % des femmes qui avaient été agressées sexuellement ont dit que l'agression les avait rendues plus prudentes ou attentives (par rapport à 28 % des hommes; tableau 13).

À la suite d'une agression sexuelle ou après avoir été ciblées par des comportements sexualisés non désirés, de nombreuses femmes ont changé la façon dont elles se déplaçaient pour se rendre sur le campus ou pour en revenir, ce qui réitère le fait que ces incidents ont des répercussions significatives sur le sentiment de sécurité des femmes. Les femmes qui ont été agressées sexuellement ont déclaré avoir évité certains immeubles de leur établissement d'enseignement (18 %) et avoir changé leur itinéraire pour se rendre à leur établissement d'enseignement (9 %) (tableau 13). Les mêmes réponses ont été mentionnées par les femmes qui ont été la cible de comportements sexualisés non désirés, y compris avoir évité certains immeubles de l'établissement d'enseignement (18 %), avoir changé d'itinéraire pour se rendre à l'établissement d'enseignement (11 %) et avoir changé l'heure à laquelle elles se rendaient à leur établissement d'enseignement (11 %) (tableau 12). Ces répercussions revêtent un intérêt particulier étant donné que de nombreuses femmes ont indiqué que les comportements sexualisés non désirés qu'elles ont subis se sont produits alors qu'elles se rendaient vers leur établissement d'enseignement. Le fait que ces incidents amènent de nombreuses femmes à vivre dans la crainte pour leur sécurité personnelle fait clairement ressortir la gravité des agressions sexuelles et des comportements sexualisés non désirés qui se produisent dans le contexte des études postsecondaires.

Les répercussions négatives des agressions sexuelles et des comportements sexualisés non désirés sur la santé mentale sont plus répandues chez les femmes

Par ailleurs, des répercussions précises sur la santé mentale ont été déclarées par de nombreux étudiants qui ont été la cible d'agressions sexuelles ou de comportements sexualisés non désirés. Même si tant les femmes que les hommes ont mentionné ces types de répercussions, ces dernières étaient plus répandues chez les femmes : 31 % des femmes qui ont été la cible de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires ont déclaré être anxieuses (par rapport à 10 % des hommes), et 8 % ont déclaré être déprimées (par rapport à 4 % des hommes; tableau 12). La même constatation a été observée chez les étudiants qui avaient été agressés sexuellement : 40 % des femmes ont déclaré se sentir anxieuses (par rapport à 19 % chez les hommes), et 21 % ont déclaré être déprimées (par rapport à 9 % chez les hommes; tableau 13). Au total, 7 % des femmes et 2 % des hommes qui ont personnellement été la cible de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires ont eu recours à l'aide de professionnels en santé mentale, tout comme 12 % des étudiantes qui ont été agressées sexuellement au cours de l'année précédente (tableau 12; tableau 13)²³.

Les femmes qui ont été agressées sexuellement étaient souvent honteuses (34 %) ou sujettes à des sentiments de culpabilité (28 %) à la suite de ces agressions. Ces répercussions émotionnelles étaient moins souvent déclarées par les hommes (13 % et 9 %). Chez les hommes, 45 % ont déclaré être agacés, et 40 % ont dit être confus (tableau 13).

Il convient aussi de souligner la proportion d'étudiants qui ont indiqué avoir consommé des drogues ou de l'alcool afin de les aider à faire face à la situation. C'était le cas de 13 % des femmes et de 10 % des hommes qui avaient été agressés sexuellement. Contrairement à de nombreuses autres répercussions sur la santé mentale, la consommation d'alcool ou de drogues était aussi répandue chez les hommes que chez les femmes.

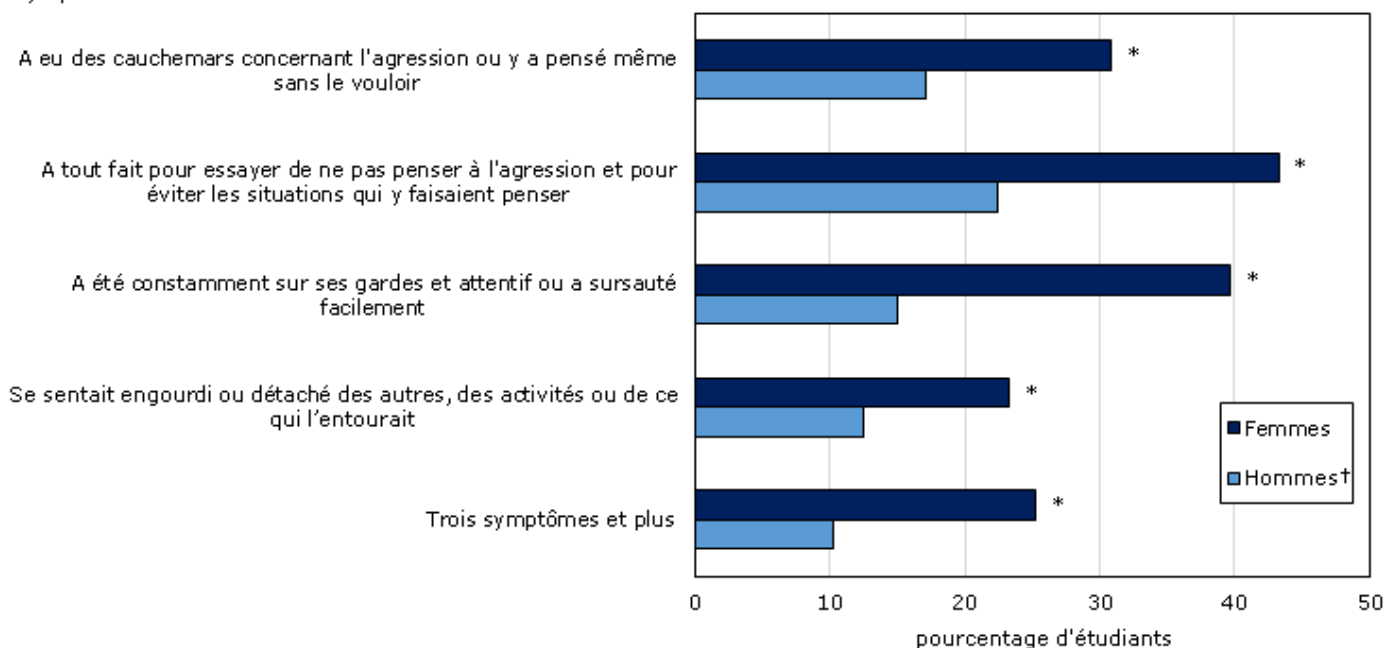
Des symptômes correspondant au trouble de stress post-traumatique déclarés par de nombreux étudiants

Outre les questions concernant les répercussions des agressions sexuelles sur le bien-être émotionnel des étudiants, l'ESIPEP comprenait aussi une série de questions fondées sur un outil de dépistage utilisé par les professionnels de la santé mentale pour déterminer si une personne est susceptible de souffrir d'un trouble de stress post-traumatique (TSPT)²⁴. Des proportions importantes d'étudiants qui ont été agressés sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires ont fourni des réponses faisant état de symptômes correspondant à ceux du TSPT.

Comme pour les autres types de répercussions émotionnelles, les symptômes correspondant au TSPT étaient plus répandus chez les femmes : par exemple, 40 % des femmes qui ont été agressées sexuellement étaient constamment sur leurs gardes, attentives ou sursautaient facilement, comparativement à 15 % des hommes. Une tendance semblable a été observée en ce qui concerne d'autres symptômes correspondant au TSPT également (graphique 6). Par ailleurs, le quart (25 %) des femmes qui ont été agressées sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires ont déclaré avoir été aux prises avec trois de ces quatre symptômes, ce qui, selon l'outil de dépistage de première ligne du TSPT, indique la présence possible d'un TSPT (Prins et autres, 2003). Cette proportion était plus de deux fois supérieure à celle observée chez les hommes (10 %) qui ont déclaré trois symptômes et plus correspondant au TSPT.

Graphique 6
Étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens qui ont été agressés sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon les symptômes correspondant au trouble de stress post-traumatique et le genre de l'étudiant, 2019

Symptômes



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : Comprend les étudiants de niveau postsecondaire de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) en date du 31 décembre 2018 qui résidaient dans les provinces canadiennes et qui ont été agressés sexuellement au cours des 12 mois précédents. Comprend les incidents qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors du campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, d'un stage pratique ou de bénévolat associé aux études postsecondaires). Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les intervalles de confiance sont disponibles sur demande.

Source : Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire, 2019.

Les agressions sexuelles et les comportements sexualisés non désirés ont des répercussions sur la vie universitaire des étudiants

Certains étudiants qui ont été la cible d'agressions sexuelles et de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires ont également déclaré des répercussions négatives sur leur vie universitaire. Parmi les étudiants qui avaient été agressés sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires, certains ont déclaré avoir arrêté d'aller à l'un ou l'autre de leurs cours (9 % des femmes et 7 % des hommes qui avaient été agressés sexuellement), demandé plus de temps pour réaliser leurs travaux (7 % des femmes et 6 % des hommes) et abandonné un ou plusieurs cours (5 % des femmes et 6 % des hommes) (tableau 13). Ces types de répercussions étaient aussi répandus chez les femmes que chez les hommes qui avaient été agressés sexuellement.

Les étudiants qui ont été la cible de comportements sexualisés non désirés ont déclaré des répercussions semblables sur leur vie universitaire. Par exemple, 7 % des femmes et 3 % des hommes ont indiqué avoir arrêté d'aller à l'un ou l'autre de leurs cours; 4 % des femmes et 1 % des hommes ont abandonné un ou plusieurs cours; d'autres ont indiqué avoir demandé plus de temps pour réaliser leurs travaux (6 % des femmes et 3 % des hommes), ou demandé de changer la date de leurs examens (2 % des femmes et 1 % des hommes) (tableau 12). Toutefois, contrairement aux répercussions des agressions sexuelles sur la vie universitaire, les répercussions liées aux comportements sexualisés non désirés étaient généralement plus répandues chez les femmes que chez les hommes.

Peu d'étudiants ont parlé à une personne rattachée à leur établissement d'enseignement concernant les agressions sexuelles ou les comportements sexualisés non désirés qu'ils ont subis

Même si de nombreux étudiants ont personnellement subi des répercussions négatives liées aux comportements sexualisés non désirés et aux agressions sexuelles, relativement peu d'entre eux en ont parlé à une personne rattachée à leur établissement d'enseignement. Parmi ceux qui ont personnellement été ciblés par des comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires, 9 % des femmes et 4 % des hommes en ont parlé avec un membre du corps enseignant, un service de soutien aux étudiants, un membre du personnel chargé de la sécurité sur le campus, un conseiller en santé mentale, un aumônier, une personne employée par la résidence d'étudiants ou une personne responsable du bien-être des étudiants, ou une autre personne rattachée à leur établissement d'enseignement (tableau 14). Parmi les étudiants qui ont été agressés sexuellement, des proportions relativement égales de femmes (8 %) et d'hommes (6 %) ont indiqué qu'ils avaient communiqué avec une personne rattachée à leur établissement d'enseignement (tableau 15).

Parmi les étudiants qui ont parlé à une personne rattachée à leur établissement d'enseignement, la plupart se sont adressés à une personne ou à un groupe rattaché à l'administration de leur établissement d'enseignement (p. ex. un centre de services médicaux). Cela était le cas de 60 % des femmes et de 63 % des hommes qui ont parlé à une personne rattachée à leur établissement d'enseignement au sujet des comportements sexualisés non désirés dont ils ont été la cible, et de 67 % des étudiants qui ont parlé d'une agression sexuelle dont ils ont fait l'objet²⁵. Des proportions plus faibles d'étudiants ont parlé à une personne rattachée à un service géré par les étudiants, comme un groupe d'assistance aux pairs, et d'autres ne connaissaient pas l'affiliation de la personne ou du groupe à qui ils avaient parlé.

Plus particulièrement, les femmes qui ont été agressées sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires et qui ont parlé à une personne rattachée à leur établissement d'enseignement ont souvent indiqué qu'elles l'ont fait pour recevoir du soutien en santé mentale (65 %, tableau 15)²⁶. De même, la recherche d'un soutien en santé mentale en ce qui a trait à un comportement sexualisé non désiré était une raison couramment invoquée par les femmes (48 %) et les hommes (36 %) qui ont parlé des incidents dont ils ont été la cible à une personne rattachée à leur établissement d'enseignement (tableau 14). Ces résultats font ressortir de nouveau les conséquences graves que les agressions sexuelles et les comportements sexualisés non désirés peuvent avoir sur la santé mentale des étudiants.

Même si la proportion d'étudiants qui ont parlé à une personne rattachée à leur établissement d'enseignement concernant les incidents dont ils ont fait l'objet était relativement faible, il convient de souligner que le fait d'en parler à des ressources non rattachées à leur établissement d'enseignement était également peu fréquent. Par exemple, 11 % des femmes qui ont été agressées sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires ont parlé à une ressource en santé mentale non rattachée à leur établissement d'enseignement, et 3 % ont signalé l'incident à la police²⁷. En somme, ces tendances rendent compte des faibles taux de signalement dans la population en général (Conroy et Cotter, 2017).

De nombreux étudiants ne savent pas que les incidents dont ils ont été la cible peuvent être signalés à leur établissement d'enseignement

Les étudiants ont donné diverses raisons pour justifier le fait de ne pas avoir parlé à une personne rattachée à leur établissement d'enseignement concernant l'agression sexuelle ou les comportements sexualisés non désirés dont ils ont été la cible. Souvent, ils ont indiqué qu'ils pensaient que l'incident n'était pas assez grave : c'était le cas de 59 % des femmes et

de 61 % des hommes qui n'ont pas parlé à une personne rattachée à leur établissement d'enseignement au sujet d'une agression sexuelle, et de 74 % des femmes et de 72 % des hommes qui n'ont pas parlé à une personne rattachée à leur établissement d'enseignement au sujet de comportements sexualisés non désirés (tableau 14, tableau 15).

Toutefois, certains étudiants ont indiqué que les raisons pour lesquelles ils n'avaient pas parlé à une personne rattachée à leur établissement d'enseignement étaient davantage liées à la façon dont ils percevaient leurs options à cet égard. Par exemple, de nombreux étudiants qui ont été ciblés par des comportements sexualisés non désirés ont indiqué qu'ils ne savaient pas que ce type d'incident pouvait être signalé à l'établissement d'enseignement (26 % des femmes et 10 % des hommes qui n'ont pas signalé les incidents dont ils ont fait l'objet). Cette ambiguïté peut rendre compte du fait que de nombreuses agressions sexuelles et de nombreux comportements sexualisés non désirés survenus dans le contexte des études postsecondaires ont en réalité eu lieu hors campus, et que certains étudiants ne savaient peut-être pas que leur établissement d'enseignement pouvait leur venir en aide dans de tels cas.

D'autres étudiants qui n'ont pas parlé à une personne rattachée à leur établissement d'enseignement au sujet de comportements sexualisés non désirés dont ils ont fait l'objet ont indiqué ne pas l'avoir fait parce qu'ils ne croyaient pas que l'établissement d'enseignement prendrait l'incident au sérieux (19 % des femmes et 9 % des hommes qui n'ont pas parlé à une personne rattachée à leur établissement d'enseignement), et qu'ils ne savaient pas qui dans leur établissement d'enseignement pouvait leur fournir de l'aide (16 % et 8 %, respectivement). De même, les étudiants qui ont été agressés sexuellement ont indiqué qu'ils ne croyaient pas que l'établissement d'enseignement prendrait l'incident au sérieux (19 % des femmes et 12 % des hommes qui n'ont pas parlé à une personne rattachée à leur établissement d'enseignement), qu'ils ne savaient pas à qui s'adresser pour obtenir de l'aide dans l'établissement d'enseignement (15 % et 11 %, respectivement)²⁸, et qu'ils ne savaient pas vers quel service se diriger pour obtenir de l'aide dans l'établissement d'enseignement (14 % et 8 %, respectivement).

Ces constatations rendent compte de la sensibilisation générale des étudiants relativement aux ressources offertes par leurs établissements d'enseignement en matière d'agressions sexuelles et de comportements sexualisés non désirés qui se produisent dans un contexte d'études postsecondaires. Lorsqu'ils ont été questionnés au sujet de leur connaissance des diverses politiques et procédures de l'établissement d'enseignement qui existaient à ce chapitre, de nombreux étudiants ont indiqué qu'ils ne connaissaient pas les services qui étaient offerts par l'établissement d'enseignement aux personnes qui avaient été la cible d'une agression sexuelle et de harcèlement et qu'ils n'avaient pas reçu d'information à ce sujet de la part de l'établissement d'enseignement. Plus particulièrement, les étudiantes étaient plus susceptibles que les étudiants de dire qu'elles n'étaient pas au courant de l'existence de politiques et procédures et qu'elles n'avaient pas reçu d'information concernant le harcèlement et les agressions sexuelles. Par exemple, la moitié (50 %) des étudiantes ont déclaré qu'elles ne connaissaient pas les procédures relatives au traitement des incidents de harcèlement et d'agression sexuelle signalés, comparativement à 35 % des hommes; de même, le tiers (33 %) des étudiantes ont indiqué qu'elles n'avaient reçu aucune information de leur établissement d'enseignement concernant le harcèlement et la façon de le reconnaître, comparativement à 23 % des hommes.

Il est intéressant de constater qu'un nombre plus élevé d'étudiants ayant été agressés sexuellement n'étaient pas au courant de ces services (38 %) que d'étudiants qui n'avaient pas été agressés sexuellement (28 %); la même constatation a été faite en ce qui concerne les étudiants qui avaient été ciblés par des comportements sexualisés non désirés (dont 33 % n'étaient pas au courant de ces services), comparativement aux étudiants qui n'en avaient pas fait l'objet (dont 26 % n'étaient pas au courant de ces services) (tableau 16). La même tendance est ressortie pour ce qui est de toutes les autres questions concernant l'information reçue par les étudiants de leur établissement d'enseignement au sujet des agressions sexuelles et du harcèlement.

Plus particulièrement, la sensibilisation aux programmes et aux politiques était généralement plus grande chez les étudiants comptant un nombre plus élevé d'années d'études postsecondaires, ce qui reflète peut-être le temps de plus qu'ils ont eu pour être informés de ces programmes.

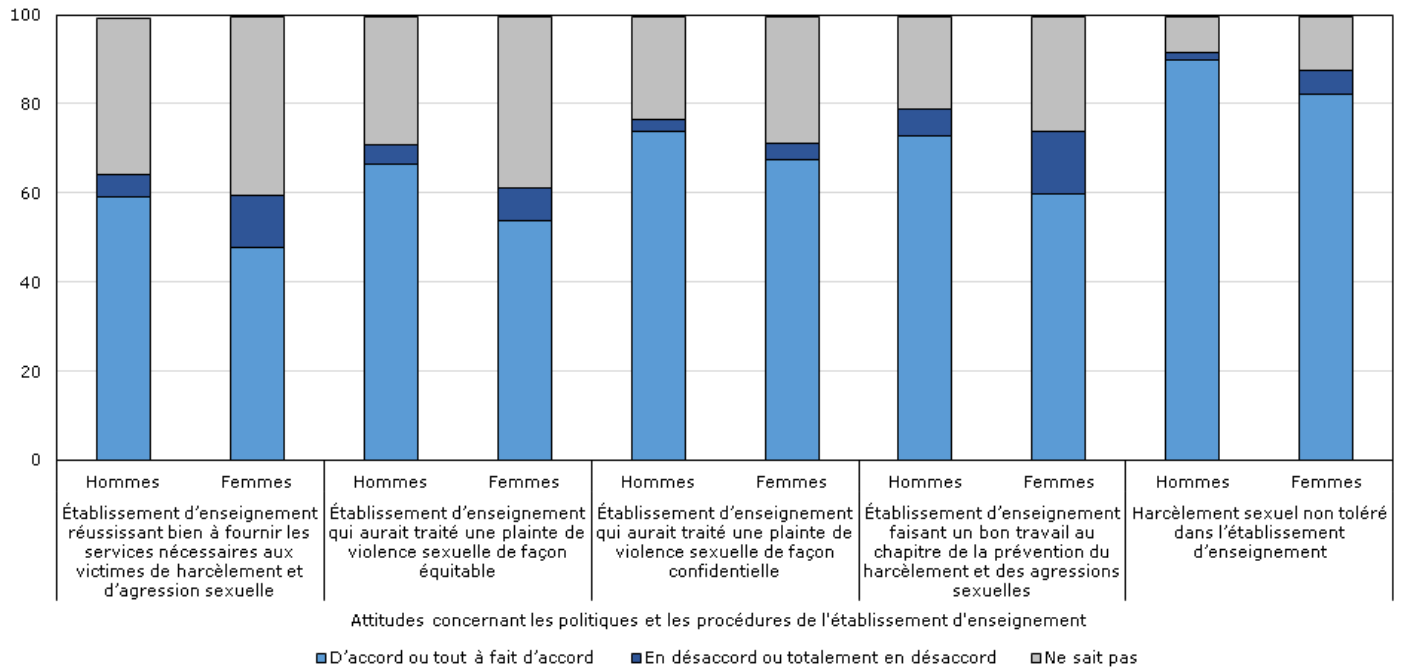
Le fait d'avoir fait l'objet d'agressions sexuelles et de comportements sexualisés non désirés est lié à des opinions négatives au sujet des politiques des établissements d'enseignement

Parmi les étudiants en général, la plupart avaient des attitudes positives concernant les politiques, les procédures et les services en place dans leur établissement d'enseignement pour prévenir et résoudre les cas d'agressions sexuelles et de comportements sexualisés non désirés. Les opinions négatives étaient toutefois plus répandues chez les étudiantes. Les femmes étaient plus souvent que les hommes en désaccord ou totalement en désaccord avec des énoncés comme « mon établissement d'enseignement fait un bon travail à tenter de prévenir le harcèlement et les agressions sexuelles » (14 % par rapport à 6 %), « mon établissement d'enseignement réussit bien à fournir les services nécessaires aux victimes de harcèlement et d'agression sexuelle » (12 % par rapport à 5 %), « mon établissement d'enseignement traiterai une plainte de violence sexuelle de façon équitable (7 % par rapport à 4 %) ou « confidentielle » (4 % par rapport à 2 %), et « le harcèlement sexuel n'est pas toléré dans mon établissement d'enseignement » (5 % par rapport à 2 %) (graphique 7)²⁹.

Graphique 7

Attitudes concernant les politiques et les procédures relatives aux comportements sexualisés non désirés et aux agressions sexuelles parmi les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens, selon le genre de l'étudiant, 2019

pourcentage d'étudiants



Note : Comprend les étudiants de niveau postsecondaire âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) en date du 31 décembre 2018 qui résidaient dans les provinces canadiennes. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les intervalles de confiance sont disponibles sur demande.

Source : Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

En outre, les étudiants qui ont personnellement été la cible d'agressions sexuelles ou de comportements sexualisés non désirés avaient des opinions qui étaient nettement moins favorables comparativement à ceux qui n'avaient pas subi de tels incidents. Par exemple, 23 % des étudiants qui ont été agressés sexuellement ont indiqué qu'ils étaient en désaccord ou totalement en désaccord avec l'énoncé selon lequel leur établissement d'enseignement faisait du bon travail pour tenter de prévenir le harcèlement et les agressions sexuelles; cette proportion était près de trois fois plus élevée que pour les étudiants qui n'avaient pas été agressés sexuellement (8 %). De même, plus de deux fois plus d'étudiants qui ont été ciblés par des comportements sexualisés non désirés étaient en désaccord ou totalement en désaccord avec l'énoncé selon lequel leur établissement d'enseignement faisait du bon travail pour tenter de prévenir le harcèlement et les agressions sexuelles, comparativement à ceux qui n'avaient pas été ciblés par des comportements sexualisés non désirés (15 % par rapport à 6 %).

Encadré 3
Expériences des étudiants transgenres

Bien que n'importe qui puisse être la cible d'une agression sexuelle ou de comportements sexualisés non désirés, les recherches laissent penser que les personnes transgenres sont fortement surreprésentées parmi celles qui ont subi ce genre d'incident (Griner et autres, 2017; Mitchell et autres, 2014). Dans l'analyse qui suit, les personnes transgenres sont définies comme toute personne qui ne s'identifie pas comme étant cisgenre, c'est-à-dire toute personne qui s'identifie à un genre autre que celui qui lui a été assigné à la naissance, y compris les personnes qui ne s'identifient avec ni l'un ni l'autre des genres binaires, ou qui s'identifient à un genre binaire en plus d'un autre genre³⁰. Selon les données de l'Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire (ESIPEP), 0,8 % des étudiants de niveau postsecondaire étaient transgenres, y compris 0,1 % de femmes transgenres, 0,2 % d'hommes transgenres et 0,4 % de personnes d'identités de genre diverses, soit environ 19 000 étudiants au total³¹.

Encadré 3 Expériences des étudiants transgenres

Étant donné que les étudiants transgenres représentaient une faible proportion des étudiants visés par l'ESIEP, seule une analyse limitée a été possible; toutefois, les résultats laissent croire que de nombreux étudiants transgenres sont la cible d'agressions sexuelles et de comportements sexualisés non désirés dans le contexte des études postsecondaires. Environ 1 étudiant transgenre sur 6 (18 %) a été agressé sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires pendant qu'il fréquentait un établissement d'enseignement postsecondaire, et près de la moitié (47 %) des étudiants transgenres ont été la cible de comportements sexualisés non désirés. Toutefois, aucune différence statistiquement significative n'a été relevée entre ces proportions et les proportions d'étudiants cisgenres qui ont été la cible de comportements sexualisés non désirés ou d'agressions sexuelles.

Tableau explicatif de l'encadré 3

Étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens qui ont personnellement fait l'objet de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, ou qui ont été agressés sexuellement à un moment ou à un autre pendant leurs études postsecondaires, selon le type de comportements et le statut de transgenre, 2019

Types de comportements	Cisgenre ¹			Transgenre ²		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 % de à		pourcentage	intervalle de confiance de 95 % de à	
Comportements sexualisés non désirés	38,8	37,9	39,7	46,9	34,8	59,3
Communications verbales ou non verbales inappropriées ³	35,1	34,2	36,0	42,3	30,7	54,9
Matériel sexuellement explicite ⁴	6,4	6,0	6,9	F
Atteintes ou relations sexuelles suggérées ⁵	18,4	17,7	19,2	22,3	13,6	34,4
Agression sexuelle pendant les études postsecondaires⁶	10,3	9,8	10,8	18,1	11,2	28,1

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend les personnes qui s'identifient au genre qui leur a été assigné à la naissance.

2. Comprend les personnes qui s'identifient à un genre autre que celui qui leur a été assigné à la naissance. Cette définition comprend les personnes qui ne s'identifient pas à l'un ou l'autre des genres binaires, qui s'identifient aux deux genres binaires ou qui s'identifient à un genre binaire en plus d'un autre genre.

3. Comprend les blagues à caractère sexuel, les attentions sexuelles non désirées, les commentaires à caractère sexuel inappropriés concernant l'apparence ou le corps d'une personne et les discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle.

4. Comprend les messages ou le matériel sexuellement explicites affichés, montrés ou envoyés, et les photos ou vidéos sexuelles inappropriées ou sexuellement suggestives prises ou affichées sans le consentement.

5. Comprend l'indécence ou l'exhibition inappropriée de parties du corps de façon sexuelle, les pressions répétées de la même personne pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels, les attouchements non désirés ou les rapprochements trop intimes, et l'offre d'avantages personnels en échange de faveurs sexuelles ou les traitements injustes pour avoir refusé des faveurs sexuelles.

6. Comprend toutes les agressions sexuelles commises dans un contexte d'études postsecondaires, y compris celles qui se sont produites lors d'une période antérieure aux 12 mois précédents.

Note : Comprend les étudiants de niveau postsecondaire âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) en date du 31 décembre 2018 qui résidaient dans les provinces canadiennes et qui ont été agressés sexuellement ou qui ont fait l'objet (ciblés, visés personnellement) de comportements sexualisés non désirés au cours des 12 mois précédents. Comprend les comportements qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, d'un stage pratique ou de bénévolat associé aux études postsecondaires) ou en ligne (lorsque quelques-unes des personnes responsables de l'incident ou toutes celles-ci étaient des étudiants, des enseignants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement). Exclut les comportements dont les répondants ont entendu parler par une autre personne (p. ex. un incident qu'un ami leur a confié). Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle. Les différences entre les personnes cisgenres et transgenres ne sont pas statistiquement significatives.

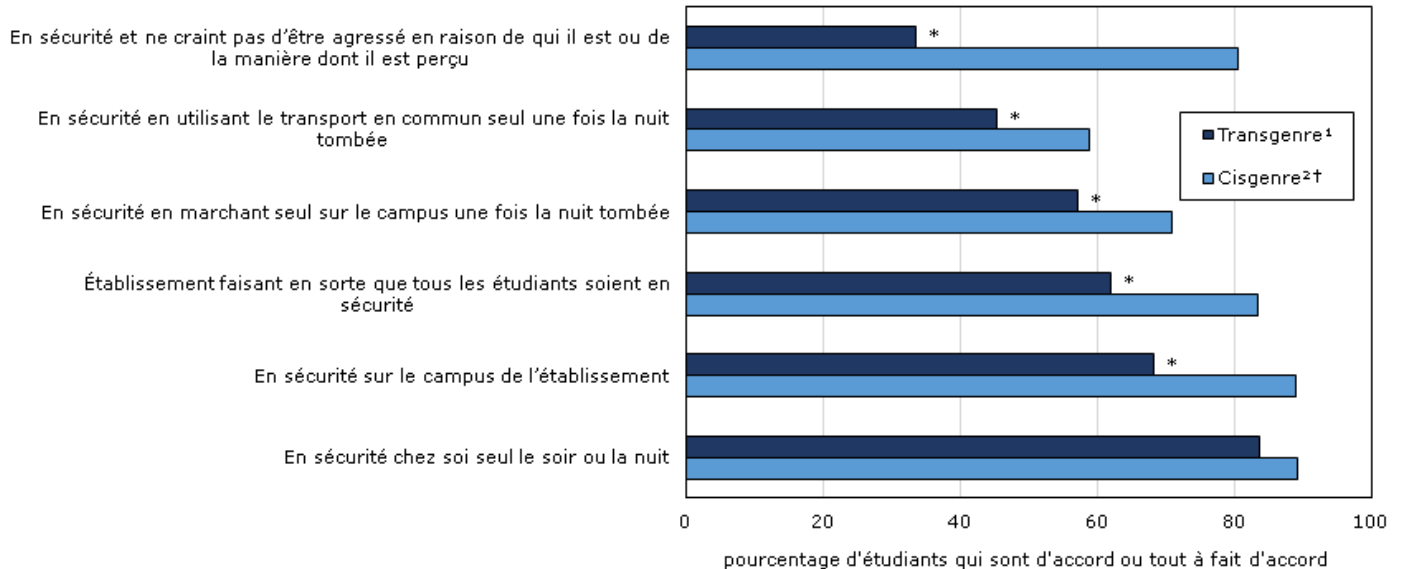
Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

De nombreux étudiants transgenres ont déclaré qu'ils ne se sentaient pas en sécurité dans l'environnement de leur établissement d'enseignement et autour de celui-ci (graphique de l'encadré 3). Lorsqu'on leur a demandé s'ils se sentaient en sécurité et s'ils avaient confiance en qui ils étaient et en la façon dont ils étaient perçus, le tiers (33 %) ont indiqué qu'ils étaient d'accord ou tout à fait d'accord avec cet énoncé, comparativement à 81 % des étudiants cisgenres. Les étudiants transgenres étaient aussi moins susceptibles que les étudiants cisgenres d'être d'accord ou tout à fait d'accord pour dire qu'ils se sentaient en sécurité en utilisant le transport en commun seuls une fois la nuit tombée (45 % par rapport à 59 %), d'être d'accord ou tout à fait d'accord pour dire qu'ils se sentaient en sécurité en marchant seuls sur le campus une fois la nuit tombée (57 % par rapport à 71 %), et d'être d'accord ou tout à fait d'accord pour dire qu'ils se sentaient en sécurité en général sur le campus de leur établissement d'enseignement (68 % par rapport à 89 %). Les étudiants transgenres étaient aussi moins susceptibles d'être d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que leur établissement d'enseignement faisait en sorte d'assurer leur sécurité (62 % par rapport à 83 %). En revanche, la plupart des étudiants transgenres ont indiqué qu'ils se sentaient en sécurité à la maison seuls le soir ou la nuit, et ils étaient tout aussi susceptibles que les étudiants cisgenres d'être d'accord ou tout à fait d'accord pour dire qu'ils se sentaient en sécurité dans cette situation (84 % et 89 %).

Encadré 3 — fin Expériences des étudiants transgenres

Graphique de l'encadré 3 Impressions des étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens concernant leur sécurité personnelle, selon le statut de transgenre, 2019

Impressions concernant la sécurité personnelle



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Comprend les personnes qui s'identifient à un genre autre que celui qui leur a été assigné à la naissance, y compris les personnes qui ne s'identifient pas à l'un ou à l'autre des genres binaires, qui s'identifient aux deux genres binaires, ou qui s'identifient à un genre binaire et à un autre genre.

2. Comprend les personnes qui s'identifient au genre qui leur a été assigné à la naissance.

Note : Comprend les étudiants de niveau postsecondaire âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) qui résidaient dans les provinces canadiennes. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les étudiants qui ont indiqué qu'une situation précise ne s'appliquait pas à eux (p. ex. ceux qui n'ont jamais utilisé le transport en commun seuls une fois la nuit tombée) sont exclus. Les intervalles de confiance sont disponibles sur demande.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

La plupart des étudiants ont déclaré se sentir en sécurité sur le campus et aux alentours

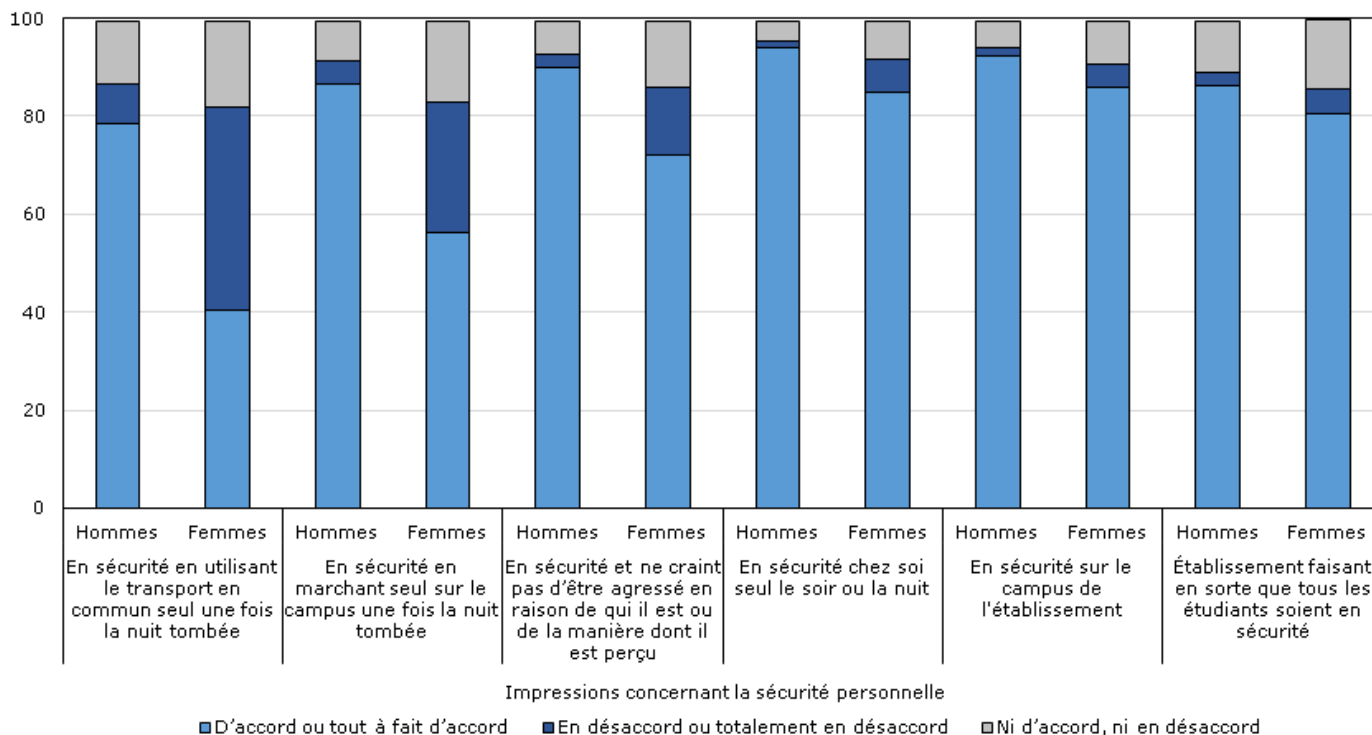
Mis à part les comportements sexualisés non désirés et les agressions sexuelles dont ils ont fait l'objet, les étudiants de niveau postsecondaire ont été interviewés au sujet de leur sentiment de sécurité sur le campus et aux alentours. Le sentiment de sécurité fait partie intégrante de la façon dont les gens vivent dans les espaces qui les entourent; le sentiment d'insécurité a des répercussions négatives sur la santé mentale et la qualité de vie, et peut dissuader les gens de s'engager pleinement dans le monde qui les entoure (Bastomski et Smith, 2016; Woodford et Kulick, 2014).

Les résultats de l'ESIPEP montrent que, en général, la plupart des femmes et des hommes qui étaient aux études ont indiqué se sentir en sécurité dans diverses situations liées aux études (graphique 8). Par exemple, 86 % des femmes et 92 % des hommes se sentaient en sécurité sur le campus de leur établissement d'enseignement. Toutefois, les femmes étaient beaucoup plus susceptibles de ne pas se sentir en sécurité, pour toutes les mesures comprises dans l'enquête — une constatation qui reflète ce qui a été observé au sein de la population en général (Perreault, 2015).

Graphique 8

Impressions des étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens concernant leur sécurité personnelle, selon le genre de l'étudiant, 2019

pourcentage d'étudiants



Note : Comprend les étudiants de niveau postsecondaire âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) en date du 31 décembre 2018 qui résidaient dans les provinces canadiennes. Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les étudiants qui ont indiqué qu'une situation précise ne s'appliquait pas à eux (p. ex. ceux qui n'ont jamais utilisé le transport en commun seuls une fois la nuit tombée) sont exclus. Les intervalles de confiance sont disponibles sur demande.

Source : Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

Même si les étudiantes se sentaient généralement en sécurité sur le campus et aux alentours, il y avait des exceptions dignes de mention. Au total, 4 femmes sur 10 (41 %) étaient en désaccord ou totalement en désaccord avec les énoncés relatifs au sentiment de sécurité liés à l'utilisation du transport en commun seules une fois la nuit tombée. Cela fait écho aux constatations relatives à l'endroit où se produisent les comportements sexualisés non désirés et les agressions sexuelles, dont des proportions importantes ont lieu pendant les déplacements des femmes à destination ou en provenance de leur établissement d'enseignement. Marcher seules sur le campus une fois la nuit tombée était une autre situation où de nombreuses femmes ne se sentaient pas en sécurité (27 %). Encore une fois, cette constatation reflète les préoccupations des femmes quant au moment où elles se rendent à l'établissement d'enseignement ou en reviennent et à la façon dont elles s'y rendent ou en reviennent, à la suite de comportements sexualisés non désirés ou d'agressions sexuelles. Ces constatations reflètent également les attitudes à l'égard de la sécurité des femmes au sein de la population en général (Perreault, 2015).

Les étudiants qui sont victimes d'agressions sexuelles et de comportements sexualisés non désirés sont moins susceptibles de se sentir en sécurité

Le fait d'avoir été victimes d'une agression sexuelle ou d'un comportement sexualisé non désiré avait des répercussions importantes sur le sentiment de sécurité des étudiants. En ce qui concerne toutes les mesures de la sécurité personnelle dans l'établissement d'enseignement et aux alentours, les personnes qui n'avaient subi aucune agression sexuelle ni aucun comportement sexualisé non désiré étaient plus susceptibles d'être d'accord ou tout à fait d'accord pour dire qu'elles se sentaient en sécurité (tableau 17). Encore une fois, des différences particulières ont été notées en ce qui a trait à l'utilisation du transport en commun seul une fois la nuit tombée : alors que 62 % des étudiants qui n'avaient pas fait l'objet d'agressions sexuelles ou de comportements sexualisés non désirés étaient d'accord ou tout à fait d'accord pour dire qu'ils se sentaient en sécurité dans cette situation, la proportion diminuait chez les étudiants qui avaient été agressés sexuellement (38 %) ou qui avaient été la cible de comportements sexualisés non désirés (51 %)³².

Il convient de souligner que peu importe les incidents dont ont fait l'objet les étudiants en matière d'agressions sexuelles ou de comportements sexualisés non désirés, l'utilisation du transport en commun seul une fois la nuit tombée était plus susceptible que toute autre mesure de la sécurité personnelle comprise dans l'enquête d'être considérée comme non sécuritaire.

Résumé

En 2019, les comportements sexualisés non désirés étaient répandus dans le contexte des études postsecondaires, 45 % des femmes et 32 % des hommes déclarant en avoir été la cible personnellement. Les étudiants et les étudiantes ont subi des conséquences négatives sur leur santé émotionnelle et mentale, et leur vie universitaire a parfois été touchée. Les étudiantes, toutefois, ont été la cible de ce genre de comportements dans des proportions plus élevées que les étudiants; les femmes étaient, en outre, plus susceptibles d'avoir été la cible des comportements les plus offensants et potentiellement criminels.

Par ailleurs, 1 étudiante sur 10 a été agressée sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires au cours de l'année précédente. Bien que la plupart de ces agressions aient pris la forme de contacts sexuels non désirés, environ 1 femme sur 5 (19 %) qui a été agressée sexuellement a indiqué que l'agression avait pris la forme d'une activité sexuelle à laquelle elle n'avait pas consenti, après consentement à une autre forme d'activité sexuelle (p. ex. une relation sexuelle non protégée après consentement à une relation sexuelle protégée).

Dans la majorité des cas, ce sont d'autres étudiants qui ont été identifiés comme étant les auteurs des comportements sexualisés non désirés et des agressions sexuelles, et non les professeurs ou d'autres personnes en position d'autorité. La plupart de ceux qui ont subi ces incidents ont indiqué que les auteurs étaient des hommes, même si des auteurs de genre féminin ont aussi été identifiés, particulièrement par des hommes qui ont été la cible de comportements sexualisés non désirés ou d'agressions sexuelles.

De nombreux étudiants qui ont été témoins de comportements sexualisés non désirés ne les considéraient pas comme suffisamment graves pour justifier une intervention. D'autres, particulièrement des femmes, craignaient d'intervenir : près de la moitié (48 %) ont indiqué ne pas avoir pris de mesures dans au moins un cas parce qu'elles n'étaient pas à l'aise, et d'autres, parce qu'elles craignaient les conséquences négatives (28 %) ou qu'elles étaient inquiètes pour leur sécurité (18 %). Ces réalités sont le reflet d'une diversité de pressions et de messages culturels qui contribuent à un environnement dans lequel de nombreuses personnes risquent d'être victimes d'agressions sexuelles et de comportements sexualisés non désirés.

Même si moins de 1 étudiant sur 10 ayant été la cible d'une agression sexuelle ou d'un comportement sexualisé non désiré en a parlé à une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, les programmes et les politiques en place dans ces établissements d'enseignement pour résoudre les problèmes de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles étaient généralement considérés de façon favorable par les étudiants. Les mesures de soutien liées à la santé mentale figuraient parmi celles que les étudiants recherchaient le plus, ce qui reflète peut-être la prévalence des conséquences liées à la santé mentale qu'ils ont signalées. Par exemple, chez les femmes qui ont été agressées sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires et qui ont demandé de l'aide à l'établissement d'enseignement, 65 % l'ont fait pour recevoir un soutien en santé mentale. Ce genre de soutien était aussi recherché par les étudiants qui ont été la cible de comportements sexualisés non désirés (48 % des femmes et 36 % des hommes ayant subi ces comportements).

Relativement peu d'étudiants qui ont été victimes de comportements sexualisés non désirés ou d'agressions sexuelles ont déclaré avoir cherché des mesures de soutien liées aux aménagements scolaires, comme le fait de demander plus de temps pour réaliser les travaux ou le report des examens. Peu d'étudiants ont indiqué que les incidents dont ils ont fait l'objet les avaient amenés à abandonner des cours ou à changer de programme. Au lieu de cela, les incidents vécus par les étudiants font ressortir d'autres domaines dans lesquels les mesures de soutien pourraient être améliorées; par exemple, les étudiants ont systématiquement déclaré avoir peur d'utiliser le transport en commun pour se rendre à l'établissement d'enseignement et en revenir ainsi que de se déplacer sur le campus une fois la nuit tombée.

Enfin, les incidents vécus par les étudiants transgenres, les étudiants LGB+ et les étudiants ayant une incapacité montrent que des mesures de soutien supplémentaires sont nécessaires pour ces groupes sur les campus des établissements d'enseignement. Comme c'est le cas en ce qui concerne les comportements sexualisés non désirés qui ciblent les femmes, les comportements qui ciblent ces groupes laissent penser qu'il existe un courant sous-jacent plus large d'iniquités. Même si ces disparités existent dans toutes les sphères de la société canadienne, les établissements d'enseignement postsecondaire sont peut-être particulièrement bien placés pour donner accès à des services appropriés aux étudiants transgenres, aux étudiants LGB+ et aux étudiants ayant une incapacité qui ont été la cible d'agressions sexuelles et de comportements sexualisés non désirés, ainsi que pour effectuer un changement culturel et sociétal réel.

Description de l'enquête

En 2019, Statistique Canada a mené le premier cycle de l'Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire (ESIPEP). L'enquête a été élaborée en collaboration avec divers intervenants, y compris des chercheurs universitaires, des groupes d'étudiants et d'autres intervenants. L'objectif de l'enquête est de recueillir de l'information sur la nature, l'étendue et l'incidence des comportements sexualisés inappropriés et des agressions sexuelles qui se produisent dans le contexte des études postsecondaires dans les provinces canadiennes. Des renseignements sur les connaissances et les perceptions des étudiants à l'égard des politiques des établissements d'enseignement liées à ces questions sont également recueillis.

La population cible de l'ESIPEP est constituée de personnes de 18 à 24 ans (17 à 24 ans pour les résidents du Québec) qui résidaient dans les provinces canadiennes, qui fréquentaient un établissement d'enseignement postsecondaire au Canada au moment de la tenue de l'enquête ou qui avaient déjà fréquenté un tel établissement par le passé. Les Canadiens résidant dans les territoires ou vivant en établissement ne font pas partie du champ de l'enquête. La base de sondage a été élaborée à partir du Recensement de la population de 2016, et un échantillon aléatoire stratifié a été sélectionné à partir de la base.

La collecte des données s'est déroulée de février à juillet 2019 inclusivement. Les réponses ont été obtenues au moyen d'un questionnaire à remplir soi-même en ligne ou d'un questionnaire administré par un intervieweur au téléphone. Les répondants ont pu répondre dans la langue officielle de leur choix.

Au total, 14 882 personnes ont répondu à l'enquête, et le taux de réponse global a été de 37 %. Parmi les non-répondants, certains ont refusé de participer à l'enquête et d'autres ne pouvaient pas être joints ou ne parlaient ni le français ni l'anglais. Les répondants de l'échantillon ont été pondérés afin que leurs réponses représentent la population des étudiants de niveau postsecondaire au Canada ne vivant pas en établissement et âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans pour les résidents du Québec) en date du 31 décembre 2018.

Composition selon le genre du domaine d'études

La composition selon le genre du domaine d'études a été déterminée à partir de données administratives tirées du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), qui permet de recueillir des données auprès de toutes les universités et de tous les collèges au Canada, selon la Classification des programmes d'enseignement (CPE), variante du regroupement principal. (Pour obtenir plus de renseignements sur la CPE, voir Classification des programmes d'enseignement (CPE) Canada 2016.) Le SIEP ne comprend pas de renseignements de la CPE pour ce qui est des étudiants qui fréquentent des établissements d'enseignement postsecondaire autres que des collèges et des universités. Dans le cadre de l'ESIPEP, les étudiants sont désagrégés entre ceux qui « fréquentent l'université » et ceux qui « fréquentent un établissement d'enseignement postsecondaire non universitaire ». En raison de ces aspects de la collecte des données dans le SIEP et l'ESIPEP, l'analyse qui repose sur ces deux ensembles de données se limite précisément aux étudiants universitaires. Pour obtenir plus de renseignements sur le SIEP, voir Système d'information sur les étudiants postsecondaires.

Limites des données

Comme c'est le cas pour toutes les enquêtes, les données comportent certaines limites. Les résultats reposent sur un échantillon et sont, par conséquent, sujets à des erreurs d'échantillonnage. Des résultats légèrement différents auraient pu être obtenus si la population entière avait été visée par l'enquête. L'enquête est également sujette à des erreurs non dues à l'échantillonnage, comme des erreurs de couverture, des erreurs de non-réponse et des erreurs de mesure.

En ce qui a trait à la qualité des estimations, les limites inférieures et supérieures des intervalles de confiance sont présentées. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

Références

BARTHELEMY, Ramón S., Melinda McCORMICK et Charles HENDERSON. 2016. « Gender discrimination in physics and astronomy: Graduate student experiences of sexism and gender microaggressions », *Physical Review Physics Education Research*, vol. 12.

BASTOMSKI, Sara, et Philip SMITH. 2016. « Gender, fear and public places: How negative encounters with strangers harm women », *Sex Roles*, vol. 76.

BURCYCKA, Marta. 2019. « Les inconduites sexuelles dans la Première réserve des Forces armées canadiennes, 2018 », produit n° 85-603-X au catalogue de Statistique Canada.

- CADARET, Michael C., et autres. 2019. « A quasiexperimental study of the Bystander Plus program for changing rape culture beliefs », *Journal of Interpersonal Violence*.
- CLANCY, Katherine B.H, et autres. 2014. « Survey of academic field experiences (SAFE): Trainees report harassment and assault », *PLoS One*, vol. 9, n° 7.
- CONROY, Shana, et Adam COTTER. 2017. « Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- COTTER, Adam. 2019. « Les inconduites sexuelles dans la Force régulière des Forces armées canadiennes, 2018 », produit n° 85-603-X au catalogue de Statistique Canada.
- COTTER, Adam. 2018. « La victimisation avec violence chez les femmes ayant une incapacité, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- COTTER, Adam, et Laura SAVAGE. 2019. « La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada, 2018 : Premiers résultats découlant de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- GRINER, Stacey B., et autres. 2017. « The intersection of gender identity and violence: Victimization experienced by transgender college students », *Journal of Interpersonal Violence*.
- HAMPSON, Genevieve. 2019. « Campus-based sexual assault: The #MeToo movement and students' understanding of issues around consent », *LSU Master's Theses*.
- KREBS, Christopher, et autres. 2016. *Campus climate survey validation study: Final technical report*, BJS, Office of Justice Programs.
- LEVCHAK, Charisse Camilla. 2013. « An examination of racist and sexist microaggressions on college campuses », thèse de doctorat en philosophie, Université d'Iowa.
- LONSWAY, Kimberly A., et Louise F. FITZGERALD. 1994. « Rape myths: In review », *Psychology of women quarterly*, vol. 18, n° 2.
- MITCHELL, Kimberly J., et autres. 2014. « Sexual harassment among adolescents of different sexual orientations and gender identities », *Child abuse & neglect*, vol. 38, n° 2.
- PERREAULT, Samuel. 2015. « La victimisation criminelle au Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- PRINS, Annabel, et autres. 2003. « The Primary Care PTSD screen (PC-PTSD): Development and operating characteristics », *Primary Care Psychiatry*, vol. 9, n° 1, p. 9 à 14.
- ROTENBERG, Cristine. 2017. « Les agressions sexuelles déclarées par la police au Canada, 2009 à 2014 : un profil statistique », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- SIMPSON, Laura. 2018. « La victimisation avec violence chez les lesbiennes, gais et bisexuels au Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- STRATTON, Terry D., et autres. 2005. « Does students' exposure to gender discrimination and sexual harassment in medical school affect specialty choice and residency program selection? », *Academic Medicine*, vol. 8, n° 4.
- SUE, Derald W. 2010. *Microaggressions and Marginality: Manifestation, Dynamics, and Impact*, John Wiley & Sons Inc.
- TAMBE, Ashwini. 2018. « Reckoning with the silences of #MeToo », *Feminist Studies*, vol. 44, n° 1.
- WANG, Ming-Te, et Jessica L. DEGOL. 2017. « Gender gap in science, technology, engineering, and mathematics (STEM): Current knowledge, implications for practice, policy, and future directions », *Educational Psychology Review*, vol. 29, n° 1.
- WARREN, Peter, Suzanne SWAN et Christopher T. ALLEN. 2015. « Comprehension of sexual consent as a key factor in the perpetration of sexual aggression among college men », *Journal of Aggression, Maltreatment, and Trauma*, vol. 24, n° 8.
- WOODFORD, Michael R., et Alex KULICK. 2014. « Academic and social integration on campus among sexual minority students: The impacts of psychological and experiential campus climate », *American Journal of Community Psychology*.

Notes

1. Au Québec, les étudiants obtiennent leur diplôme d'études secondaires un an plus tôt que ceux des autres provinces et territoires du Canada. De nombreux étudiants suivent des programmes de deux ou trois ans dans des établissements de niveau collégial appelés cégeps (collèges d'enseignement général et professionnel), y compris des programmes techniques ou des programmes préuniversitaires requis pour être admis à l'université. Il est donc courant que des étudiants de 17 ans soient inscrits à des programmes d'études postsecondaires au Québec; c'est la raison pour laquelle l'âge cible pour les étudiants du Québec visés par l'Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire est de 17 à 24 ans.

2. Pour obtenir une définition des cégeps et de l'information à leur sujet, voir la note n° 4.

3. Veuillez noter que les chiffres qui figurent dans le texte ont été arrondis, tandis qu'une décimale est indiquée dans les tableaux et les graphiques.
4. Aux fins de la présente étude, les « femmes » et les « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Les étudiants qui ne s'identifient pas comme étant des femmes et des hommes cisgenres ou transgenres sont classés comme des étudiants de diverses identités de genre; ils représentent 0,4 % de l'échantillon de l'enquête (environ 10 980 étudiants). La proportion relativement faible d'étudiants de diverses identités de genre signifie que, dans la plupart des cas, les résultats statistiques ne peuvent être diffusés en raison de préoccupations liées à la qualité des données ou à la confidentialité. C'est la raison pour laquelle, dans le corps de l'étude, on limite l'analyse aux femmes et aux hommes; on explore les expériences des étudiants de diverses identités de genre avec celles des étudiants transgenres plus loin dans l'étude (voir l'encadré 3). Sauf indication contraire, les différences entre les femmes et les hommes sont statistiquement significatives.
5. Selon le *Code criminel* du Canada, toucher une autre personne sans son consentement peut être interprété comme une agression (paragraphe 265(1)) ou comme une agression sexuelle (paragraphe 271(a)). De même, les pressions répétées pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels peuvent être interprétées comme du harcèlement criminel, si ces pressions font en sorte que la personne visée craint raisonnablement pour sa sécurité ou celle d'une personne qu'elle connaît (paragraphe 264(1)).
6. Voir la note n° 5.
7. L'intervalle de confiance pour le chiffre de « 110 000 femmes » va de 101 336 à 118 678. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.
8. L'intervalle de confiance pour le chiffre de « 197 000 femmes » va de 186 124 à 208 695. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.
9. Il convient de noter que 11 % des femmes qui avaient subi des contacts sexuels ne savaient pas à combien de reprises ce type d'incident s'était produit ou n'ont pas fourni de réponse; ces réponses manquantes ont été comprises dans le calcul des pourcentages. Les statistiques sur la fréquence des expériences d'autres formes d'agressions sexuelles vécues par les femmes ne sont pas fournies, en raison de la petite taille de l'échantillon ou de la prévalence élevée de réponses manquantes.
10. Les résultats observés chez les hommes n'ont pu être publiés en raison de la petite taille de l'échantillon.
11. Dans le cadre de l'Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire, on a identifié les personnes ayant une incapacité à partir du module des questions d'identification des incapacités, qui classe les répondants comme ayant une incapacité si leurs activités au quotidien sont parfois, souvent ou toujours limitées par des difficultés liées à l'audition, à la vision, à la douleur, à la mobilité, à la souplesse, à la dextérité, à l'apprentissage, au développement, à la mémoire ou à la santé mentale ou psychologique.
12. Tout au long du présent article, le terme « Autochtones » est utilisé pour désigner les personnes qui s'identifient comme Premières Nations, Métis ou Inuits.
13. Cette différence n'a pas été jugée statistiquement significative.
14. Les différences observées entre les femmes et les hommes n'ont pas été jugées statistiquement significatives, à l'exception de « cela variait ».
15. Pour consulter une liste des comportements compris dans les catégories des communications verbales ou non verbales inappropriées, du matériel sexuellement explicite et des attouchements non désirés ou relations sexuelles suggérées, voir l'encadré 1.
16. Les statistiques observées chez les hommes ne sont pas disponibles en raison de la taille de l'échantillon.
17. Cette différence n'a pas été jugée comme statistiquement significative. Plus précisément, 12 % des femmes et 11 % des hommes ont indiqué qu'ils ne savaient pas si l'agression sexuelle ou les agressions sexuelles dont ils avaient été la cible étaient liées à la consommation d'alcool ou de drogues de la part de l'agresseur.
18. Les statistiques observées chez les hommes ne sont pas disponibles en raison de la taille de l'échantillon.
19. Les données pour les conjoints, les petits amis ou les petites amies et les partenaires amoureux occasionnels, actuels ou anciens, sont combinées ici en raison de la petite taille de l'échantillon. Les différences entre les femmes et les hommes ne sont pas statistiquement significatives.
20. En raison de la façon dont les données ont été recueillies, il n'est pas possible de déterminer la répartition exacte entre les genres des agresseurs dans les cas où les personnes ont été la cible de plusieurs incidents d'agressions sexuelles du même type et ont déclaré que les auteurs étaient de genre masculin et de genre féminin pour au moins un de ces incidents.
21. L'analyse du domaine d'études comprend uniquement les étudiants qui ont fréquenté l'université. Pour obtenir plus de renseignements, voir la section Description de l'enquête.

22. Il convient de noter que le nombre de femmes inscrites à des programmes comptant 60 % ou plus d'hommes était faible par rapport au nombre de femmes inscrites à d'autres programmes. Cette inégalité de la répartition peut avoir influencé le degré de significativité statistique des différences dans la proportion de femmes ayant été la cible d'agressions sexuelles entre les divers types de programmes.
23. Les statistiques observées chez les hommes ne sont pas disponibles en raison de la taille de l'échantillon.
24. Les questions sont tirées de l'outil Primary Care PTSD Screen (PC-PTSD), un outil d'évaluation de première ligne utilisé afin de cerner les personnes qui devraient être orientées vers un service spécialisé afin de suivre un traitement psychologique et psychiatrique pour ce genre de trouble. Pour plus de renseignements, voir Prins et autres (2003).
25. Les statistiques désagrégées selon le genre ne sont pas disponibles en raison de la taille de l'échantillon.
26. Les statistiques observées chez les hommes ne sont pas disponibles en raison de la taille de l'échantillon.
27. Les statistiques observées chez les hommes ne sont pas disponibles en raison de la taille de l'échantillon.
28. Cette différence n'a pas été jugée statistiquement significative.
29. Le calcul des pourcentages comprend les étudiants qui ont répondu « ne sait pas » à ces questions (les pourcentages allant de 8 % pour certaines questions à 40 % pour d'autres).
30. Ailleurs dans la présente étude, les personnes transgenres (c'est-à-dire les personnes à qui l'on a assigné le sexe féminin à la naissance, mais qui s'identifient comme étant de genre masculin, et celles à qui l'on a assigné le sexe masculin à la naissance, mais qui s'identifient comme étant de genre féminin) sont comptées comme des femmes et des hommes selon leur genre déclaré. Dans cette section, les personnes transgenres sont analysées séparément, et comprennent les personnes d'identités de genre diverses.
31. Les pourcentages ne totalisent pas 0,8 % en raison de l'arrondissement. Étant donné la petite taille de l'échantillon, il n'a pas été possible d'effectuer une analyse supplémentaire concernant les incidents dont les femmes transgenres et les hommes transgenres ont fait l'objet.
32. Même s'il est possible que les incidents vécus par les étudiants aient entraîné ces sentiments d'insécurité, d'autres facteurs non mesurés au moyen de l'enquête peuvent avoir eu une influence et, par conséquent, il ne faut pas présumer du lien de cause à effet.

Tableaux de données détaillés

Tableau 1

Étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens qui ont été témoins ou qui ont fait l'objet de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon le type de comportements et le genre de l'étudiant, 2019

Types de comportements	Hommes [†]				Femmes			
	#	%	intervalle de confiance de 95 %		#	%	intervalle de confiance de 95 %	
			de	à			de	à
Comportements sexualisés non désirés	618 000	69,5	68,1	70,8	731 000	72,9*	71,7	74,0
Communications verbales ou non verbales inappropriées	604 000	67,9	66,5	69,2	706 000	70,4*	69,2	71,6
Blagues à caractère sexuel	553 000	62,2	60,8	63,6	616 000	61,4	60,1	62,7
Attentions sexuelles non désirées, comme des sifflements ou des interpellations	207 000	23,3	22,1	24,6	398 000	39,7*	38,4	40,9
Commentaires à caractère sexuel inappropriés au sujet de l'apparence ou du corps d'une personne	331 000	37,2	35,9	38,7	438 000	43,7*	42,4	45,0
Discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle	291 000	32,7	31,4	34,0	415 000	41,3*	40,1	42,6
Matériel sexuellement explicite	149 000	16,8	15,7	17,8	207 000	20,7*	19,6	21,7
Messages ou matériel sexuellement explicites affichés, montrés ou envoyés	140 000	15,7	14,7	16,8	187 000	18,7*	17,6	19,7
Photos ou vidéos sexuelles inappropriées ou sexuellement suggestives prises ou affichées sans consentement	39 000	4,4	3,8	5,0	68 000	6,8*	6,2	7,5
Attouchements ou relations sexuelles suggérées	234 000	26,3	25,1	27,6	393 000	39,2*	37,9	40,5
Indécence ou exhibition inappropriée de parties du corps de façon sexuelle	82 000	9,2	8,5	10,0	122 000	12,2*	11,4	13,1
Pressions répétées d'une même personne pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels	88 000	9,9	9,0	10,7	184 000	18,4*	17,3	19,4
Attouchements non désirés ou rapprochements trop intimes	167 000	18,7	17,7	19,9	307 000	30,6*	29,4	31,8
Avantages personnels offerts en échange de faveurs sexuelles ou traitements injustes pour avoir refusé des faveurs sexuelles	44 000	4,9	4,3	5,6	75 000	7,5*	6,8	8,3

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : Comprend les étudiants de niveau postsecondaire âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) en date du 31 décembre 2018 qui résidaient dans les provinces canadiennes et qui ont été témoins (vu ou entendu) ou qui ont fait l'objet (ciblés, visés personnellement) de comportements sexualisés non désirés au cours des 12 mois précédents. Comprend les comportements qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, d'un stage pratique ou de bénévolat associé aux études postsecondaires) ou en ligne (lorsque quelques-unes des personnes responsables de l'incident ou toutes celles-ci étaient des étudiants, des enseignants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement). Exclut les comportements dont les répondants ont entendu parler par une autre personne (p. ex. un incident qu'un ami leur a confié). Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Toutes les estimations ont été arrondies au millier près. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle. Les intervalles de confiance pour les proportions sont indiqués et sont disponibles pour les chiffres sur demande.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

Tableau 2
Étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens qui ont personnellement fait l'objet de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon le type de comportements et le genre de l'étudiant, 2019

Types de comportements	Hommes [†]				Femmes			
	#	%	intervalle de confiance de 95 %		#	%	intervalle de confiance de 95 %	
			de	à			de	à
Comportements sexualisés non désirés	286 000	32,2	30,9	33,5	447 000	44,6*	43,4	45,9
Communications verbales ou non verbales inappropriées	260 000	29,3	28,0	30,6	403 000	40,2*	39,0	41,5
Blagues à caractère sexuel	221 000	24,9	23,7	26,1	273 000	27,2*	26,1	28,4
Attentions sexuelles non désirées, comme des sifflements ou des interpellations	49 000	5,5	4,9	6,2	267 000	26,6*	25,5	27,8
Commentaires à caractère sexuel inappropriés au sujet de l'apparence ou du corps d'une personne	70 000	7,9	7,2	8,7	177 000	17,7*	16,7	18,7
Discussions inappropriées au sujet de sa propre vie sexuelle ou de celle d'une autre personne	120 000	13,5	12,5	14,5	193 000	19,3*	18,3	20,4
Matériel sexuellement explicite	50 000	5,6	5,0	6,3	720 000	7,1*	6,5	7,8
Messages ou matériel sexuellement explicites affichés, montrés ou envoyés	49 000	5,5	4,9	6,2	68 000	6,8*	6,2	7,5
Photos ou vidéos sexuelles inappropriées ou sexuellement suggestives prises ou affichées sans consentement	5 000	0,5	0,4	0,8	11 000	1,1*	0,8	1,4
Attouchements ou relations sexuelles suggérées	93 000	10,5	9,6	11,4	255 000	25,5*	24,3	26,6
Indécence ou exhibition inappropriée de parties du corps de façon sexuelle	24 000	2,7	2,3	3,2	35 000	3,5*	3,0	4,0
Pressions répétées d'une même personne pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels	27 000	3,0	2,6	3,6	114 000	11,4*	10,6	12,3
Attouchements non désirés ou rapprochements trop intimes	66 000	7,4	6,7	8,2	209 000	20,8*	19,8	21,9
Avantages personnels offerts en échange de faveurs sexuelles ou traitements injustes pour avoir refusé des faveurs sexuelles	12 000	1,4	1,1	1,8	35 000	3,5*	3,0	4,0

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : Comprend les étudiants de niveau postsecondaire âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) en date du 31 décembre 2018 qui résidaient dans les provinces canadiennes et qui ont fait l'objet (ciblés, visés personnellement) de comportements sexualisés non désirés au cours des 12 mois précédents. Comprend les comportements qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, d'un stage pratique ou de bénévolat associé aux études postsecondaires) ou en ligne (lorsque quelques-unes des personnes responsables de l'incident ou toutes celles-ci étaient des étudiants, des enseignants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement). Exclut les comportements dont les répondants ont entendu parler par une autre personne (p. ex. un incident qu'un ami leur a confié). Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Toutes les estimations ont été arrondies au millier près. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle. Les intervalles de confiance pour les proportions sont indiqués et sont disponibles pour les chiffres sur demande.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

Tableau 3
Étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens qui ont été témoins de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon les mesures prises et les raisons de l'absence de mesures et le genre de l'étudiant, 2019

	Comportements sexualisés non désirés ¹					
	Hommes [†]			Femmes		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	
Mesures prises et raisons de l'absence de mesures						
Mesures prises						
A pris des mesures concernant au moins un incident	40,9	39,2	42,6	55,2*	53,6	56,7
A parlé aux personnes ciblées par le comportement	59,6	56,9	62,2	68,5*	66,4	70,4
A parlé aux personnes à l'origine du comportement	79,7	77,3	81,8	67,4*	65,3	69,4
A créé une distraction pour mettre fin à l'incident	36,1	33,5	38,9	38,6	36,6	40,7
A séparé les personnes concernées et est intervenu	37,6	34,9	40,3	29,8*	27,9	31,9
A demandé à d'autres personnes d'intervenir en tant que groupe	22,0	19,8	24,3	24,7	22,9	26,6
A parlé à une personne de l'extérieur de l'établissement d'enseignement	14,0	12,2	16,0	21,9*	20,3	23,6
A signalé le comportement à l'établissement d'enseignement	8,5	7,1	10,2	11,7*	10,4	13,1
A parlé à une personne d'un service géré par l'établissement d'enseignement	7,0	5,7	8,5	10,2*	9,0	11,6
A parlé à une personne d'un service géré par des étudiants	5,6	4,5	7,0	6,0	5,1	7,2
A fait part du comportement sur les médias sociaux	2,3	1,6	3,3	5,4*	4,5	6,5
A communiqué avec le service de sécurité de l'établissement d'enseignement	3,2	2,3	4,3	5,0*	4,1	6,0
A communiqué avec la police	0,8	0,4	1,5	1,7*	1,2	2,4
A communiqué avec un centre de crise	F	1,2	0,8	1,7
A pris d'autres mesures	10,8	9,3	12,6	9,8	8,5	11,2
Raisons de l'absence de mesures						
N'a pas pris de mesures relativement à au moins un incident	92,4	91,4	93,2	90,8*	89,9	91,7
Ne pensait pas que l'incident était suffisamment grave	81,3	79,8	82,7	68,7*	67,1	70,1
Ne se sentait pas à l'aise de prendre des mesures	24,7	23,2	26,3	48,1*	46,5	49,7
Ne savait pas quelles mesures prendre	24,5	23,0	26,1	42,4*	40,7	44,0
Ne croyait pas que cela relevait de sa responsabilité	25,8	24,3	27,3	31,6*	30,1	33,2
Avait le sentiment que le fait de prendre des mesures pourrait entraîner des conséquences négatives pour lui-même ou pour d'autres personnes	17,9	16,5	19,3	27,8*	26,4	29,2
Pensait que d'autres personnes prenaient des mesures	17,5	16,2	19,0	23,0*	21,6	24,5
Avait peur que le fait de prendre des mesures aurait une incidence sur les relations avec ses pairs	14,6	13,4	15,8	19,2*	17,9	20,5
Craignait pour sa propre sécurité	7,7	6,7	8,7	18,4*	17,1	19,7
La personne ciblée par le comportement a demandé de ne pas prendre de mesures	8,5	7,6	9,6	16,4*	15,2	17,7
Sentait que le fait de prendre des mesures mettrait en danger la personne ciblée	10,9	9,8	12,1	15,9*	14,7	17,2
Était préoccupé par ce que les autres pourraient penser de lui	11,0	9,9	12,3	15,6*	14,4	16,9
Autres raisons	15,5	14,2	16,8	14,9	13,7	16,1

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Comprend les blagues à caractère sexuel; les attentions sexuelles non désirées; les commentaires à caractère sexuel inappropriés concernant l'apparence ou le corps d'une personne; les discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle; les messages ou le matériel sexuellement explicites affichés, montrés ou envoyés; les photos ou vidéos sexuelles inappropriées ou sexuellement suggestives prises ou affichées sans le consentement; l'indécence ou l'exhibition inappropriée de parties du corps de façon sexuelle; les pressions répétées de la même personne pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels; les attouchements non désirés ou les rapprochements trop intimes; et l'offre d'avantages personnels en échange de faveurs sexuelles ou les traitements injustes pour avoir refusé des faveurs sexuelles.

Note : Comprend les étudiants de niveau postsecondaire âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) en date du 31 décembre 2018 qui résidaient dans les provinces canadiennes et qui ont été témoins (vu ou entendu) de comportements sexualisés non désirés au cours des 12 mois précédents. Comprend les comportements qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, d'un stage pratique ou de bénévolat associé aux études postsecondaires) ou en ligne (lorsque quelques-unes des personnes responsables de l'incident ou toutes celles-ci étaient des étudiants, des enseignants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement). Exclut les comportements dont les répondants ont entendu parler par une autre personne (p. ex. un incident qu'un ami leur a confié). Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

Tableau 4
Étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens qui ont été agressés sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires, selon la période lors de laquelle est survenue l'agression sexuelle, le type d'agression sexuelle et le genre de l'étudiant, 2019

Type d'agression sexuelle et période lors de laquelle elle est survenue	Hommes [†]				Femmes			
	#	%	intervalle de confiance de 95 %		#	%	intervalle de confiance de 95 %	
			de	à			de	à
Agression sexuelle survenue au cours des 12 mois précédents¹								
Attaque de nature sexuelle ²	3 000	0,3	0,2	0,5	17 000	1,7*	1,4	2,1
Contacts sexuels non désirés ³	29 000	3,3	2,8	3,9	95 000	9,4*	8,7	10,2
Activité sexuelle à laquelle l'étudiant ne pouvait pas consentir ⁴	6 000	0,7	0,5	1,0	48 000	1,8*	1,4	2,1
Activité sexuelle non consensuelle faisant suite à une activité sexuelle consensuelle ⁵	4 000	0,4	0,3	0,7	20 000	2,0*	1,7	2,4
Total	35 000	4,0	3,4	4,6	110 000	11,0*	10,2	11,9
Agressions sexuelles survenues à un moment donné pendant les études postsecondaires⁶								
Attaque de nature sexuelle ²	5 000	0,4	0,3	0,6	43 000	3,3*	2,9	3,8
Contacts sexuels non désirés ³	47 000	4,0	3,5	4,5	165 000	12,7*	12,0	13,5
Activité sexuelle à laquelle l'étudiant ne pouvait pas consentir ⁴	13 000	1,1	0,8	1,4	48 000	3,7*	3,3	4,2
Activité sexuelle non consensuelle faisant suite à une activité sexuelle consensuelle ⁵	9 000	0,8	0,6	1,1	48 000	3,7*	3,3	4,2
Total	58 000	4,9	4,3	5,5	197 000	15,2*	14,4	16,1

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages est fondé sur la population d'étudiants ayant fréquenté des établissements d'enseignement postsecondaire au cours des 12 mois précédant l'enquête.

2. Comprend le fait d'être forcé de se livrer à une activité sexuelle non désirée, en étant menacé, maintenu en place ou brutalisé ou d'avoir fait l'objet d'une tentative en ce sens.

3. Comprend les attouchements à caractère sexuel non désirés, comme les agrippements, les baisers ou les caresses à caractère sexuel faits contre le gré de la personne.

4. Comprend le fait d'être obligé de se livrer à une activité sexuelle à laquelle l'étudiant n'était pas en mesure de donner son consentement, notamment parce qu'il était sous l'effet d'une drogue ou de l'alcool, ou parce qu'il a été manipulé ou forcé d'une autre façon que physiquement.

5. Comprend le fait d'être obligé de se livrer à une activité sexuelle à laquelle l'étudiant n'avait pas consenti, après avoir consenti à une autre forme d'activité sexuelle (p. ex. activité sexuelle non protégée après consentement à une activité sexuelle protégée).

6. Comprend toutes les agressions sexuelles commises dans un contexte d'études postsecondaires, y compris celles survenues lors d'une période antérieure aux 12 mois précédents.

Note : Comprend les étudiants de niveau postsecondaire âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) en date du 31 décembre 2018 qui résidaient dans les provinces canadiennes et qui ont été agressés sexuellement. Comprend les incidents qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, d'un stage pratique ou de bénévolat associé aux études postsecondaires). Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Toutes les estimations ont été arrondies au millier près. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle. Les intervalles de confiance pour les proportions sont indiqués et sont disponibles pour les chiffres sur demande.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

Tableau 5
Étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens qui ont été agressés sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon le type d'agression sexuelle et le genre de l'étudiant, 2019

Type d'agression sexuelle	Hommes†			Femmes		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	
Attaque de nature sexuelle ¹	7,7**	4,6	12,7	15,8***	13,0	19,0
Contacts sexuels ²	82,8**	76,4	87,7	85,9**	83,0	88,5
Aggression sexuelle en l'absence de consentement†	26,6	20,6	33,7	29,4	25,9	33,2
Activité sexuelle à laquelle l'étudiant n'a pu consentir parce qu'il était sous l'effet d'une drogue ou de l'alcool, ou parce qu'il a été manipulé ³	18,3	13,3	24,7	16,0	13,3	19,1
Activité sexuelle non consensuelle suivant une activité sexuelle consensuelle ⁴	11,1	7,3	16,6	18,5*	15,6	21,8

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (†) ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (‡) ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

‡ catégorie de référence

1. Comprend le fait d'être forcé de se livrer à une activité sexuelle non désirée, en étant menacé, maintenu en place ou brutalisé ou d'avoir fait l'objet d'une tentative en ce sens.

2. Comprend les attouchements à caractère sexuel non désirés, comme ou les agrippements, les baisers ou les caresses à caractère sexuel faits contre le gré de la personne.

3. Comprend le fait d'être obligé de se livrer à une activité sexuelle à laquelle l'étudiant n'était pas en mesure de donner son consentement, notamment parce qu'il était sous l'effet d'une drogue ou de l'alcool, ou parce qu'il a été manipulé ou forcé d'une autre façon que physiquement.

4. Comprend le fait d'être obligé de se livrer à une activité sexuelle à laquelle l'étudiant n'avait pas consenti, après avoir consenti à une autre forme d'activité sexuelle (p. ex. une activité sexuelle non protégée après consentement à une activité sexuelle protégée).

Note : Comprend les étudiants de niveau postsecondaire âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) en date du 31 décembre 2018 qui résidaient dans les provinces canadiennes et qui ont été agressés sexuellement au cours des 12 mois précédents. Comprend les incidents qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, d'un stage pratique ou de bénévolat associé aux études postsecondaires). Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

Tableau 6
Étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens qui ont été agressés sexuellement ou qui ont fait l'objet de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon les caractéristiques de l'étudiant, 2019

Caractéristiques de l'étudiant	Étudiants qui ont été agressés sexuellement			Étudiants qui ont fait l'objet de comportements sexualisés non désirés ¹		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
Âge²						
17 et 18 ans	8,1	6,9	9,5	37,7 [*]	35,7	39,8
19 ans [†]	9,0	7,7	10,5	41,9	39,6	44,2
20 ans	8,2	7,0	9,6	40,6	38,4	42,9
21 ans	8,3	7,0	9,8	40,4	37,9	43,0
22 ans	6,8 [*]	5,6	8,2	38,5	36,0	41,0
23 ans	7,0	5,6	8,7	36,0 [*]	33,4	38,7
24 ans	5,6 [*]	4,3	7,4	33,7 [*]	30,7	36,7
Statut de minorité visible						
Minorité visible [†]	6,8	6,0	7,8	35,5	34,0	37,2
N'appartient pas à une minorité visible	8,1 [*]	7,5	8,8	40,6 [*]	39,5	41,7
Autochtones³						
Total des Autochtones [†]	9,7	6,8	13,7	38,9	33,5	44,6
Premières Nations	9,5	5,5	16,1	41,7	33,2	50,8
Métis	10,1	6,4	15,5	37,1	30,4	44,3
Inuits	F	F
Non-Autochtones	7,6	7,1	8,2	38,8	37,9	39,7
Orientation sexuelle						
Hétérosexuel [†]	6,9	6,4	7,4	37,1	36,1	38,0
Gai ou lesbienne	8,9	5,8	13,3	43,5 [*]	37,3	49,9
Bisexuel	16,0 [*]	13,6	18,8	56,9 [*]	53,3	60,5
Orientation sexuelle n.c.a. ⁴	9,3	4,8	17,3	55,4 [*]	45,0	65,4
Affiliation religieuse						
Bouddhiste	7,8	4,2	14,1	35,2	27,7	43,4
Chrétien	7,1	6,4	8,0	39,7	38,2	41,2
Hindou	7,1	4,5	11,0	32,9 [*]	27,4	39,0
Musulman	6,5	4,7	9,1	35,8	31,6	40,1
Sikh	7,3	4,6	11,6	34,1 [*]	28,2	40,5
Autres religions ^{† 5}	11,2	7,4	16,6	43,8	36,7	51,1
Aucune affiliation religieuse	8,2	7,4	9,0	38,9	37,6	40,3
Port de signes religieux⁶						
Oui, la plupart du temps	9,2	7,1	11,9	39,4	35,5	43,4
Oui, parfois	10,2 [*]	8,4	12,4	44,7 [*]	41,4	48,0
Non [†]	7,3	6,8	7,9	38,1	37,2	39,1
Présence d'une incapacité⁷						
Ayant une incapacité [†]	12,2	11,2	13,3	47,1	45,6	48,7
N'ayant aucune incapacité	5,1 [*]	4,6	5,7	34,0 [*]	32,9	35,1
État matrimonial⁸						
Célibataire [†]	7,9	7,4	8,5	39,0	38,1	39,9
Conjoint ou conjointe marié ou vivant en union libre	5,1 [*]	3,7	6,9	36,3	32,9	39,7
Veuf(ve), séparé(e), divorcé(e)	F	F
Situation amoureuse⁹						
N'entretient pas de relation amoureuse	6,6 [*]	5,9	7,3	34,4 [*]	33,1	35,7
A un partenaire amoureux ⁹	8,5 [*]	7,6	9,5	42,3 [*]	40,8	43,9
A un partenaire amoureux occasionnel ^{† 10}	13,8	11,6	16,4	53,5	50,2	56,8
Durée des études						
Moins d'un an [†]	6,4	5,4	7,7	33,3	31,2	35,4
Un ou deux ans	7,8	6,8	8,9	39,1 [*]	37,3	41,0
Trois ou quatre ans	8,4 [*]	7,5	9,4	41,1 [*]	39,5	42,7
Cinq ans et plus	7,5	6,4	8,7	39,9 [*]	37,7	42,1

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 6 — fin

Étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens qui ont été agressés sexuellement ou qui ont fait l'objet de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon les caractéristiques de l'étudiant, 2019

Caractéristiques de l'étudiant	Étudiants qui ont été agressés sexuellement			Étudiants qui ont fait l'objet de comportements sexualisés non désirés ¹		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
Type d'établissement d'enseignement au cours des 12 mois précédents						
Universitaire†	9,0	8,3	9,7	42,2	41,0	43,4
Non universitaire	5,5*	4,8	6,3	33,1*	31,7	34,5
Universitaire et non universitaire ¹¹	11,6	6,6	19,5	37,6	28,9	47,1
Type d'étudiant au cours des 12 mois précédents						
Temps plein	8,0*	7,4	8,6	39,7*	38,7	40,6
Temps partiel†	4,8	3,5	6,5	28,7	25,7	31,9
Les deux	8,4*	6,0	11,5	43,4*	38,5	48,4
Modalités de vie						
Logement résidentiel situé sur le campus†	12,0	9,9	14,5	49,2	45,7	52,6
Réside avec un conjoint ou une conjointe hors campus	3,7*	2,3	5,9	34,4*	30,0	39,2
Réside avec des colocataires hors campus	12,2	10,9	13,7	47,4	45,3	49,6
Réside seul hors campus	7,0*	5,2	9,3	37,4*	33,8	41,2
Réside avec ses parents	5,8*	5,2	6,5	34,7*	33,5	35,9
Réside avec d'autres membres de la famille	6,4*	4,3	9,3	36,7*	32,5	41,2
Autre modalité de vie	7,0*	4,0	12,2	34,8*	27,5	43,0

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Comprend les blagues à caractère sexuel; les attentions sexuelles non désirées; les commentaires à caractère sexuel inappropriés concernant l'apparence ou le corps d'une personne; les discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle; les messages ou le matériel sexuellement explicites affichés, montrés ou envoyés; les photos ou vidéos sexuelles inappropriées ou sexuellement suggestives prises ou affichées sans le consentement; l'indécence ou l'exhibition inappropriée de parties du corps de façon sexuelle; les pressions répétées de la même personne pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels; les attouchements non désirés ou les rapprochements trop intimes; et l'offre d'avantages personnels en échange de faveurs sexuelles ou les traitements injustes pour avoir refusé des faveurs sexuelles.
2. Le groupe d'âge rend compte de l'âge des étudiants au moment de la collecte des données de l'enquête. Il est possible que les étudiants aient été plus jeunes au moment où ils ont fait l'objet d'une agression sexuelle ou d'un comportement sexualisé non désiré. Les étudiants qui avaient 17 ans au moment de la collecte des données de l'enquête sont inclus dans les données uniquement s'ils résidaient au Québec.
3. Le terme « Autochtones » est utilisé pour désigner les personnes qui s'identifient comme Premières Nations, Métis ou Inuits.
4. L'orientation sexuelle non classée ailleurs (n.c.a.) comprend les étudiants qui s'identifient comme asexuels, pansexuels ou comme ayant une autre orientation sexuelle non indiquée ailleurs.
5. Comprend notamment la religion juive et la spiritualité traditionnelle des Premières Nations, des Métis ou des Inuits.
6. Comprend des vêtements ou les accessoires qui sont visiblement associés à une foi ou à une pratique spirituelle, comme les foulards, les bijoux comportant des signes religieux et les tenues relatives aux cérémonies.
7. Comprend les étudiants dont les activités au quotidien sont parfois, souvent ou toujours limitées par des difficultés liées à l'audition, à la vision, à la douleur, à la mobilité, à la souplesse, à la dextérité, à l'apprentissage, au développement, à la mémoire ou à la santé mentale ou psychologique.
8. Comprend les étudiants qui ont indiqué ne pas être mariés ou ne vivant pas en union libre.
9. Comprend les relations entretenues avec un petit ami ou une petite amie.
10. Comprend les relations amoureuses occasionnelles entretenues avec une personne que le répondant ne considère pas comme son petit ami ou sa petite amie.
11. Comprend les étudiants qui ont poursuivi des études universitaires et non universitaires dans un établissement d'enseignement postsecondaire au cours des 12 mois précédents.

Note : Comprend les étudiants de niveau postsecondaire âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) en date du 31 décembre 2018 qui résidaient dans les provinces canadiennes et qui ont été agressés sexuellement ou qui ont fait l'objet de comportements sexualisés non désirés au cours des 12 mois précédents. Comprend les incidents qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, d'un stage pratique ou de bénévolat associé aux études postsecondaires). Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

Tableau 7

Étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens qui ont été agressés sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon les caractéristiques de l'incident et le genre de l'étudiant, 2019

Caractéristiques de l'incident	Hommes†			Femmes		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
Nombre d'auteurs						
Toujours un†	79,3	72,7	84,6	77,2	73,8	80,3
Toujours deux et plus	6,4**	3,6	11,3	5,3**	3,8	7,5
A varié	5,0**	2,6	9,2	9,2**	7,2	11,7
Ne sait pas	6,7**	3,8	11,4	6,3**	4,7	8,6
Genre des auteurs						
Toujours des hommes uniquement†	18,6	13,7	24,9	89,9*	87,2	92,1
Toujours des femmes uniquement	63,1**	55,6	70,1	2,0**	1,1	3,6
Parfois des hommes, parfois des femmes	12,0	7,6	18,3	3,7**	2,4	5,6
Ne sait pas	F	2,9**	1,8	4,6
Consommation d'alcool par l'auteur						
Oui‡	54,8	47,2	62,2	48,4	44,4	52,3
Non	32,9**	26,3	40,2	37,1**	33,5	41,0
Ne sait pas	11,8**	7,9	17,3	13,4**	10,9	16,4
Lien avec l'auteur						
Étudiant du même établissement d'enseignement†	61,1	53,4	68,3	60,1	56,2	63,9
Ami ou connaissance	32,8	26,2	40,3	35,8	31,9	39,8
Étranger	24,1	18,4	31,0	34,7	31,0	38,6
Étudiant d'un autre établissement d'enseignement	16,0	11,3	22,2	21,8	18,6	25,3
Partenaire amoureux, conjoint ou conjointe marié ou vivant en union libre (actuel ou ancien) ¹	7,2	4,3	11,9	10,3	8,1	12,9
Partenaire amoureux occasionnel (actuel ou ancien) ²	11,7	7,6	17,6	11,6	9,2	14,5
Membre d'un club ou d'une équipe sportive dont il fait partie	F	3,4	2,2	5,2
Collègue de travail, membre du personnel, personnel chargé de la sécurité, tuteur ou autre personne rattachée à l'établissement d'enseignement ³	7,9	4,6	13,3	6,4	4,8	8,6
Superviseur ou patron, entraîneur, professeur ou instructeur de l'établissement d'enseignement, assistant à l'enseignement ⁴	F	2,0	1,1	3,6
Lien inconnu	5,3	2,7	9,9	5,0	3,5	7,1

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (†) ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (‡) ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

‡ catégorie de référence

1. Les partenaires amoureux comprennent, par exemple, les petits amis ou les petites amies. Ce type de relation est différent de celle des partenaires amoureux occasionnels, qui comprend par exemple les relations de type « amis avec avantages ». Les conjoints et conjointes comprennent les conjoints et conjointes mariés et les conjoints et conjointes vivant en union libre.

2. Les partenaires amoureux occasionnels comprennent, par exemple, les « amis avec avantages ». Ce type de relation est différent de celle entretenue avec un partenaire amoureux, qui comprend par exemple les relations entretenues avec un petit ami ou une petite amie.

3. Comprend les collègues et les membres du personnel de postes de programmes coopératifs, de stages, de bénévolat ou d'emplois rémunérés sur le campus. Comprend aussi d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement postsecondaire.

4. Comprend les superviseurs ou les patrons liés à des postes de programmes coopératifs, des stages et du bénévolat ou des emplois rémunérés sur le campus.

Note : Comprend les étudiants de niveau postsecondaire âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) en date du 31 décembre 2018 qui résidaient dans les provinces canadiennes et qui ont été agressés sexuellement au cours des 12 mois précédents. Comprend les incidents qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, d'un stage pratique ou de bénévolat associé aux études postsecondaires). Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

Tableau 8
Étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens qui ont personnellement fait l'objet de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon les caractéristiques de l'incident et le type de comportements, 2019

Caractéristiques de l'incident	Communications verbales ou non verbales inappropriées ¹			Matériel sexuellement explicite ²			Attouchements non désirés ou relations sexuelles suggérées ³		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à
Nombre d'auteurs									
Toujours un†	32,0	30,5	33,6	44,1	40,3	48,0	62,2	59,9	64,4
Toujours deux et plus	27,8*	26,4	29,3	26,0*	22,8	29,4	15,2*	13,6	16,8
A varié	25,7*	24,3	27,2	16,7*	14,0	19,7	13,4*	11,9	15,0
Ne sait pas	14,3*	13,2	15,5	12,5*	10,2	15,1	8,6*	7,4	9,9
Sexe des auteurs									
Toujours des hommes uniquement†	54,5	53,0	56,1	56,3	52,6	59,9	69,3	67,3	71,3
Toujours des femmes uniquement	8,2*	7,3	9,1	16,4*	13,8	19,4	14,0*	12,6	15,5
Parfois des hommes, parfois des femmes	34,0*	32,5	35,5	19,8*	16,9	23,1	12,3*	10,9	13,8
Ne sait pas	3,2*	2,7	3,8	6,5*	4,8	8,7	3,7*	2,9	4,7
Témoins présents									
Oui, lors d'au moins un incident†	73,9	72,4	75,2	40,2	36,7	43,9	65,3	63,1	67,5
Non	19,4*	18,1	20,7	47,7*	44,1	51,5	27,3*	25,3	29,3
Ne sait pas	6,6*	5,9	7,5	10,7*	8,6	13,2	6,6*	5,6	7,9
Témoins ayant pris des mesures									
Oui, lors d'au moins un incident†	35,1	33,3	36,9	33,9	28,4	39,9	30,1	27,5	32,7
Non	59,4*	57,6	61,3	58,9*	52,8	64,7	65,8*	63,1	68,3
Ne sait pas	5,3*	4,5	6,3	6,7*	4,4	10,2	4,1*	3,1	5,3
Type de mesures prises par les témoins									
A séparé les personnes concernées	34,7	31,7	37,8	24,1	16,4	34,0	53,0	48,1	57,9
A demandé si de l'aide était nécessaire	45,4	42,2	48,6	36,9	27,3	47,6	51,1	45,8	56,4
A confronté l'auteur	53,2	49,9	56,5	58,7	48,0	68,6	49,9	44,7	55,2
A créé une distraction	45,7	42,6	49,0	32,4	23,3	43,1	42,2	37,3	47,3
A demandé à d'autres personnes d'intervenir	12,2	10,3	14,5	12,8	6,8	22,7	17,6	14,1	21,9
A parlé de l'incident à une personne en situation d'autorité	6,9	5,4	8,8	F	10,0	7,2	13,7
A encouragé le comportement	17,2	14,9	19,9	24,6	16,3	35,4	6,9	4,7	9,9
A pris une autre mesure	14,4	12,3	16,8	16,8	10,2	26,6	11,2	8,3	14,9
Lien avec l'auteur									
Étudiant du même établissement d'enseignement	81,3	80,0	82,5	65,7	62,0	69,2	69,8	67,7	71,8
Ami ou connaissance	51,3	49,7	53,0	44,5	40,8	48,2	36,3	34,2	38,5
Étranger	32,7	31,2	34,3	25,2	22,0	28,6	31,5	29,4	33,7
Étudiant d'un autre établissement d'enseignement	18,5	17,3	19,8	29,2	25,8	32,7	16,5	14,9	18,3
Partenaire amoureux (actuel ou ancien) ⁴	10,1	9,2	11,1	14,3	11,9	17,1	5,9	4,9	7,0
Partenaire amoureux occasionnel (actuel ou ancien) ⁵	8,2	7,3	9,2	14,6	12,2	17,4	7,2	6,1	8,4
Membre d'un club ou d'une équipe sportive dont il fait partie	6,6	5,8	7,4	5,8	4,2	7,8	4,1	3,3	5,1
Collègue de travail dans le cadre d'un programme coopératif, d'un stage pratique, de bénévolat ou d'un emploi rémunéré sur le campus	3,5	2,9	4,2	1,7	0,9	3,1	2,5	1,8	3,3

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 8 — fin
Étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens qui ont personnellement fait l'objet de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon les caractéristiques de l'incident et le type de comportements, 2019

Caractéristiques de l'incident	Communications verbales ou non verbales inappropriées ¹			Matériel sexuellement explicite ²			Attouchements non désirés ou relations sexuelles suggérées ³		
	intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %		
	pourcentage	de	à	pourcentage	de	à	pourcentage	de	à
Professeur ou instructeur de l'établissement d'enseignement	3,5	2,9	4,1	1,4	0,7	2,8	3,2	2,5	4,1
Membre du personnel (y compris le personnel chargé de la sécurité)	1,6	1,2	2,1	F	1,4	0,9	2,0
Assistant à l'enseignement de l'établissement d'enseignement	1,5	1,1	2,0	F	1,1	0,8	1,7
Superviseur ou patron dans le cadre d'un programme coopératif, d'un stage pratique ou d'un emploi rémunéré sur le campus	1,2	0,9	1,6	F	1,7	1,2	2,5
Conjoint ou conjointe marié ou vivant en union libre (actuel ou ancien)	0,9	0,7	1,3	F	F
Entraîneur ou instructeur	0,4	0,2	0,7	F	F
Autre lien ⁶	5,2	4,4	6,0	4,2	3,0	5,9	4,8	3,9	5,8
Lien inconnu	4,1	3,5	4,8	5,3	3,8	7,4	4,9	3,9	6,0

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Comprend les blagues à caractère sexuel, les attentions sexuelles non désirées, les commentaires à caractère sexuel inappropriés et les discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle.

2. Comprend les messages ou le matériel sexuellement explicites affichés, montrés ou envoyés, et les photos ou vidéos sexuelles inappropriées ou sexuellement suggestives prises ou affichées sans le consentement.

3. Comprend l'indécence ou l'exhibition inappropriée de parties du corps de façon sexuelle, les pressions répétées de la même personne pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels, les attouchements non désirés ou les rapprochements trop intimes, et l'offre d'avantages personnels en échange de faveurs sexuelles ou les traitements injustes pour avoir refusé des faveurs sexuelles.

4. Les partenaires amoureux comprennent, par exemple, les petits amis ou les petites amies. Ce type de relation est différent de celle entretenue avec un partenaire amoureux occasionnel, qui comprend par exemple les « amis avec avantages ». Les conjoints et conjointes comprennent les conjoints et conjointes mariés et les conjoints et conjointes vivant en union libre.

5. Les partenaires amoureux occasionnels comprennent, par exemple, les « amis avec avantages ». Ce type de relation est différent de celle entretenue avec un partenaire amoureux, qui comprend par exemple les petits amis ou les petites amies.

6. Comprend les tuteurs privés et d'autres personnes non précisées.

Note : Comprend les étudiants de niveau postsecondaire âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) en date du 31 décembre 2018 qui résidaient dans les provinces canadiennes et qui ont fait l'objet (ciblés, visés personnellement) de comportements sexualisés non désirés au cours des 12 mois précédents. Comprend les comportements qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, d'un stage pratique ou de bénévolat associé aux études postsecondaires) ou en ligne (lorsque quelques-unes des personnes responsables de l'incident ou toutes celles-ci étaient des étudiants, des enseignants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement). Exclut les comportements dont les répondants ont entendu parler par une autre personne (p. ex. un incident qu'un ami leur a confié). Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

Tableau 9
Étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens qui ont personnellement fait l'objet de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon le type de comportement et l'endroit où il s'est produit, 2019

Endroit où s'est produit le comportement	Communications verbales ou non verbales inappropriées ¹			Matériel sexuellement explicite ²			Attouchements non désirés ou relations sexuelles suggérées ³		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à
Sur le campus	75,1	73,7	76,5	38,3	34,7	42,0	59,2	56,9	61,4
Dans un contexte d'apprentissage	29,5	27,8	31,3	37,5	31,5	44,0	31,2	28,5	34,0
Dans un immeuble non résidentiel	59,3	57,4	61,1	51,4	45,3	57,5	51,2	48,3	54,1
Dans une résidence d'étudiants, sauf les résidences d'associations étudiantes	18,0	16,6	19,5	30,6	24,9	36,9	19,9	17,7	22,2
Dans une résidence d'associations étudiantes située sur le campus	4,5	3,8	5,4	8,8	5,8	13,0	3,9	2,9	5,1
Dans un autre endroit sur le campus	28,7	27,1	30,4	16,7	12,5	21,9	20,9	18,6	23,5
Hors du campus	52,9	51,3	54,6	37,1	33,6	40,8	50,8	48,5	53,0
Dans un autre établissement d'enseignement postsecondaire au Canada	5,2	4,3	6,2	7,2	4,7	10,9	4,6	3,5	6,2
Dans le cadre d'un stage, d'un placement professionnel, d'un internat ou de bénévolat	9,1	7,9	10,5	7,6	4,8	11,8	8,5	6,8	10,5
Dans une maison ou un appartement, sauf les résidences d'associations étudiantes	46,1	43,9	48,3	63,2	56,9	69,1	38,6	35,5	41,7
Dans une résidence d'association étudiante située hors du campus	6,2	5,2	7,4	5,8	3,6	9,2	6,8	5,3	8,7
Dans un restaurant ou un bar	54,9	52,6	57,2	38,0	32,2	44,2	49,4	46,2	52,6
Lors d'un déplacement à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement	33,5	31,4	35,7	18,7	14,1	24,3	22,1	19,6	24,9
Dans un autre endroit hors du campus	26,4	24,5	28,4	23,4	18,5	29,2	21,0	18,6	23,7
En ligne	21,4	20,1	22,8	62,5	58,8	66,0	20,2	18,5	22,1
Dans un environnement d'études en ligne	3,0	2,0	4,4	3,5	2,1	5,8	F
Par courriel, messagerie instantanée ou messages texte	55,9	52,4	59,3	43,5	38,8	48,4	54,5	49,6	59,4
Sur un site de réseautage social	80,7	77,8	83,4	78,5	74,3	82,1	74,0	69,4	78,2
Sur une application mobile ou un site de rencontre	23,9	21,0	27,0	23,3	19,4	27,7	23,8	19,8	28,3
Durant un appel téléphonique ou une conversation vidéo	14,9	12,5	17,7	10,5	7,9	13,9	12,4	9,3	16,4
Autre moyen en ligne	5,6	4,2	7,5	6,5	4,4	9,5	5,8	3,8	8,6

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

1. Comprend les blagues à caractère sexuel, les attentions sexuelles non désirées, les commentaires à caractère sexuel inappropriés et les discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle.

2. Comprend les messages ou le matériel sexuellement explicites affichés, montrés ou envoyés, et les photos ou vidéos sexuelles inappropriées ou sexuellement suggestives prises ou affichées sans le consentement.

3. Comprend l'indécence ou l'exhibition inappropriée de parties du corps de façon sexuelle, les pressions répétées de la même personne pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels, les attouchements non désirés ou les rapprochements trop intimes, et l'offre d'avantages personnels en échange de faveurs sexuelles ou les traitements injustes pour avoir refusé des faveurs sexuelles.

Note : Comprend les étudiants de niveau postsecondaire âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) en date du 31 décembre 2018 qui résidaient dans les provinces canadiennes et qui ont fait l'objet (ciblés, visés personnellement) de comportements sexualisés non désirés au cours des 12 mois précédents. Comprend les comportements qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, d'un stage pratique ou de bénévolat associé aux études postsecondaires) ou en ligne (lorsque quelques-unes des personnes responsables de l'incident ou toutes celles-ci étaient des étudiants, des enseignants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement). Exclut les comportements dont les répondants ont entendu parler par une autre personne (p. ex. un incident qu'un ami leur a confié). Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

Tableau 10

Étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens qui ont été agressés sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon l'endroit où s'est produite l'agression et le genre de l'étudiant, 2019

Endroit où s'est produite l'agression sexuelle	Hommes†			Femmes		
	pourcen- tage	intervalle de confiance de 95 %		pourcen- tage	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
Sur le campus‡	39,9	32,7	47,5	37,0	33,1	41,0
Dans un contexte d'apprentissage	23,2	14,5	34,8	17,4	12,8	23,2
Dans un immeuble non résidentiel	36,1	25,6	48,0	41,4	35,0	48,1
Dans une résidence d'étudiants, sauf les résidences d'associations étudiantes	33,6	23,1	46,0	27,0	21,7	33,0
Dans une résidence d'associations étudiantes située sur le campus	F	10,8	7,1	16,0
Dans un autre endroit situé sur le campus	16,7	9,4	27,9	25,6	20,0	32,1
Hors campus	70,3**	62,8	76,9	77,2**	73,6	80,5
Dans un autre établissement d'enseignement postsecondaire au Canada	F	3,5	2,2	5,5
Dans le cadre d'un stage, d'un placement professionnel, d'un internat ou de bénévolat	F	4,4	2,9	6,7
Dans une maison ou un appartement, sauf les résidences d'associations étudiantes	52,0	42,9	61,0	50,8	46,4	55,2
Dans une résidence d'association étudiante située hors campus	F	8,0	5,9	10,8
Dans un restaurant ou un bar	39,6	31,5	48,3	51,0*	46,5	55,5
Lors d'un déplacement à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement	10,4	5,9	17,7	10,7	8,1	14,0
Dans un autre endroit situé hors campus	22,3	15,7	30,8	15,7	12,8	19,3

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (†) ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de la valeur pour la catégorie de référence (‡) ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

‡ catégorie de référence

Note : Comprend les étudiants de niveau postsecondaire âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) en date du 31 décembre 2018 qui résidaient dans les provinces canadiennes et qui ont été agressés sexuellement au cours des 12 mois précédents. Comprend les incidents qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, d'un stage pratique ou de bénévolat associé aux études postsecondaires). Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

Tableau 11
Étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens qui ont personnellement fait l'objet de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon le lien avec l'auteur et le genre de l'étudiant, 2019

	Hommes†			Femmes		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	
Lien avec l'auteur						
Étudiant du même établissement d'enseignement	86,0	84,2	87,6	79,7*	78,1	81,3
Ami ou connaissance	63,7	61,2	66,1	47,6*	45,7	49,6
Étranger	17,4	15,6	19,5	47,6*	45,6	49,5
Étudiant d'un autre établissement d'enseignement	20,6	18,6	22,8	21,7	20,1	23,4
Partenaire amoureux (actuel ou ancien) ¹	11,8	10,2	13,5	10,2	9,1	11,5
Partenaire amoureux occasionnel (actuel ou ancien) ²	8,3	7,0	9,8	9,7	8,6	11,0
Conjoint ou conjointe marié ou vivant en union libre (actuel ou ancien)	1,3	0,8	2,0	0,8	0,5	1,2
Membre d'un club ou d'une équipe sportive dont il fait partie	6,5	5,4	7,8	7,0	6,0	8,1
Collègue de travail dans le cadre d'un stage de programme coopératif, d'un stage pratique, de bénévolat ou d'un emploi rémunéré sur le campus	3,8	2,9	4,8	3,9	3,1	4,8
Professeur ou instructeur de l'établissement d'enseignement	2,5	1,8	3,3	5,4*	4,6	6,3
Membre du personnel (y compris le personnel chargé de la sécurité)	1,7	1,2	2,5	2,4	1,9	3,1
Assistant à l'enseignement de l'établissement d'enseignement	1,3	0,8	2,0	2,2*	1,6	2,9
Superviseur ou patron dans le cadre d'un stage d'un programme coopératif, d'un stage pratique ou d'un emploi rémunéré sur le campus	1,1	0,7	1,7	1,9*	1,4	2,5
Entraîneur ou moniteur	0,5	0,3	1,0	0,4	0,2	0,8
Autre lien ³	5,3	4,2	6,6	7,2*	6,2	8,3
Lien inconnu	4,0	3,1	5,2	7,0*	6,0	8,1

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Les partenaires amoureux comprennent, par exemple, les petits amis ou les petites amies. Ce type de relation est différent de celle entretenue avec un partenaire amoureux occasionnel, qui comprend par exemple les relations de type « amis avec avantages ».

2. Les partenaires amoureux occasionnels comprennent, par exemple, les « amis avec avantages ». Ce type de relation est différent de celle entretenue avec un partenaire amoureux, qui comprend par exemple les petits amis ou les petites amies.

3. Comprend les tuteurs privés et d'autres personnes non précisées.

Note : Comprend les étudiants de niveau postsecondaire âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) en date du 31 décembre 2018 qui résidaient dans les provinces canadiennes et qui ont fait l'objet (ciblés, visés personnellement) de comportements sexualisés non désirés au cours des 12 mois précédents.

Comprend les comportements qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, d'un stage pratique ou de bénévolat associé aux études postsecondaires) ou en ligne (lorsque quelques-unes des personnes responsables de l'incident ou toutes celles-ci étaient des étudiants, des enseignants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement). Exclut les comportements dont les répondants ont entendu parler par une autre personne (p. ex. un incident qu'un ami leur a confié). Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

Tableau 12
Étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens qui ont personnellement fait l'objet de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon le type de répercussions et le genre de l'étudiant, 2019

Types de répercussions	Comportements sexualisés non désirés ¹					
	Hommes [†]			Femmes		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	
Répercussions émotionnelles						
Agacé	33,0	30,7	35,5	63,9*	62,0	65,8
Plus prudent ou attentif	20,8	18,8	23,0	51,8*	49,9	53,8
Frustré	17,7	15,8	19,8	44,9*	42,9	47,0
Fâché	13,8	12,2	15,6	40,1*	38,2	42,0
Bouleversé	15,4	13,6	17,3	39,0*	36,9	41,0
Moins confiant envers les autres	13,9	12,2	15,8	32,9*	31,0	34,9
Confus	18,4	16,5	20,5	31,4*	29,6	33,3
Anxieux	10,0	8,5	11,6	31,2*	29,5	33,0
Sous le choc ou incrédule	11,5	9,9	13,4	28,9*	27,1	30,8
Blessé ou déçu	13,5	11,8	15,3	28,8*	27,0	30,6
Craintif	3,9	3,0	5,0	23,1*	21,5	24,8
Faible estime de soi	10,6	9,1	12,3	19,0*	17,5	20,7
Honteux	6,5	5,3	7,9	15,7*	14,3	17,2
Sentiments de culpabilité	4,8	3,8	6,0	11,7*	10,4	13,1
Déprimé	4,3	3,4	5,4	8,2*	7,2	9,4
Pensées suicidaires	1,1	0,7	1,7	2,2*	1,7	2,8
Autre réaction émotionnelle	7,4	6,2	8,8	9,6*	8,5	10,8
Peu affecté sur le plan émotionnel	32,8	30,4	35,3	26,3*	24,6	28,0
Pas du tout affecté sur le plan émotionnel	46,8	44,3	49,4	14,8*	13,5	16,3
Répercussions sur les études						
A évité certains immeubles de l'établissement d'enseignement	5,1	4,1	6,4	17,7*	16,2	19,2
A changé d'itinéraire pour se rendre à l'établissement d'enseignement	1,8	1,3	2,7	11,1*	9,9	12,5
A changé l'heure du déplacement à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement	2,7	2,0	3,7	11,1*	9,9	12,4
A eu recours à l'aide d'un conseiller ou d'un professionnel de la santé mentale	2,4	1,8	3,3	7,5*	6,5	8,5
A arrêté d'aller à l'un ou l'autre de ses cours	3,2	2,4	4,3	7,2*	6,2	8,3
A demandé plus de temps pour réaliser les travaux	2,8	2,1	3,8	6,4*	5,4	7,5
A consommé des drogues ou de l'alcool afin de composer avec la situation	3,4	2,6	4,4	5,9*	5,0	6,9
A tenté de modifier l'horaire de cours	2,0	1,4	2,9	5,1*	4,2	6,1
A abandonné un ou plusieurs cours	1,4	0,9	2,1	3,5*	2,9	4,3
A demandé de changer la date des examens	1,0	0,6	1,6	2,5*	1,9	3,2
A déménagé ou changé de lieu de résidence	0,6	0,4	1,2	2,3*	1,8	3,0
A changé d'établissement d'enseignement	F	1,1	0,8	1,7
A abandonné ses études	F	0,9	0,6	1,4
A changé de programme d'études	0,6	0,4	1,2	0,9	0,5	1,3

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Comprend les blagues à caractère sexuel; les attentions sexuelles non désirées; les commentaires à caractère sexuel inappropriés concernant l'apparence ou le corps d'une personne; les discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle; les messages ou le matériel sexuellement explicites affichés, montrés ou envoyés; les photos ou vidéos sexuelles inappropriées ou sexuellement suggestives prises ou affichées sans le consentement; l'indécence ou l'exhibition inappropriée de parties du corps de façon sexuelle; les pressions répétées de la même personne pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels; les attouchements non désirés ou les rapprochements trop intimes; et l'offre d'avantages personnels en échange de faveurs sexuelles ou les traitements injustes pour avoir refusé des faveurs sexuelles.

Note : Comprend les étudiants de niveau postsecondaire âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) en date du 31 décembre 2018 qui résidaient dans les provinces canadiennes et qui ont fait l'objet (ciblés, visés personnellement) de comportements sexualisés non désirés au cours des 12 mois précédents. Comprend les comportements qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, d'un stage pratique ou de bénévolat associé aux études postsecondaires) ou en ligne (lorsque quelques-unes des personnes responsables de l'incident ou toutes celles-ci étaient des étudiants, des enseignants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement). Exclut les comportements dont les répondants ont entendu parler par une autre personne (p. ex. un incident qu'un ami leur a confié). Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

Tableau 13

Étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens qui ont été agressés sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, selon le type de répercussions et le genre de l'étudiant, 2019

Types de répercussions	Hommes [†]			Femmes		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
Répercussions émotionnelles						
Plus prudent ou attentif	28,1	22,0	35,2	60,0*	56,1	63,7
Bouleversé	29,6	23,1	37,0	57,6*	53,5	61,5
Agacé	44,8	37,3	52,5	54,7*	50,6	58,7
Fâché	27,2	21,0	34,5	53,5*	49,6	57,4
Frustré	37,1	30,1	44,8	51,3*	47,4	55,2
Confus	40,1	33,0	47,6	43,6	39,6	47,7
Sous le choc ou incrédule	24,2	18,4	31,2	40,4*	36,5	44,5
Anxieux	19,2	14,0	25,8	40,2*	36,3	44,3
Blessé ou déçu	17,5	12,6	23,9	38,9*	35,1	42,8
Craintif	14,7	9,9	21,2	38,0*	34,2	42,1
Honteux	13,5	8,9	19,8	34,4*	30,6	38,3
Sentiments de culpabilité	9,2	5,7	14,5	28,4*	25,0	32,1
Moins confiant envers les autres	25,7	19,6	32,8	50,9*	46,9	54,8
Faible estime de soi	10,2	6,5	15,7	25,5*	22,3	29,0
Déprimé	8,9	5,4	14,4	20,5*	17,5	23,9
Pensées suicidaires	F	7,8	5,9	10,3
Autre réaction émotionnelle	8,3	5,0	13,4	9,1	7,1	11,7
Peu affecté sur le plan émotionnel	29,8	23,6	37,0	12,7*	10,3	15,7
Pas du tout affecté sur le plan émotionnel	16,6	11,6	23,2	3,4*	2,2	5,2
Répercussions sur les études						
A évité certains immeubles de l'établissement d'enseignement	6,4	3,5	11,3	17,6*	14,7	21,0
A consommé des drogues ou de l'alcool afin de composer avec la situation	10,3	6,4	16,2	13,1	10,6	16,1
A eu recours à l'aide d'un conseiller ou d'un professionnel de la santé mentale	F	12,5	10,0	15,5
A changé l'heure du déplacement à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement	6,7	3,8	11,7	10,9	8,6	13,8
A changé l'itinéraire pour se rendre à l'établissement d'enseignement	4,8	2,5	8,9	9,3*	7,2	12,0
A arrêté d'aller à l'un ou l'autre de ses cours	6,9	3,9	11,9	9,1	7,1	11,7
A demandé plus de temps pour réaliser les travaux	5,5	2,9	10,4	7,3	5,4	9,7
A abandonné un ou plusieurs cours	5,5	2,8	10,5	4,8	3,3	6,9
A tenté de modifier l'horaire de cours	F	4,5	3,0	6,6
A déménagé ou changé de lieu de résidence	F	4,1	2,8	6,1
A demandé de changer la date des examens	F	3,9	2,6	5,9
A changé de programme d'études	F	F
A changé d'établissement d'enseignement	F	F
A abandonné ses études	F	F

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : Comprend les étudiants de niveau postsecondaire âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) en date du 31 décembre 2018 qui résidaient dans les provinces canadiennes et qui ont été agressés sexuellement au cours des 12 mois précédents. Comprend les incidents qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, d'un stage pratique ou de bénévolat associé aux études postsecondaires). Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

Tableau 14

Étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens qui ont personnellement fait l'objet de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents et qui ont parlé ou non de leur expérience à quelqu'un, selon les raisons motivant de l'avoir fait ou non, la satisfaction au sujet des mesures prises et le genre de l'étudiant, 2019

Personnes à qui les étudiants ont parlé, raisons de l'avoir fait ou non et satisfaction au sujet des mesures prises	Comportements sexualisés non désirés ¹					
	Hommes [†]			Femmes		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	
A parlé à une personne rattachée à l'établissement d'enseignement						
Oui, dans au moins un cas	4,3	3,3	5,4	9,4*	8,3	10,6
A parlé à un groupe géré par l'administration de l'établissement d'enseignement						
Oui	62,5	49,6	73,9	59,5	52,9	65,8
Toujours satisfait ou très satisfait	58,5	41,4	73,7	43,2	35,0	51,8
Toujours insatisfait ou très insatisfait	F	18,0	12,4	25,5
Toujours ni l'un ni l'autre ou incertain	F	27,4	20,5	35,5
A parlé à un groupe géré par des étudiants						
Oui	24,8	15,3	37,6	20,1	15,5	25,6
Toujours satisfait ou très satisfait	F	39,4	26,7	53,7
Toujours insatisfait ou très insatisfait	F	F
Toujours ni l'un ni l'autre ou incertain	F	F
A parlé à un groupe, mais ne sait pas qui le gérait						
Oui	25,3	16,0	37,6	28,3	22,7	34,8
Raisons d'avoir parlé à quelqu'un rattaché à l'établissement d'enseignement						
Bénéficiaire de mesures d'adaptation	F	17,2	12,6	23,0
Recevoir un soutien en santé mentale	35,8	24,9	48,5	48,4	42,1	54,7
Bénéficiaire d'une mesure de protection	F	21,3	16,7	26,9
Poursuivre un processus de résolution informelle (p. ex. la médiation)	40,6	28,6	53,7	22,9*	17,9	28,8
Poursuivre un processus de mesures formelles (p. ex. déposer des accusations criminelles)	F	15,5	11,3	20,9
Autres raisons (y compris les soins médicaux)	29,1	18,7	42,4	14,2*	10,3	19,1
Non, dans au moins un cas	98,1	97,3	98,6	95,0	94,0	95,8
Raisons de ne pas avoir parlé à quelqu'un rattaché à l'établissement d'enseignement						
Ne savait pas à qui, à l'établissement d'enseignement, s'adresser pour obtenir de l'aide	7,6	6,4	9,0	16,3*	14,8	17,8
Ne savait pas vers quel service de l'établissement d'enseignement se tourner pour obtenir de l'aide	5,5	4,5	6,8	13,4*	12,1	14,9
Ne pensait pas que ce type d'incident pouvait être signalé	9,9	8,4	11,5	25,7*	23,9	27,5
Éprouvait de l'embarras ou de la honte	6,3	5,1	7,7	16,1*	14,6	17,6
Croyait que le fait de divulguer l'incident serait trop difficile sur le plan émotionnel	3,5	2,7	4,6	8,3*	7,2	9,5
Ne croyait pas que les renseignements relatifs à l'incident demeureraient confidentiels	4,9	3,8	6,2	9,1*	8,0	10,3
Ne croyait pas avoir besoin d'aide	55,5	53,0	58,0	62,2*	60,1	64,3
Ne pensait pas que l'incident était suffisamment grave	71,6	69,3	73,8	74,5*	72,6	76,2
A résolu le problème lui-même	44,3	41,8	46,8	50,3*	48,3	52,4
Craignait qu'on ne le croie pas	3,2	2,4	4,3	8,6*	7,5	9,8
Ne croyait pas que l'établissement d'enseignement prendrait le comportement au sérieux	8,8	7,4	10,5	18,6*	17,1	20,1
Ne voulait pas nuire aux personnes responsables du comportement ou leur attirer des ennuis	10,9	9,4	12,5	14,6*	13,2	16,1
Croyait que l'incident serait trop dur à prouver	4,5	3,5	5,7	13,1*	11,8	14,5
Avait trop peur ou était trop effrayé	1,4	0,9	2,1	5,7*	4,8	6,7
Ne voulait pas que personne soit informé de l'incident	7,7	6,3	9,3	14,7*	13,3	16,2
Ne voulait pas s'attirer des ennuis	5,5	4,4	6,7	9,6*	8,4	10,8
Avait l'impression que le fait de divulguer l'incident nuirait à ses études ou à sa carrière	2,7	2,0	3,7	6,3*	5,4	7,5
Autres raisons	18,7	16,8	20,7	13,7*	12,4	15,1

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 14 — fin

Étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens qui ont personnellement fait l'objet de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents et qui ont parlé ou non de leur expérience à quelqu'un, selon les raisons motivant de l'avoir fait ou non, la satisfaction au sujet des mesures prises et le genre de l'étudiant, 2019

Personnes à qui les étudiants ont parlé, raisons de l'avoir fait ou non et satisfaction au sujet des mesures prises	Comportements sexualisés non désirés ¹					
	Hommes [†]			Femmes		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	
A parlé à une autre personne						
Oui, dans au moins un cas	36,4	34,0	38,8	70,6*	68,8	72,4
Ami	89,0	85,9	91,5	91,8	90,3	93,0
Membre de la famille	31,3	27,6	35,2	39,5*	37,2	41,8
Partenaire amoureux, conjoint marié ou conjoint de fait, actuel ou ancien	23,3	20,0	27,0	33,7*	31,5	36,0
Autre étudiant ou pair	32,9	29,2	36,9	37,6*	35,3	39,9
Ligne téléphonique d'urgence ou professionnel de la santé mentale	3,7	2,4	5,6	7,9*	6,7	9,3
Médecin ou infirmière	F	2,5	1,9	3,4
Chef religieux ou aîné autochtone	2,3	1,3	3,9	0,9*	0,5	1,5
Police	F	1,3	0,8	2,1
Autre personne ²	2,0	1,1	3,5	3,1	2,4	4,1
Non, dans au moins un cas	72,5	70,2	74,6	42,7*	40,7	44,7

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Comprend les blagues à caractère sexuel; les attentions sexuelles non désirées; les commentaires à caractère sexuel inappropriés concernant l'apparence ou le corps d'une personne; les discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle; les messages ou le matériel sexuellement explicites affichés, montrés ou envoyés; les photos ou vidéos sexuelles inappropriées ou sexuellement suggestives prises ou affichées sans le consentement; l'indécence ou l'exhibition inappropriée de parties du corps de façon sexuelle; les pressions répétées de la même personne pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels; les attouchements non désirés ou les rapprochements trop intimes; et l'offre d'avantages personnels en échange de faveurs sexuelles ou les traitements injustes pour avoir refusé des faveurs sexuelles.

2. Comprend le soutien fourni en milieu de travail et par d'autres personnes non précisées.

Note : Comprend les étudiants de niveau postsecondaire âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) en date du 31 décembre 2018 qui résidaient dans les provinces canadiennes et qui ont fait l'objet (ciblés, visés personnellement) de comportements sexualisés non désirés au cours des 12 mois précédents. Comprend les comportements qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, d'un stage pratique ou de bénévolat associé aux études postsecondaires) ou en ligne (lorsque quelques-unes des personnes responsables de l'incident ou toutes celles-ci étaient des étudiants, des enseignants ou d'autres personnes rattachées à l'établissement d'enseignement). Exclut les comportements dont les répondants ont entendu parler par une autre personne (p. ex. un incident qu'un ami leur a confié). Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle. Les intervalles de confiance pour les proportions sont indiqués et sont disponibles pour les chiffres sur demande.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

Tableau 15
Étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens qui ont été agressés sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents et qui ont parlé ou non de leur expérience à quelqu'un, selon les raisons motivant de l'avoir fait ou non et le genre de l'étudiant, 2019

	Hommes†			Femmes		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	
Personnes à qui les étudiants ont parlé et raisons de l'avoir fait ou non						
A signalé l'agression à la police						
Oui	F	2,6	1,5	4,3
Non	F	96,6	94,7	97,9
Raisons du non-signalement à la police						
Croyait que le fait de signaler l'agression serait trop difficile sur le plan émotionnel	7,4	4,1	13,2	15,7*	12,9	19,0
Ne croyait pas que les renseignements relatifs à l'agression demeurerait confidentiels	6,3	3,5	11,3	10,4	8,1	13,2
Ne croyait pas avoir besoin d'aide	54,8	46,8	62,6	53,3	49,4	57,1
Craignait qu'on ne le croie pas	13,2	8,8	19,5	18,7	15,7	22,3
Ne voulait pas nuire aux personnes responsables de l'incident ou leur attirer des ennuis	21,2	15,7	28,0	18,6	15,6	22,0
Croyait que l'agression serait trop difficile à prouver	15,0	10,3	21,4	24,7*	21,4	28,4
Avait trop peur ou était trop effrayé	F	15,7	12,9	19,0
Ne voulait pas que personne le sache	15,8	10,9	22,5	28,6*	25,0	32,3
Ne voulait pas s'attirer des ennuis	10,0	6,5	15,2	15,9*	13,2	19,1
Ne voulait pas faire intervenir la police	31,4	24,8	39,0	49,0*	45,0	53,0
Ne croyait pas que la police prendrait l'incident au sérieux	19,6	14,3	26,2	26,7*	23,2	30,5
Ne pensait pas que l'agression était suffisamment grave	65,4	57,8	72,4	67,2	63,3	70,8
Éprouvait de l'embarras ou de la honte	16,5	11,4	23,3	24,3*	21,0	28,0
N'avait pas eu de bons rapports avec la police dans le passé	11,3	7,1	17,6	6,4	4,6	8,8
Autres raisons	15,1	10,3	21,6	11,8	9,5	14,7
A parlé à une personne rattachée à l'établissement d'enseignement						
Oui	5,7	3,0	10,4	7,9	6,0	10,5
Raisons d'avoir parlé à quelqu'un						
Bénéficiaire de mesures d'adaptation	F	33,8	21,3	49,1
Recevoir un soutien en santé mentale	F	65,4	50,2	77,9
Bénéficiaire d'une mesure de protection	F	29,8	17,9	45,4
Poursuivre un processus de résolution informelle (p. ex. la médiation)	F	F
Poursuivre un processus de mesures formelles (p. ex. déposer des accusations criminelles)	F	19,2	10,0	33,6
Autres raisons (y compris les soins médicaux)	F	F
Non	96,4	92,7	98,3	94,1	91,8	95,8
Raisons de ne pas avoir parlé à quelqu'un						
Ne savait pas à qui, à l'établissement d'enseignement, s'adresser pour obtenir de l'aide	11,2	7,1	17,2	15,4	12,6	18,7
Ne savait pas vers quel service de l'établissement d'enseignement se tourner pour obtenir de l'aide	8,2	5,0	13,3	13,8*	11,2	16,9
Ne pensait pas que ce type d'agression pouvait être signalé	11,9	7,7	18,1	18,7*	15,6	22,2
Éprouvait de l'embarras ou de la honte	13,8	9,2	20,2	19,1	16,0	22,6
Croyait que le fait de divulguer l'agression serait trop difficile sur le plan émotionnel	6,2	3,3	11,2	12,5*	9,9	15,6
Ne croyait pas que les renseignements relatifs à l'agression demeurerait confidentiels	10,1	6,2	16,0	10,4	8,1	13,2
Ne croyait pas avoir besoin d'aide	54,0	46,4	61,5	51,5	47,4	55,5
Ne pensait pas que l'agression était suffisamment grave	60,9	53,3	68,1	59,2	55,2	63,2
A résolu le problème lui-même	45,2	37,8	52,7	38,6	34,6	42,7
Craignait qu'on ne le croie pas	12,8	8,5	18,8	12,8	10,2	16,0
Ne croyait pas que l'établissement d'enseignement prendrait le comportement au sérieux	11,6	7,5	17,4	18,9*	15,9	22,4
Ne voulait pas nuire aux personnes responsables de l'agression ou leur attirer des ennuis	15,0	10,3	21,1	13,2	10,7	16,2
Croyait que l'agression serait trop dure à prouver	8,6	5,1	14,0	18,3*	15,2	21,8
Avait trop peur ou était trop effrayé	F	10,6	8,3	13,5
Ne voulait pas que personne soit informé de l'agression	14,3	9,7	20,5	22,5*	19,2	26,1
Ne voulait pas s'attirer des ennuis	7,2	4,1	12,2	11,7	9,2	14,8
Avait l'impression que le fait de divulguer l'agression nuirait à ses études ou à sa carrière	F	5,5	3,8	7,9
Autres raisons	14,7	9,9	21,4	11,9	9,4	14,8

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 15 — fin
Étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens qui ont été agressés sexuellement dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents et qui ont parlé ou non de leur expérience à quelqu'un, selon les raisons motivant de l'avoir fait ou non et le genre de l'étudiant, 2019

	Hommes†			Femmes		
	pourcen- tage	intervalle de confiance de 95 %		pourcen- tage	intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	
Personnes à qui les étudiants ont parlé et raisons de l'avoir fait ou non						
A parlé à une autre personne						
Oui	48,2	40,7	55,7	69,8*	65,9	73,5
Ami	89,3	80,1	94,6	90,3	87,1	92,9
Famille	24,5	16,3	35,0	32,0	27,6	36,7
Conjoint ou conjointe marié, ou partenaire amoureux, actuel ou ancien	23,2	15,0	34,2	28,3	24,0	33,0
Autre étudiant ou pair	21,8	14,2	32,0	20,6	17,0	24,8
Ligne téléphonique d'urgence ou professionnel de la santé mentale	F	10,7	8,1	13,9
Médecin ou infirmière	F	3,3	2,0	5,6
Autre personne ¹	F	F
Non	57,0	49,4	64,3	37,0*	33,1	41,2

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Comprend la police, le soutien fourni en milieu de travail et le soutien fourni par d'autres personnes non précisées.

Note : Comprend les étudiants de niveau postsecondaire âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) en date du 31 décembre 2018 qui résidaient dans les provinces canadiennes et qui ont été agressés sexuellement au cours des 12 mois précédents. Comprend les incidents qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, d'un stage pratique ou de bénévolat associé aux études postsecondaires). Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les répondants ont pu fournir des données sur plusieurs incidents; par conséquent, le total des pourcentages ne correspond pas à 100. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

Tableau 16
Connaissance de l'information fournie par l'établissement d'enseignement au sujet des comportements sexualisés non désirés et des agressions sexuelles chez les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens, 2019

	A fait l'objet d'une agression sexuelle†			N'a pas fait l'objet d'une agression sexuelle			A fait l'objet de comportements sexualisés non désirés‡			N'a pas fait l'objet de comportements sexualisés non désirés		
	intervalle de confiance de			intervalle de confiance de			intervalle de confiance de			intervalle de confiance de		
	pourcen- tage	de	à	pourcen- tage	de	à	pourcen- tage	de	à	pourcen- tage	de	à
Connaissance de l'information												
Avez-vous reçu de l'information de votre établissement d'enseignement sur :												
La politique de l'établissement d'enseignement en matière de harcèlement et d'agressions sexuelles												
Oui	58,1	54,5	61,6	61,3	60,4	62,3	61,2	59,7	62,6	60,7	59,5	62,0
Non	30,4	27,3	33,7	20,3*	19,6	21,2	23,8	22,5	25,1	19,3**	18,3	20,3
Ne sait pas	10,6	8,6	13,0	18,1*	17,3	18,9	14,2	13,2	15,3	19,7**	18,7	20,7
Ce qu'est une agression sexuelle et la façon de la reconnaître												
Oui	60,2	56,7	63,7	58,4	57,4	59,4	60,7	59,2	62,2	57,0**	55,7	58,3
Non	31,8	28,6	35,1	26,6*	25,7	27,5	28,6	27,2	30,0	25,8**	24,7	27,0
Ne sait pas	7,2	5,5	9,2	14,7*	14,0	15,5	9,9	9,0	10,8	16,9**	16,0	17,8
Ce qu'est le harcèlement et la façon de le reconnaître												
Oui	59,8	56,2	63,3	58,7	57,6	59,7	60,1	58,5	61,6	57,8**	56,5	59,1
Non	30,9	27,8	34,3	26,6*	25,7	27,5	28,9	27,5	30,4	25,4**	24,4	26,6
Ne sait pas	8,0	6,2	10,2	14,4*	13,7	15,1	9,9	9,1	10,9	16,4**	15,5	17,3
Les ressources confidentielles de l'établissement d'enseignement en matière de harcèlement et d'agressions sexuelles et l'endroit où les trouver sur le campus												
Oui	53,6	49,9	57,2	58,1*	57,1	59,1	58,1	56,5	59,6	57,3	56,1	58,5
Non	35,0	31,7	38,4	23,8*	22,9	24,6	28,5	27,1	29,9	22,1**	21,1	23,1
Ne sait pas	10,6	8,6	13,1	17,8*	17,1	18,6	12,6	11,6	13,6	20,3**	19,3	21,3
Les différentes mesures pouvant être prises pour aider à prévenir le harcèlement et les agressions sexuelles, comme une intervention de témoins												
Oui	43,2	39,6	46,8	47,6*	46,6	48,6	47,1	45,6	48,7	47,3	46,1	48,6
Non	42,7	39,2	46,2	31,5*	30,6	32,4	37,3	35,8	38,8	28,9**	27,8	30,1
Ne sait pas	12,9	10,6	15,5	20,6*	19,8	21,4	14,8	13,7	15,9	23,4**	22,4	24,5
Étiez-vous au courant des procédures et des services en place à votre établissement d'enseignement?												
Procédures relatives aux signalements d'incidents de harcèlement et d'agression sexuelle												
Oui	31,3	28,2	34,6	37,3*	36,3	38,3	35,0	33,5	36,5	37,9**	36,7	39,1
Non	54,7	51,2	58,1	41,4*	40,4	42,4	48,8	47,2	50,3	38,2**	37,0	39,4
Ne sait pas	12,9	10,7	15,4	21,1*	20,3	21,9	15,4	14,3	16,6	23,5**	22,5	24,6
Services offerts aux victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle à l'établissement d'enseignement												
Oui	51,5	47,9	55,0	54,2	53,3	55,2	54,6	53,1	56,1	53,5	52,3	54,8
Non	37,9	34,6	41,4	28,4*	27,4	29,3	33,0	31,6	34,4	26,4**	25,4	27,5
Ne sait pas	9,7	7,7	12,1	17,1*	16,3	17,9	11,6	10,7	12,7	19,6**	18,7	20,6

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 16 — fin

Connaissance de l'information fournie par l'établissement d'enseignement au sujet des comportements sexualisés non désirés et des agressions sexuelles chez les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens, 2019

	A fait l'objet d'une agression sexuelle†			N'a pas fait l'objet d'une agression sexuelle			A fait l'objet de comportements sexualisés non désirés‡			N'a pas fait l'objet de comportements sexualisés non désirés		
	intervalle de confiance de			intervalle de confiance de			intervalle de confiance de			intervalle de confiance de		
	pourcen- tage	95 % de	à	pourcen- tage	95 % de	à	pourcen- tage	95 % de	à	pourcen- tage	95 % de	à
Connaissance de l'information												
Ressources disponibles hors campus pour les victimes de harcèlement ou d'agressions sexuelles												
Oui	43,8	40,2	47,4	43,5	42,5	44,4	45,4	43,8	46,9	42,2**	40,9	43,4
Non	44,2	40,7	47,8	36,2*	35,3	37,2	40,8	39,3	42,3	34,0**	32,9	35,2
Ne sait pas	10,9	8,9	13,4	20,0*	19,2	20,8	13,0	12,0	14,1	23,4**	22,4	24,5
L'endroit ou le service vers lequel diriger un ami ou une amie afin que ce dernier obtienne de l'aide dans l'établissement d'enseignement s'il ou si elle faisait l'objet de harcèlement ou d'une agression sexuelle												
Oui	42,8	39,3	46,4	48,7*	47,7	49,7	48,3	46,8	49,9	48,1	46,8	49,3
Non	45,0	41,5	48,5	32,7*	31,8	33,6	38,8	37,3	40,3	30,1**	29,0	31,3
Ne sait pas	11,1	9,0	13,6	18,2*	17,5	19,0	12,0	11,0	13,1	21,3**	20,3	22,3

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (†) ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (‡) ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

‡ catégorie de référence

Note : Comprend les étudiants de niveau postsecondaire âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) en date du 31 décembre 2018 qui résidaient dans les provinces canadiennes et qui ont été agressés sexuellement ou qui ont fait l'objet de comportements sexualisés non désirés au cours des 12 mois précédents. Comprend les incidents qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, d'un stage pratique ou de bénévolat associé aux études postsecondaires). Les catégories « femmes » et « hommes » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres. Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.

Tableau 17

Impressions des étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens concernant leur sécurité personnelle, selon qu'ils ont fait l'objet ou non d'une agression sexuelle ou de comportements sexualisés non désirés dans un contexte d'études postsecondaires au cours des 12 mois précédents, 2019

Impressions concernant la sécurité personnelle	A fait l'objet d'une agression sexuelle			A fait l'objet de comportements sexualisés non désirés ¹			N'a pas fait l'objet d'une agression sexuelle ni de comportements sexualisés non désirés [†]		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à
Établissement d'enseignement qui fait en sorte que tous les étudiants soient en sécurité									
D'accord ou tout à fait d'accord	72,7*	69,3	75,8	80,4*	79,2	81,5	86,0	85,1	86,9
Ni d'accord, ni en désaccord	16,1*	13,7	19,0	12,9	11,9	14,0	11,6	10,8	12,4
En désaccord ou totalement en désaccord	10,3*	8,3	12,6	5,9*	5,2	6,7	2,2	1,9	2,6
En sécurité sur le campus									
D'accord ou tout à fait d'accord	76,8*	73,6	79,7	85,3*	84,2	86,3	91,3	90,6	92,0
Ni d'accord, ni en désaccord	12,0*	9,9	14,6	8,9*	8,0	9,8	6,7	6,1	7,4
En désaccord ou totalement en désaccord	9,8*	7,9	12,1	5,0*	4,3	5,7	1,7	1,5	2,1
En sécurité en marchant seul sur le campus une fois la nuit tombée									
D'accord ou tout à fait d'accord	51,3*	47,9	54,8	63,8*	62,3	65,2	74,8	73,7	75,9
Ni d'accord, ni en désaccord	15,1	12,8	17,8	12,6	11,7	13,7	13,1	12,2	14,0
En désaccord ou totalement en désaccord	32,2*	29,0	35,5	22,6*	21,3	23,9	11,8	11,0	12,7
En sécurité en utilisant le transport en commun seul une fois la nuit tombée									
D'accord ou tout à fait d'accord	38,1*	34,6	41,6	51,1*	49,5	52,6	61,7	60,4	63,0
Ni d'accord, ni en désaccord	14,2	11,8	16,9	13,3*	12,2	14,4	16,8	15,8	17,9
En désaccord ou totalement en désaccord	46,1*	42,6	49,7	34,4*	33,0	36,0	21,0	20,0	22,1
En sécurité seul chez soi le soir ou la nuit									
D'accord ou tout à fait d'accord	79,7*	76,6	82,5	86,8*	85,6	87,8	90,6	89,8	91,3
Ni d'accord, ni en désaccord	8,9*	7,0	11,2	6,4	5,7	7,2	6,3	5,7	6,9
En désaccord ou totalement en désaccord	10,2*	8,3	12,4	5,9*	5,2	6,7	2,8	2,4	3,2
En sécurité et ne craignant pas d'être agressé en raison de qui il est ou de la manière dont il est perçu									
D'accord ou tout à fait d'accord	59,9*	56,4	63,2	73,6*	72,2	74,9	83,3	82,3	84,2
Ni d'accord, ni en désaccord	16,6*	14,2	19,3	11,7*	10,8	12,7	10,2	9,4	11,0
En désaccord ou totalement en désaccord	21,9*	19,1	25,1	13,7*	12,6	14,8	6,2	5,6	6,9

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Comprend les blagues à caractère sexuel; les attentions sexuelles non désirées; les commentaires à caractère sexuel inappropriés; les discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle; les messages ou le matériel sexuellement explicites affichés, montrés ou envoyés; les photos ou vidéos sexuelles inappropriées ou sexuellement suggestives prises ou affichées sans le consentement; l'indécence ou l'exhibition inappropriée de parties du corps de façon sexuelle; les pressions répétées de la même personne pour avoir des rendez-vous ou des rapports sexuels; les attouchements non désirés ou les rapprochements trop intimes; et l'offre d'avantages personnels en échange de faveurs sexuelles ou les traitements injustes pour avoir refusé des faveurs sexuelles.

Note : Comprend les étudiants de niveau postsecondaire âgés de 18 à 24 ans (17 à 24 ans au Québec) en date du 31 décembre 2018 qui résidaient dans les provinces canadiennes et qui ont été agressés sexuellement ou qui ont fait l'objet de comportements sexualisés non désirés au cours des 12 mois précédents. Comprend les incidents qui se sont produits dans le contexte des études postsecondaires, y compris sur le campus, hors campus (lors de déplacements à destination ou en provenance de l'établissement d'enseignement, lors d'un événement officiel ou officieux organisé par une personne rattachée à l'établissement d'enseignement, ou dans le cadre d'un emploi rémunéré ou non rémunéré, d'un stage pratique ou de bénévolat associé aux études postsecondaires). Le calcul des pourcentages est fondé sur des estimations non arrondies et comprend les réponses manquantes, mais exclut les réponses « sans objet ». Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire.